

# DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 04h06 Dohr: 12h45  
Asr: 16h33 Maghreb: 19h47 Isha: 21h18

MÉTÉO

Alger	: 21°	13°
Oran	: 28°	17°
Annaba	: 22°	14°
Béjaïa	: 20°	12°
Tamanrasset:	42°	31°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 9 mai 2024 / 30 Chawwal 1445 - N° 3550 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

**Entre 10% et 15%  
de revalorisation  
des pensions et allocations  
de retraite**

P.4

SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS  
ET LA SANTÉ DES SOLS À NAIROBI

**Le président  
de la République  
souligne le rôle pionnier  
de l'Algérie**

P.6

OPÉRATIONS MILITAIRES MENÉES  
PAR L'OCCUPANT SIONISTE DANS  
LA VILLE DE RAFAH À GHAZA

**L'Algérie condamne  
dans les termes  
les plus fermes**

P.24

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE COMMÉMORANT LE 79<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

## Tebboune : "le dossier de la mémoire ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage et restera au centre de nos préoccupations"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage et qu'il restera "au centre de nos préoccupations"; jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique. Dans son message à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 79<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le président de la République a réaffirmé que "le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage et restera au centre de nos préoccupations jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique". P.3



CIRCULATION DES CITOYENS ALGÉRIENS

**Possibilité d'entrée  
sur le territoire national  
en présentant la pièce d'identité  
nationale**

P.24

SAISON ESTIVALE

**Des opérateurs touristiques  
publics et privés s'engagent  
à proposer des prix  
romotionnels (CREA)**

P.8

GHARDAIA

**Exercice de simulation  
de recherche et sauvetage  
d'un avion en détresse  
exécuté avec succès**

P.8

SANTÉ

**GINGIVITE ET  
PARODONTITE  
Êtes-vous  
à risque ?**

Pp 12-13

F O O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (25<sup>E</sup> J)

**Le leader en appel  
à Khenchela,  
duel à distance  
pour le maintien**

P.22



UNIVERSITÉ DES SCIENCES  
ET DE LA TECHNOLOGIE  
HOUARI-BOUMEDIENE

**Visite d'une  
délégation  
de la NASA**

P.17

13<sup>E</sup> CONCOURS  
NATIONAL DES JEUNES  
ARCHITECTES

**Safia Mokrani  
remporte le  
Premier prix**

P.24

## START-UP

## Sid Ali Zerrouki, nouveau président du Conseil exécutif de la AFBAN



Le Directeur général de l'Accélérateur public de Start-up "Algeria Venture", Sid Ali Zerrouki, a été élu, lundi, président du Conseil exécutif de la Fédération africaine des anges d'affaires (African Business Angels Network) "AFBAN", a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

L'installation du Conseil exécutif qui a tenu sa première session à Alger entre le 4 et le 6 mai, intervient dans le cadre de la concrétisation des conclusions de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up tenue en décembre 2023, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, précise le communiqué.

L'AFBAN se veut une organisation regroupant l'ensemble des acteurs continentaux du financement des Start-up, et tend à développer les réseaux des propriétaires d'entreprises pour fournir l'appui vital et les ressources financières aux Start-up partout en Afrique, outre, le renforcement de la culture de l'investissement.

## INCENDIE DE FORÊT À BOUHMAMA (KHENCHELA) 5 personnes placées sous mandat de dépôt (parquet)

Cinq (5) personnes accusées d'avoir provoqué un incendie de forêt à Bouhmama (Khenchela) ont été mises sous mandat de dépôt, tandis que deux autres ont été placées sous contrôle judiciaire, indique un communiqué publié mardi par le parquet du tribunal de Bouhmama. Le document précise que "conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bouhmama informe l'opinion publique qu'à la suite de l'incendie qui s'était déclaré le 30 mars 2024 dans la forêt de Bouiflan, dans la commune de Bouhmama, causant la destruction de 56 hectares d'arbres forestiers, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Khenchela a été chargée d'ouvrir une enquête préliminaire".

L'enquête a conclu, selon le même communiqué, qu'un groupe de personnes "n'avait pas pris de précautions, ni de mesures de sécurité nécessaires, en brûlant des déchets forestiers".

Il a ajouté qu'aujourd'hui (mardi 7 mai), "sept (7) suspects ont été déférés devant la justice dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, et présentés devant le tribunal de Bouhmama pour le délit d'incendie involontaire et par imprudence, conformément aux dispositions de la loi n° 23-21 du 23 décembre 2023 relative aux forêts et aux richesses forestières".

Le tribunal a ordonné l'ajournement de l'affaire au 13 mai 2024, avec ordre de mise en détention provisoire de 5 accusés et de placement de deux autres sous contrôle judiciaire.

## FORÊT DE BAINEM (ALGER) Exercice de simulation de feux de forêts

La Direction des Forêts et de la Ceinture verte de la wilaya d'Alger a organisé, mardi, au niveau de la forêt de Bainem, un exercice de simulation visant à ajuster les dispositifs nécessaires au succès du plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger. Cet exercice de simulation, organisé en coordination avec la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, s'est déroulé sous la supervision du Secrétaire général de la wilaya d'Alger, Salim Harizi, en présence des autorités locales et de Directeurs chargés de l'intervention dans le cadre du plan de prévention pour l'année 2024, précise la même source.

## M'SILA Une femme décède dans l'effondrement d'une maison à Boussaâda

Une femme a trouvé la mort suite à l'effondrement mardi après-midi d'une maison au centre-ville de Boussaâda (M'sila), a indiqué un communiqué de la direction locale de la Protection civile.

"Cet accident a fait un mort, une femme qui a rendu l'âme à l'hôpital Rezig El Bachir de la wilaya déléguée de Boussaâda, succombant à ses blessures", selon la même source qui a ajouté qu'"une autre personne se trouve toujours sous les débris et les efforts des agents d'intervention de la Protection civile se poursuivent pour la dégager". L'évacuation de la victime décédée a été effectuée par les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de Boussaâda, a-t-on fait savoir.

L'opération de retrait de la victime bloquée sous les débris se poursuit, a conclu le document.

## Le procureur de la République ordonne l'ouverture d'une enquête

- Le procureur de la République près le tribunal de la wilaya déléguée Boussaâda (M'Sila) a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie dans l'incident de l'effondrement d'une maison familiale située au centre-ville de Boussaâda, selon un communiqué parvenu mardi de la Cour de justice de M'Sila.

Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédures pénales et suite à l'effondrement d'une maison située au boulevard Omar Dris à la cité "El Hadhaba" au centre-ville de Boussaâda ayant causé la mort d'une femme et des blessures à son époux et leurs enfants et ce, parallèlement aux travaux de démolition effectués par leur voisin, le procureur de la République près le tribunal de Boussaâda s'est déplacé sur place avec les éléments de la police judiciaire territorialement compétents, selon le communiqué.

Après avoir effectué les constatations et les inspections nécessaires, le procureur de la République près le tribunal de Boussaâda a décidé l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie pour déterminer les causes et circonstances de l'incident et déterminer avec précision la responsabilité pénale, indique le communiqué.

## CONSTANTINE 5 blessés suite au dérapage d'un bus à Ali Mendjeli

Cinq (5) personnes ont été blessées, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs survenu mardi, à la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Il s'agit d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Constantine-Ali Mendjeli qui a dérapé avant de percuter un poteau électrique à l'unité de voisinage (UV) 17, a précisé la cellule d'information et de communication de la Protection civile.

Les blessés âgés entre 47 et 67 ans, ont été évacués vers le service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier (EPH) Abdelkader Bencharraf de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on indiqué.

Une enquête a été ouverte par les services concernés afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## CHINE Attaque au couteau dans un hôpital : 2 morts et 21 blessés

Une attaque à l'arme blanche a fait deux morts et 21 blessés mardi dans un hôpital du sud-ouest de la Chine, a annoncé la police locale aux médias.

Mardi, "vers 11h37 (03h37 GMT), une attaque au couteau est survenue à l'hôpital Chengnan du comté de Zhenxiang", dans la province du Yunnan, et a fait deux morts et 21 blessés, a écrit la police locale dans un communiqué publié sur le réseau social WeChat.

Un suspect de sexe masculin fait l'objet d'une enquête, selon la même source. L'agence de presse Chine nouvelle avait auparavant rapporté qu'une attaque dans un hôpital de la province chinoise du Yunnan (sud-ouest) avait fait au moins 10 morts ou blessés mardi, sans préciser la nature de l'attaque.

## ESPAGNE

## Deux ouvriers tués dans un effondrement sur un chantier à Madrid

Deux ouvriers ont été retrouvés morts mardi sur un chantier d'immeuble à Madrid après l'effondrement de dalles de béton sur eux, ont annoncé les secours.

"Toutes nos condoléances après le décès des deux ouvriers dans l'effondrement d'un immeuble en cours de réhabilitation. Leurs familles et amis peuvent compter sur le soutien et l'affection de Madrid. Qu'ils reposent en paix", a réagi sur les réseaux sociaux le maire de Madrid, José Luis Martínez-Almeida.

Les deux victimes s'étaient retrouvés coincés dans la matinée "après la chute de deux dalles de béton" et il avait fallu aux secouristes huit heures pour dégager les corps, avec "une structure instable".

Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances de cet accident.

## ALGER

## Démantèlement d'un réseau de voleurs de corsets d'arbre métalliques

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes et pour la préservation des biens publics, deux individus, âgés de 29 et 40 ans ont été arrêtés, la semaine écoulée, par les éléments de la circonscription administrative de Sidi M'hamed pour leur implication dans une affaire de vol de corsets d'arbre métalliques sur la voie publique", a indiqué mardi un communiqué de ces services.

"Après avoir reçu une séquence vidéo enregistrée par le Centre de commandement et de contrôle, grâce aux caméras de surveillance fixées sur la voie publique, montrant deux individus en train d'arracher les corsets d'arbres métalliques sur la voie publique au niveau de la Rue Mohamed Belouizdad et les charger à bord d'un véhicule pour les voler. La Police judiciaire a ouvert une enquête sur l'affaire, laquelle a permis d'identifier les éléments du réseau criminel qui sévit sur Alger et périphérie", précise le communiqué.

## EL MENIA

## Saisie de plus de 82 millions de centimes en faux billets

La Police d'El Menia a procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'une bande de faux-monnayeurs et à la saisie d'une somme de plus de 82 millions de centimes en faux billets, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"La Police d'El Menia a procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'une bande de faux monnaieurs, composée de deux individus, et à la saisie d'une somme de 828.000 Da en faux billets de 2.000 Da", lit-on dans le communiqué, précisant que l'affaire, traitée par le service de la Police judiciaire d'El Menia, est intervenue suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une bande criminelle spécialisée dans la falsification de billets de banque".

Une fois l'enquête achevée, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

## FRANCE

## Un million de cachets d'ecstasy saisis dans le sud

Plus d'un million de cachets d'ecstasy, soit 542 kg, ont été saisis le 1er mai dans le sud de la France, a annoncé mardi la gendarmerie nationale française.

Cette saisie représente, à elle seule, les deux tiers du total d'ecstasy saisi en 2022 en France et représente environ 10 millions d'euros, le cachet se vendant dix euros l'unité, selon des chiffres du ministère français de l'Intérieur. Les quatre occupants des véhicules transportant ces produits ont été inculpés dans le cadre d'une information judiciaire pour "acquisition, détention, transport, offre ou cession de stupéfiants, importation et exportation de stupéfiants en bande organisée" et placés en détention provisoire, selon un communiqué.

Les cachets d'ecstasy et une arme de poing ont été retrouvés lors des perquisitions de ces véhicules.

## JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE COMMÉMORANT LE 79<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

### Tebboune : "le dossier de la mémoire ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage et restera au centre de nos préoccupations"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage et qu'il restera "au centre de nos préoccupations", jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique.

Dans son message à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 79<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le président de la République a réaffirmé que "le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage et restera au centre de nos préoccupations jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique".

Après avoir souligné sa disposition à "s'orienter vers l'avenir dans un climat de confiance", le président de la République a estimé que "la crédibilité et le sérieux sont une revendication fondamentale en vue de parachever les mesures et les démarches inhérentes à ce dossier sensible et délicat et ce qu'il représente pour le peuple algérien fier de son long parcours militant national et de sa lutte armée amère.. et fidèle aux chouhada et au message de Novembre".

Dans son message, le président de la République a souligné que "l'intérêt de l'Etat pour la question de la mémoire repose sur l'appréciation de la responsabilité nationale dans la préservation de legs glorieux des générations et découle de la fierté de la nation de son passé honorable.. mais aussi des immenses sacrifices du peuple dans l'histoire ancienne et moderne de l'Algérie, en vue de repousser les convoitises et barrer la route aux enne-



mis qui n'ont eu de cesse de tenter d'avoir raison de son unité et de sa force..leur filiation continue, à ce jour, de cibler notre pays". Le Président de la République a pour-

suivi : "Nous commémorons, le 8 mai, la Journée nationale de la mémoire et en ce jour anniversaire, nous nous remémorons les massacres du 8 mai 1945 commis par le colonisateur avec une extrême brutalité et cruauté pour réprimer un mouvement national militant grandissant ayant abouti à des manifestations massives exprimant la révolte du peuple algérien et son aspiration à la liberté et à l'émancipation. Ce fut, alors, l'annonce retentissante de l'imminence du déclenchement de la lutte armée le 1er novembre 1954."

Le président de la République a rappelé qu'il avait fait de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, "dont le peuple a payé un lourd tribut avec quarante cinq mille (45000) martyrs, une journée nationale de la mémoire, en glorification des chapitres du parcours national, riche en luttes, de génération en génération, depuis que le colonisateur a foulé notre terre pure".

Les manifestations du 8 mai ont été, ajoute le président de la République, l'une des étapes sanglantes que l'histoire moderne a retenu comme exemples, des plus éloquentes, de rejet du colonialisme et d'attachement à la liberté et à la dignité, et aussi de sacrifices et de drames endurés par les peuples colonisés en tant que prix à payer pour la libération de l'injustice et de la domination, et pour le recouvrement de la souveraineté nationale".

## Massacres du 8 mai 1945 : l'étincelle de la déflagration de Novembre

Il y a 79 ans, le 8 mai 1945, la seconde guerre mondiale prenait fin avec la victoire des alliés contre le nazisme, jetant, dans les rues algériennes, des dizaines de cortèges formés pour saluer la signature de l'armistice.

Mais pas seulement... Pendant qu'en France métropolitaine et dans les colonies de ce pays chantaient des "droits de l'Homme", les Français laissaient éclater leur joie partout, dans les places publiques et même dans les villages les plus éloignés, les nationalistes algériens décidèrent de profiter de cette journée pour exprimer haut et fort la soif de liberté de ceux que l'on appelait "les indigènes".

Durant la journée du lundi 7 mai 1945, les Amis du Manifeste et de la Liberté (AML), mouvement fondé par Ferhat Abbas, le 14 mars 1944 pour exiger l'indépendance de l'Algérie, mettaient la dernière main aux préparatifs d'un défilé prévu le lendemain, officiellement pour fêter la victoire sur l'Allemagne nazie, mais destiné, en réalité, à réclamer la libération du peuple algérien du joug colonial.

L'administration coloniale autorise la marche, mais à condition que ne soient déployés que des drapeaux français.

"Toute bannière revendicative est interdite", n'arrêtaient pas de prévenir le sous-préfet Butterlin qui, selon plusieurs témoignages, a glissé à l'un de ses collaborateurs; je sens que quelque chose de pas catholique se trame".

Mardi 8 mai 1945, vers 7 heures du matin: des milliers de manifestants sont déjà rassemblés près de la mosquée de la Gare (aujourd'hui mosquée Abou Dhar Al Ghafari) et débordent jusqu'à la route de Bougie, à plusieurs centaines de mètres de là. Ils affluent de tous les quartiers de la ville et de tous les villages environnants, car le mardi est jour du

marché hebdomadaire à Sétif. Vers 8 h 30, le cortège s'ébranle avec, à sa tête, 200 à 250 jeunes louveteaux des Scouts musulmans algériens, en tenue, et impeccablement alignés en rangées de huit, le cou entouré d'un foulard vert, blanc et rouge.

Après avoir désigné leur camarade Bouzid Saâl pour porter l'étendard algérien, les scouts entament une marche comprenant 15.000 à 20.000 manifestants.

La procession grossit dès la bifurcation sur l'avenue Georges-Clémenceau (aujourd'hui avenue du 8-Mai 1945), des centaines de personnes arrivant de la place de la Porte de Biskra, au sud de la ville, et d'autres quartiers de Sétif. Un témoin, alors jeune scout, Mohamed-El Hadi Cherif (décédé il y a deux ou trois ans), avait indiqué à l'APS que les scouts entonnèrent aussitôt "Min Djibalina" (de nos montagnes) cependant que des dizaines de banderoles apparaissaient: "Vive l'Algérie libre et indépendante", "A bas la France", "Libérez Messali". Interloqués, les français atterrés sur les terrasses des nombreux cafés situés de part et d'autre de l'itinéraire de la marche (la "Pottinière", Café Colombo, Café Marinze et Brasserie de l'Univers, notamment) se lèvent, redoutant des débordements, avait raconté M. Mohamed-El Hadi Cherif. Arrivés face au café de France, et alors qu'ils s'apprêtaient à s'engager à gauche, vers les Monuments-aux-Morts pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale (tel que mentionné sur la demande d'autorisation du défilé), les officiers de police Olivieri et Valère, qui surveillaient, en cet endroit, la marche depuis une voiture à l'arrêt, au volant de laquelle se tenait leur chef, le commissaire Tort et un inspecteur répondant au

nom de Haas, ne supportant pas la vue du drapeau algérien.

Ils sortirent de la voiture et se dirigèrent vers Bouzid Saâl, lui intimant l'ordre de baisser le drapeau, souligne M. Abdelhamid Salakdjji, président de la Fondation du 8-Mai 1945. Et un youyou strident fusa, déchirant le silence.

L'actuel président de la Fondation du 8-Mai 1945 dont le père, Larbi Salakdjji, faisait partie des encadreurs de la marche, et qui a lui-même effectué des recherches approfondies sur les Massacres de mai 1945, relate que les deux officiers après avoir vainement tenté d'arracher le drapeau des mains de Saâl qui s'y agrippa de toutes ses forces au point de tomber par terre, dégainèrent et lui tirèrent dessus, paniqués, sans doute, par le mouvement de foule que provoqua la chute au sol du jeune scout (ce dernier rendra l'âme, environ une heure après son évacuation à l'hôpital).

Les deux coups de feu, dont l'un atteignit Saâl à la poitrine, raconte M. Salakdjji, furent suivis d'un silence pesant, malgré la présence de milliers de personnes. Un silence lourd subitement interrompu par le long youyou d'une femme qui observait la scène depuis son balcon. Plus que les coups de feu, ce youyou strident fut le véritable déclencheur des émeutes qui s'ensuivirent, soutient M. Salakdjji. Ce fut alors la débâcle, les gens couraient dans tous les sens, les français se bousculaient pour se mettre à l'abri, tandis que résonnaient, par intermittence, des coups de revolver et des rafales de mitraillettes.

La confusion était indescriptible, affirme M. Salakdjji. Plusieurs colons furent tués, qui par balle qui poignardé, dont le maire de Sétif, Edouard Deluca, et un ancien président du tribunal dénommé Vaillant. "Par qui? Personne

ne saura jamais, possiblement par des manifestants et possiblement, aussi, par d'autres français d'Algérie qui les accueillaient de Vichysme", avait confié Mohamed-El Hadi Cherif.

Cet épisode sanglant avait donné le signal d'une répression barbare, inhumaine, disproportionnée. Une véritable aux autochtones s'organisa dès l'après-midi, à Sétif et dans d'autres villes. Ces "représailles" françaises se poursuivirent le lendemain, le surlendemain et les semaines qui suivirent.

Dans les régions de Sétif, mais aussi de Kherrata et de Guelma. Des douars entiers ont été décimés, des villages incendiés, pilonnés et des familles brûlées vivantes.

Ce fut, selon plusieurs historiens algériens, mais aussi français, dont Jean-Pierre Peyroulou, "plus que des représailles, plus qu'une répression, mais une véritable guerre contre des civils non armés qui dura jusqu'au 24 mai". Au final, ce ne sera pas moins de 45.000 victimes qui tomberont, tués par les mitraillettes des soldats français, par les obus de l'artillerie, sous les bombes des avions, mais également asphyxiés par les "enfumades" de grottes et de cachettes où s'étaient réfugiés femmes, enfants et vieillards.

Un sacrifice colossal, incommensurable qui ne sera pas vain. Un peu plus de neuf ans plus tard, Novembre résonnera, emportant avec lui, au bout d'une lutte héroïque, les dernières illusions coloniales d'une "Algérie française".

L'officier qui abattit Bouzid Saâl, armé du seul drapeau algérien, ne se doutait pas que la balle qu'il venait de tirer allait provoquer l'étincelle qui conduira à la déflagration de Novembre.

## Guelma : colloque international sur "Les massacres du 8 mai 1945, la répression et le génocide dans la balance du droit international"

Les travaux d'un colloque international sur "Les massacres du 8 mai 1945, la répression et le génocide dans la balance du droit international" se sont ouverts mardi à la salle des conférences "Saci Benhamla" du nouveau campus de l'université de Guelma.

Président l'ouverture de cette rencontre de trois jours à l'amphithéâtre "Saci Benhamla" à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire et du 79<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le wali de Guelma, Mme Houria Aggoune, a souligné que ces massacres furent parmi les plus horribles crimes de guerre contre l'humanité au regard du droit international.

Elle a ajouté que les Hautes autorités du pays représentées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accordent un grand intérêt pour la préservation de la mémoire nationale et la transmission du message des chouhada aux générations, estimant que la décision de faire du 8 mai une journée nationale de la mémoire constitue un repère qui guide les algériens vers la construction de l'avenir et représente également des signes lumineux dans la lutte de la nation algérienne.

Pr. Mohamed Lamine Belghith de l'université Alger-1 a donné une lecture des travaux du Dr. Lazhar Boughenbouz sur

les crimes de l'Etat français, relevant que ces crimes ont été documentés par nombre de sources étrangères dont un rapport de l'armée américaine qui a parlé que 70.000 algériens assassinés alors par la France coloniale.

Mettant l'accent sur le rôle de l'historien dans la mise en lumière des crimes coloniaux, le conférencier a indiqué qu'après les massacres du 8 mai 1945 en Algérie, la France a perpétré en 1947 des massacres similaires au Madagascar ayant fait 70.000 victimes, considérant que ces crimes confirment l'intention préméditée du colonisateur de sa guerre génocidaire contre les populations colonisées sous sa domination.

Dans le même contexte, Pr. Alloua El Ayaeb de l'université Alger-1 a estimé dans sa conférence sur "les crimes de l'occupation française en Algérie dans le droit international, cas du crime du 8 mai 1945" que l'Algérie est porteuse à l'échelle internationale d'une cause juste et à le droit de réclamer aux autorités françaises des excuses officielles et l'indemnisation des crimes perpétrés durant la période d'occupation dont ceux des massacres du 8 mai 1945.

Dans sa communication sur "le cinéma et les massacres du 8 mai 1945 en Algérie", Dr. Adel Benyoucef de l'université de

Sousse (Tunisie) a évoqué les films et documentaires ayant traité les événements historiques et crimes commis par le colonisateur français en Algérie, insistant sur le contenu de ces œuvres audiovisuelles et son importance pour la préservation et la transmission de la mémoire aux générations.

Il a également estimé nécessaire d'intensifier la production audiovisuelle pour élargir le cercle de la connaissance de l'histoire parmi les générations, considérant que cela requiert une bonne coordination entre les divers acteurs que sont les autorités publiques, les historiens, les artistes et acteurs du secteur audiovisuel.

Pour sa part, le recteur de l'université de Guelma, Dr. Salah Aggoune, a souligné que cette rencontre académique aborde pendant trois jours plusieurs axes liés à la répression coloniale française, sa responsabilité juridique dans les massacres du 8 mai 1945, la position du droit international, de la communauté internationale, les instances juridiques et humanitaires envers ces massacres à aborder par des spécialistes d'Egypte, de Tunisie et de Libye et des chercheurs de plusieurs universités du pays.



## RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

# Les pensions et allocations de retraite ainsi que les statuts des personnels médical et paramédical comme principaux points à l'ordre du jour

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mardi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés et des projets de lois relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil dont voici le traduction APS:

"Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés relatifs, entre autres, à la revalorisation des pensions et allocations de retraite, aux statuts des corps médical et paramédical, au suivi du processus de numérisation, ainsi qu'un exposé conjoint sur la production et la distribution de lubrifiants en Algérie et un projet de loi sur la gestion, le contrôle et l'élimination des déchets.

Après l'ouverture de la réunion par Monsieur le président de la République, la présentation de l'ordre du jour par le Secrétaire général du Gouvernement et l'exposé du Premier ministre sur le bilan d'activité du Gouvernement pour les deux dernières semaines, et après présentation des exposés des membres du Gouvernement, Monsieur le Président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

### Premièrement,

Concernant les statuts des corps médical et paramédical:

- Le Conseil des ministres a approuvé les projets de statuts et de régimes indemnitaires pour les fonctionnaires relevant des corps médical et paramédical.

- Le président de la République a instruit le ministre de la Santé à l'effet de poursuivre l'élaboration de textes de loi inhérents à la spécificité des corps médical et paramédical.

### Deuxièmement,

Concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite:

- Monsieur le Président de la République a affirmé que la décision de revalorisation des pensions et allocations de retraite se voulait une reconnaissance et une considération par l'Etat des efforts de ses enfants parmi les travailleurs qui ont pleinement accompli leur mission tout au long de leur carrière. Les augmentations oscilleront entre 10% et 15% pour toutes les ca-

tégories de retraités, ce qui permettra d'améliorer leur cadre de vie.

### Troisièmement,

Concernant la production et la distribution des lubrifiants en Algérie:

- Monsieur le Président a instruit le Premier ministre de coordonner avec les ministres de l'Industrie, de l'Energie, des Finances et du Commerce pour élaborer un cadre juridique régissant ce domaine et définissant les normes, les critères et la qualité des lubrifiants autorisés sur le marché national.

- Monsieur le Président a donné des instructions pour que Naftal assure la production, en augmente le taux et se charge de la commercialisation et de l'importation des lubrifiants qui ne sont pas produits localement, tout en engageant la mise en place des technologies nécessaires à leur production localement.

### Quatrièmement,

Concernant le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets:

- Monsieur le Président a instruit le ministre de l'Environnement à l'effet de coordonner avec ses homologues des secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat, sous la supervision du Premier ministre, pour élaborer un schéma sur l'environnement et l'urbanisme, avec pour but de revoir le système de tri et de distribution des déchets, à travers la sensibilisation des citoyens.

- Il a, également, ordonné la création de start-up spécialisées dans le recyclage de déchets, au vu de la rentabilité économique importante de ce volet, à travers les opérations de transformation et de recyclage au profit de plusieurs secteurs, en tête desquels l'Agriculture.

- Engager des mesures sur le terrain pour le tri, la distribution et le recyclage des déchets dans des wilayas pilotes, englobant les grandes villes, avant leur généralisation, dans le but de

corriger les comportements sociaux pour les voir contribuer efficacement et positivement à notre écosystème.

- Monsieur le Président a souligné l'impératif de se mobiliser pour promouvoir l'image du pays dans le cadre des réformes que connaît l'Algérie, et revoir certains textes réglementaires pour que les plans théoriques soient adaptés à une application rigoureuse des lois.

### Cinquièmement,

Concernant le suivi de l'état d'avancement du processus de numérisation:

- Monsieur le président de la République a ordonné d'accorder un intérêt accru à la cybersécurité dans le processus de numérisation, saluant les efforts constants pour mener à bien ce projet.

### Sixièmement,

Concernant le secteur des Finances et les intérêts bancaires:

- Monsieur le Président a chargé le ministre des Finances, en coordination avec la Banque centrale et l'Association des banques et des établissements financiers, de réviser les taux d'intérêt bancaires élevés, incompatibles avec la politique d'encouragement de l'investissement.

### Orientations générales:

- Monsieur le président de la République a chargé le ministre de l'Energie et des Mines de transmettre sa haute considération aux travailleurs et cadres de Sonelgaz pour la poursuite de leurs efforts considérables dans la prise en charge des besoins nationaux, notamment en ce qui concerne les projets électriques en Agriculture et le raccordement des zones rurales, ce qui s'est reflété de manière positive sur la production.

- Monsieur le Président a chargé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à l'effet d'accélérer l'application des nouvelles lois relatives au droit d'exercice de l'action syndicale".

## Entre 10% et 15% de revalorisation des pensions et allocations de retraite

Le Conseil des ministres, réuni, mardi sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé une revalorisation des pensions et allocations de re-

traite, oscillant entre 10% et 15%. A cette occasion, le président de la République a affirmé que la décision de revaloriser les pensions et allocations de retraite se voulait une recon-

naissance par l'Etat, des efforts des travailleurs, cette revalorisation devant permettre à toutes les catégories de retraités d'améliorer leur cadre de vie, ainsi que celui de leurs fa-

milles. Par ailleurs, le Conseil des ministres a approuvé les statuts et régimes indemnitaires des corps médical et paramédical.

## La revalorisation des pensions et allocations de retraite, une reconnaissance par l'Etat des efforts de ses enfants parmi les travailleurs (Président de la République)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée mardi, que "la décision de revalorisation des pensions et allocations de retraite se voulait une reconnaissance et une considération par l'Etat des efforts de ses enfants parmi les travailleurs qui ont

pleinement accompli leur mission tout au long de leur carrière", indique un communiqué du Conseil.

Concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite, "Monsieur le Président de la République a affirmé que la décision de revalorisation des pensions et allocations de retraite se voulait une reconnaissance et

une considération par l'Etat des efforts de ses enfants parmi les travailleurs qui ont pleinement accompli leur mission tout au long de leur carrière.

Les augmentations oscilleront entre 10% et 15% pour toutes les catégories de retraités, ce qui permettra d'améliorer leur cadre de vie", précise le document.

## Le président de la République ordonne l'élaboration d'un cadre juridique régissant le domaine de production et de distribution des lubrifiants

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions, lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée mardi, pour élaborer un cadre juridique régissant le domaine de production et de distribution des lubrifiants, indique un

communiqué du Conseil. Après avoir écouté un exposé sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie, le président de la République "a instruit le Premier ministre de coordonner avec les ministres de l'Industrie, de l'Energie, des Finances et du Commerce

pour élaborer un cadre juridique régissant ce domaine et définissant les normes, les critères et la qualité des lubrifiants autorisés sur le marché national", ajoute le communiqué.

"Le Président a donné des instructions pour que Naftal assure la production, en aug-

mente le taux et se charge de la commercialisation et de l'importation des lubrifiants qui ne sont pas produits localement, tout en engageant la mise en place des technologies nécessaires à leur production au niveau local", conclut le document.

## Le ministre des Finances chargé de revoir les taux d'intérêt bancaires élevés pour encourager l'investissement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée mardi, le ministre des Finances de réviser les taux d'intérêt bancaires élevés, incompatibles avec la politique d'encouragement de l'investissement. Le président de la République a chargé, lors de cette réunion, "le ministre des Fi-

nances, en coordination avec la Banque centrale et l'Association des banques et des établissements financiers, de réviser les taux d'intérêt bancaires élevés, incompatibles avec la politique d'encouragement de l'investissement", indique un communiqué du Conseil des ministres. Par ailleurs, le président de la République a chargé le ministre de l'Energie et des Mines de trans-

mettre "sa haute considération aux travailleurs et cadres de Sonelgaz pour la poursuite de leurs efforts considérables dans la prise en charge des besoins nationaux, notamment en ce qui concerne les projets électriques en Agriculture et le raccordement des zones rurales, ce qui s'est reflété de manière positive sur la production".

## Le président de la République ordonne l'élaboration d'un schéma sur l'environnement et l'urbanisme pour revoir le système de tri et de distribution des déchets

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée mardi, l'élaboration d'un schéma sur l'environnement et l'urbanisme, avec pour but de revoir le système de tri et de distribution des déchets.

Après avoir écouté l'exposé sur le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, le président de la République "a instruit le ministre de l'Environnement de coordonner avec ses homologues des secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat, sous la supervision du Premier ministre, pour élaborer un schéma sur l'environnement et l'urbanisme, avec pour but de revoir le système de tri et de distribution des déchets, à travers la sensibilisation des citoyens", selon un

communiqué du Conseil. Il a, également, ordonné "la création de start-up spécialisées dans le recyclage de déchets, au vu de la rentabilité économique importante de ce volet, à travers les opérations de transformation et de recyclage au profit de plusieurs secteurs, en tête desquels l'Agriculture". Le président de la République a également donné des instructions pour "engager des mesures sur le terrain pour le tri, la distribution et le recyclage des déchets dans des wilayas pilotes, englobant les grandes villes, avant leur généralisation, dans le but de corriger les comportements sociaux pour les voir contribuer efficacement et positivement à notre écosystème".

A cette occasion, le président de la République a souligné "l'impératif de se mobiliser pour promouvoir l'image du pays dans le

cadre des réformes que connaît l'Algérie, et revoir certains textes réglementaires pour que

les plans théoriques soient adaptés à une application rigoureuse des lois".

## Le Conseil des ministres approuve les projets de statuts et de régimes indemnitaires des corps médical et paramédical

Le Conseil des ministres a approuvé, mardi lors de sa réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les projets de statuts et de régimes indemnitaires pour les fonctionnaires relevant des corps médical et paramédical, indique un communiqué du Conseil des ministres. "Le président de la République a donné des instructions et des directives concernant les statuts des corps médical et paramédical", selon le communiqué qui a indiqué que le Conseil des ministres "a approuvé les projets de statuts et de régimes indemnitaires pour les fonctionnaires relevant des corps médical et paramédical".

Le président de la République a instruit le ministre de la Santé à l'effet de poursuivre l'élaboration de textes de loi inhérents à la spécificité des corps médical et paramédical.

## KHENCHELA Une délégation de l'APN visite des structures culturelles et touristiques et des sites archéologiques

Une mission de la commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamée, mardi, une visite d'information de deux jours dans la wilaya de Khenchela.

Le programme du premier jour de cette visite inclut l'inspection de structures culturelles et touristiques et des sites archéologiques pour relever les manques enregistrés et les transmettre à la tutelle.

Au musée national public frères chouhada Boulaziz, ouvert en 2009 en tant que musée régional puis promu en 2011 en musée national, les membres de la délégation ont suivi un exposé présenté par son directeur, Abdelhak Chaïbi, sur sa collection constituée de plus de 7000 pièces de différentes époques historiques trouvées dans la wilaya.

Au musée du Moudjahid ouvert en 2010, la délégation a suivi un exposé du chef du service animation, Rafik Merdaci, sur sa collection muséale comptant 3,784 pièces entre armes, treillis, débris d'avions



abattus, photographies de moudjahidine et documents de la révolution dans la wilaya historique.

La mission a également visité le théâtre de plein air portant le nom de la défunte artiste, Zoulikha, ouvert en

2023 qui, selon sa gérante Mme Samia Merzougui, a accueilli en août passé la 11ème édition du festival local culturel de la musique et de la chanson chaouïe.

A la station thermale Hammam Essalihine de la com-

mune d'El Hamma, Amine Bouguerra, directeur de l'annexe de l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels à Khenchela, a donné un aperçu sur ces thermes situés au milieu d'un site forestier distant d'à peine 6 km du centre-ville de Khenchela.

La délégation s'est rendue, par la suite, vers le site archéologique Cedias dans la commune d'El Mehmel, le palais El Kahina à Baghaïa et le centre d'estampillage du tapis dans la commune de Babar.

Elle clôturera mercredi sa visite en se rendant dans le site touristique du mont Chelia dans la commune de Bouhama renfermant la plus haute montagne de l'Algérie du Nord, le sommet Ras Kethoum s'élevant à 2,328 mètres au-dessus du niveau de la mer.

## TISSEMSILT Signature de conventions de coopération et de partenariat entre l'université et plusieurs instances agricoles (rencontre)

Des conventions de coopération ont été signées, mardi, entre l'université de Tissemsilt et plusieurs instances de la wilaya relevant du secteur de l'agriculture, au terme des travaux de deux journées d'étude organisées par la direction des Services agricoles et l'université sous le thème "enjeux de développement local, stratégies et mécanismes de relance du secteur agricole".

Ces conventions ont été paraphées entre l'université de Tissemsilt et la direction des Services agricoles, l'Office national des terres agricoles, la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) et la Chambre agricole de la wilaya, selon le

recteur de l'université, Dehoum Abdelmadjid, qui a rappelé que ces conventions visent à promouvoir les connaissances dans les domaines scientifiques, techniques et pédagogiques, à la lumière des préoccupations locales liées à l'activité agricole.

A cette occasion, le wali, Fethi Bouzaid, a déclaré qu'il prendra des mesures, à l'avenir, pour permettre aux universitaires spécialisés dans le domaine de l'investissement agricole de bénéficier des terres récupérées, insistant dans ce cadre qu'ils bénéficieront du soutien et de l'accompagnement, à travers différents programmes et avantages disponibles pour

l'investissement, notamment les crédits bancaires. Cette rencontre a été marquée par une présentation exhaustive de la réalité du secteur agricole dans la wilaya par la direction sectorielle, appuyée par des chiffres, ainsi que par l'accent mis sur l'importance de l'implication des agriculteurs dans le recensement général de l'agriculture.

La rencontre a vu la participation de divers acteurs du secteur, parmi lesquels des agriculteurs, des investisseurs, des banques, des artisans, des éleveurs, des professeurs et des chercheurs dans le domaine de l'agriculture, dans le but de faire la lumière sur la réalité du secteur.

## ECOLE DES CADETS DE LA NATION DE BEJAIA Visite guidée au profit des journalistes

L'Ecole des cadets de la nation de Bejaïa a ouvert ses portes, mardi, à des journalistes de la presse nationale, conviés à découvrir, à l'occasion d'une visite guidée, ses structures éducatives et de formation, ses équipements pédagogiques et son encadrement.

Cette visite guidée a été l'occasion de découvrir que tous les éléments de cette Ecole sont modulés de sorte à assurer aux élèves une éducation et une formation d'excellence, adaptée à une

préparation à une carrière militaire.

Inauguré en 2015, l'établissement respire, en effet, la rigueur, la discipline et la performance et est doté d'une logistique variée, garantissant la réussite des élèves avec brio. "Nous avons un taux de réussite de 100%", se réjouit son directeur, le colonel Khalifat Fouad, qui note qu'à l'examen du BEM à l'été 2023, les apprenants ont obtenu des résultats records, dont un candidat qui a obtenu la moyenne de 19,45/20.

Ces résultats sont le "fruit d'un travail soutenu, d'un encadrement de haut niveau et d'une dotation en moyens pédagogiques de grande qualité", a-t-il ajouté, expliquant qu'"outre ses missions de formation et d'éducation, l'école forge les élèves dans divers domaines liés à la vie courante, leur inculquant notamment les valeurs du devoir, du patriotisme et de l'honneur, à même de les aider à faire des carrières exemplaires".

A noter qu'en plus des

moyens et des équipements pédagogiques mis à leur disposition, dont des laboratoires richement équipés, les élèves font aussi du sport, s'adonnent à leurs hobbies, qu'il s'agisse de lecture, de poésie, de musique ou autres loisirs dont le billard.

Ils jouissent ainsi "de conditions de formation, de distraction et de vie, optimales", témoigne un élève de 1ère année secondaire, qui reconnaît que ce qu'il a trouvé à l'école "a dépassé mes attentes".

## GUELMA Lancement des travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique en plein air

Des travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique en plein air, avec ses structures annexes, ont été lancés à la place de la cité Guehdour au centre-ville de Guelma.

Cette nouvelle structure destinée aux jeunes sera réalisée au même endroit que la piscine communale qui avait subi des dégradations après avoir été fermée pendant plus de 20 ans, amenant les services de la commune à la démolir et lancer la réalisation de la nouvelle piscine, selon les explications données à la wali, Mme Houria Aggoune, lors de son inspection du projet courant cette semaine.

Sur site, les responsables du projet ont précisé que la future piscine dispo-

sera d'un bassin de natation de 350 m2, de gradins, d'une cafétéria et d'un promenoir et viendra s'ajouter aux stades de proximité recouverts de gazon synthétique réalisés ces dernières années dans la même cité.

Une enveloppe financière de plus de 53 millions DA a été dégagée du budget de la commune de Guelma pour ce projet, dont le délai de réalisation a été fixé à 12 mois, selon les mêmes explications.

La wali de Guelma a affirmé "la nécessité de renforcer le chantier et de respecter les délais contractuels pour réaliser cette piscine et la doter des installations nécessaires conformément aux normes requises pour son bon fonc-

tionnement". Elle a également appelé à réfléchir, dès à présent, à recouvrir à l'avenir cette structure pour en assurer l'exploitation durant toute l'année et assurer des revenus supplémentaires pour la commune et pour lui permettre de mieux répondre aux aspirations de sa population.

Cette structure permettra, à terme, d'accueillir les jeunes baigneurs et atténuer la pression sur les deux autres piscines du chef-lieu de wilaya, à savoir celle du complexe sportif Souidani Boudjemaâ et la piscine communale qui ne répond plus à la demande constante des jeunes de la région, notamment en été.

## MASCARA Distribution de 40 logements promotionnels aidés à Sidi Kada (wilaya)

Pas moins de 40 logements de type promotionnel aidé (LPA) ont été distribués, mardi dans la commune de Sidi Kada (Mascara) au profit de leurs bénéficiaires, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. La cérémonie de distribution a été présidée par les autorités locales de la daïra de Tighennif, et intervient à la veille de la Journée nationale de la Mémoire, commémorant le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a-t-on indiqué, soulignant que ce quota de logements s'inscrit dans le cadre du programme du logement promotionnel aidé dans sa nouvelle formule (LPA 2). La même source a révélé, par ailleurs, la programmation dans les tout prochains jours d'une opération de distribution d'un quota de 60 logements LPA dans la ville de Sidi Kada, qui a été récemment livrée.

Sur un autre plan, il est prévu la reprise des travaux, prochainement, d'un quota de 422 logements promotionnels aidés, répartis à travers différentes communes de la wilaya, les travaux ayant été à l'arrêt pour des "raisons techniques", selon la direction du logement de la wilaya. Il est attendu, également, le lancement prochain des travaux de réalisation de plus de 400 logements de type promotionnel aidé (LPA), à travers cinq communes, qui disposent d'assiettes foncières destinées à la construction.

Plus de 2.800 logements LPA 2, répartis à travers 20 communes de la wilaya de Mascara, sont actuellement en cours de réalisation et qui connaissent un taux d'avancement des travaux variant entre 20 et 94 pc, selon cette direction.

## NÂAMA Rencontre internationale sur les énergies renouvelables et les systèmes énergétiques les 13 et 14 mai

Les énergies renouvelables, les systèmes énergétiques et leurs applications seront au centre des travaux d'un Colloque scientifique international, qui sera organisé les 13 et 14 mai en cours au centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama, a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

La rencontre, organisée à l'initiative de l'Institut des sciences et de la technologie du Centre universitaire de Nâama, en coordination avec le Commissariat des Énergies renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (Alger), se veut un cadre d'échange de connaissances et d'expériences entre les participants sur les nouvelles réalisations en matière de technologies de production d'énergie renouvelable et propre et les solutions durables qu'elles apportent dans les domaines économique et environnemental, a expliqué le président du Comité scientifique du Colloque, Della Karachi Mohamed. Le programme de cette manifestation scientifique, qui verra la participation d'experts et de chercheurs en provenance des universités de l'intérieur et de l'extérieur du pays, en présentiel et en visioconférence, prévoit la présentation d'exposés sur "les systèmes énergétiques et l'intelligence artificielle", "l'énergie photovoltaïque, l'hydrogène et systèmes de carburant", "la stratégie de gestion des énergies renouvelables et des réseaux intelligents", "les systèmes de stockage d'énergie et d'énergie éolienne", selon la même source.

L'objectif de l'organisation de cette rencontre scientifique et académique est de jeter les bases d'une coopération entre les chercheurs et experts, dans le sillage de ce Colloque, qui œuvre à renforcer la recherche et l'innovation, à réaliser des projets de recherche conjoints, à organiser des sessions de formation et à évaluer des projets innovants liés aux systèmes énergétiques, a-t-on conclu.



## TRANSPORTS

## Groupe Transtev: vers une restructuration des établissements de transport par bus (DG)

Le Groupe de transport terrestre de voyageurs "Transtev" entend restructurer ses établissements de transport public par bus, dans le but d'améliorer leur compétitivité, a indiqué, mardi à Alger, le directeur général (DG) du groupe, Mokhtar Rezzoug.

Lors d'une séance d'audition devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Kamel Aouissat, président de la commission, M. Rezzoug a précisé que "le groupe a élaboré plusieurs mesures pour améliorer son efficacité, dont notamment la restructuration des établissements de transport public de voyageurs par bus, où une étude a été réalisée pour restructurer cinq (5) établissements à savoir l'Entreprise publique économique de transport de voyageurs Centre (EPE TVC), l'EPE TV Est, l'Entreprise nationale de transport de voyageurs (EPE NTV) et l'EPE TV Ouest, ainsi que l'Entreprise publique économique de transport de voyageurs Suburbain (EPE Transub) en vue de leur fusion en une seule grande entreprise".

Le groupe vise, à travers cette fusion, à "rendre ces entreprises plus compétitives face au secteur privé", a-t-il affirmé.

En ce qui concerne le projet de restructuration, le groupe "étudie l'organisation des entreprises concernées selon le principe de spécialisation, ce qui permettra de développer le système de transport par bus, y compris au niveau des wilayas du Sud, notamment des nouvelles wilayas, en complémentarité avec le secteur privé", a soutenu le DG du Transtev.

Ce projet prévoit également un programme d'investissement pour le renouvellement des moyens de transport et l'augmentation de leur nombre, a-t-il indiqué, soulignant que "la part des entreprises de transport public de voyageurs par bus sur le marché national ne dépasse pas 2%".

Pour M. Rezzoug, le projet de restructuration s'inscrit dans un programme plus large de réorganisation de toutes les entreprises du groupe. Après la première phase qui concernera les entreprises de transport par bus, une étude sera réalisée pour restructurer les entreprises de transport guidé.

Par ailleurs, le groupe intensifie ses efforts en matière de numérisation des différents types de transport terrestre, l'objectif étant de fournir un service public de qualité, a-t-il poursuivi.

Dans le cadre du développement du transport terrestre public, le responsable a affirmé la finalisation de l'étude de faisabilité relative aux "bus à haut niveau de service" (BHNS). Un système moderne qui sera mis en place au niveau de certaines wilayas pour "remplacer ou compléter les projets de tramway".

Concernant les téléphériques, M. Rezzoug a affirmé que le ministère des transports avait débloqué, en première étape, une enveloppe de 8,827 mds DA pour les travaux de maintenance.

Le DG de Transtev a révélé, lors de la présentation du bilan de son groupe pour l'exercice 2023, que le total des voyageurs transportés avait dépassé les 155 millions, soit un (1) million par bus et plus de 153 millions via les transport guidés.

Plus de 46 millions d'étudiants ont été transportés par l'entreprise de transport universitaire créée en 2021.

Le groupe des sociétés de transport terrestre comprend cinq (5) entreprises de gestion du transport par bus à savoir SOGRAL et SOGRAT, outre les entreprises des transports guidés : l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), l'Entreprise de l'exploitation du tramway (SE-TRAM), l'entreprise du transport par câbles (ETAC), le bureau d'études des transports urbains (BETUR) et la Compagnie industrielle des transports algériens (CITAL).

Le groupe compte près de 13.000 employés dont plus de 1300 travaillent dans le transport par bus et près de 5.700 dans les transports guidés, selon les chiffres présentés à cette occasion.

## SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS ET LA SANTÉ DES SOLS À NAIROBI

### Le président de la République souligne le rôle pionnier de l'Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, mardi depuis la capitale kenyane, Nairobi, le rôle pionnier de l'Algérie en matière de production d'engrais au niveau mondial, eu égard à ses capacités de production qui lui permettent de répondre aux besoins du marché local et d'approvisionner le marché mondial.

Dans une allocution, lue en son nom par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, lors des travaux du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, le Président Abdelmadjid Tebboune a affirmé que "l'Algérie joue un rôle pionnier en matière d'engrais. Outre sa capacité de répondre aux besoins du marché local, l'Algérie occupe une place de choix en tant que pays fournisseur du marché mondial en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud".

De ce fait, ajoute le président de la République, l'Algérie entend poursuivre ses efforts pour développer le gaz naturel, important facteur dans la fabrication des principaux engrais, à travers le renforcement des investissements directs dans le domaine du pétrole et du gaz.

Il a indiqué, à cet égard, que cette démarche a été consolidée par la "Déclaration d'Alger", qui a couronné les travaux du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu le 02 mars dernier, où a été consacré "le rôle majeur du gaz naturel dans la chaîne des valeurs du secteur de la pétrochimie et des industries chimiques en général, avec un large groupe de principaux marchés finaux, pour la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), y compris la production d'engrais pour garantir la sécurité alimentaire mondiale". Relevant la dimension d'intégration continentale des projets majeurs de développement initiés par l'Algérie, le président de la République a souligné la disponibilité de l'Algérie à "partager ses expériences en matière de renforcement des capacités humaines dans le domaine de la gestion intégrée et durable des ressources naturelles (eau, sols), et l'investissement dans la production et la distribution d'engrais". "Je tiens à saluer

nos engagements visant à atteindre des niveaux de production doublés à l'horizon 2033 en matière d'engrais, tout comme je me félicite du plan pratique et durable qui tend à limiter la dégradation de la santé des sols dans le cadre de notre orientation commune vers de nouvelles politiques d'investissement, permettant aux agriculteurs de s'approvisionner de manière facile en engrais et contribuer ainsi à la fertilisation des terres pour augmenter les récoltes, par le soutien de partenaires des secteurs public et privé", a-t-il ajouté.

Évoquant les défis collectifs que doivent relever les pays africains pour relancer leurs économies et assurer le bien-être de leurs peuples, le président de la République a indiqué que "notre continent dispose des potentialités nécessaires pour subvenir à ses besoins en cette matière vitale, pour la promotion du secteur agricole et le renforcement de notre sécurité alimentaire, en veillant à l'intensification de la coopération au sein des organisations, des institutions économiques et financières et des différents mécanismes réunis dans le cadre de l'Union africaine (UA), lesquels œuvrent à soutenir le développement durable dans notre continent à travers la coordination des efforts des gouvernements pour asseoir des politiques intégrées en matière de production et de commercialisation d'engrais, d'échange d'expertise, d'optimisation du niveau des techniques utilisées dans le domaine de l'agriculture et de modernisation des systèmes de production".

Dans ce contexte, le président de la République a mis en avant "la conjonction actuelle marquée par les répercussions de la crise sanitaire et de la situation géopolitique perturbée dans le monde, avec les effets que cela implique sur la production et l'approvisionnement

en produits agricoles de base, conjugués à la hausse des prix sur les marchés internationaux, des effets ayant amené certains petits agriculteurs, représentant la majorité des producteurs dans notre continent, à réduire l'utilisation des engrais nécessaires pour la fertilisation des sols".

Ainsi, le président de la République a affirmé que "l'Algérie accorde une attention particulière aux opportunités de partage d'expériences et d'expertises et au renforcement de la coopération continentale dans divers domaines, ainsi qu'aux efforts de développement en Afrique, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, de même qu'elle partage, à cette occasion, les préoccupations des pays africains quant à la nécessité d'assurer les engrais pour répondre à leurs besoins alimentaires, et de remédier à la dégradation de la santé des sols, en raison des changements climatiques aigus et des pratiques humaines nuisibles à l'agriculture, à l'environnement et à d'autres ressources naturelles".

"L'Algérie attachée et fidèle à son appartenance africaine, n'a eu de cesse de l'exprimer à travers son adhésion à tous les efforts collectifs susceptibles de réaliser nos aspirations à une Afrique prospère, affranchie de la vulnérabilité et de l'injustice et des séquelles de l'injustice coloniale dont avaient souffert les peuples de notre continent, se dressant toujours à l'avant-garde, à chaque fois qu'il est question d'exploiter les opportunités de coopération régionale et continentale ou de les renforcer", a-t-il souligné.

Les travaux du Sommet sur les engrais et la santé des sols, auxquels participe M. Cherfa en qualité de représentant du président de la République, ont débuté mardi, en présence de délégations officielles et de responsables d'organisations internationales et régionales.

## Cherfa met en avant les efforts de l'Algérie en matière de production d'engrais et d'approvisionnement de l'Afrique

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a mis en avant, mardi depuis Nairobi (Kenya), lors des travaux du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, les efforts de l'Algérie pour augmenter la production d'engrais en vue de satisfaire aux besoins nationaux et contribuer à l'approvisionnement du marché africain.

Dans son allocution lors d'une séance ayant réuni les ministres africains de l'Agriculture dans le cadre de la rencontre, M. Cherfa a souligné "les efforts consentis par l'Algérie pour augmenter la production nationale d'engrais en vue de satisfaire aux besoins nationaux et de contribuer à l'approvisionnement du marché africain, en sus de soutenir les pays du continent dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ce qui s'accorde parfaitement avec la Déclaration d'Abuja (2006)".

Le ministre a affirmé que la participation de l'Algérie à ce Sommet de haut niveau, "se veut une opportunité pour passer en revue le niveau atteint par notre pays en matière de production d'engrais et les efforts de l'Etat pour renforcer leur utilisation à l'effet d'améliorer la produc-

tion et la productivité agricoles". "Nous poursuivons nos efforts pour atteindre les objectifs tracés dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, laquelle s'accorde avec le plan d'action sur les engrais et la santé des sols en Afrique, et le concept d'une gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS)".

Le ministre a ajouté que l'amélioration de la production à travers la fertilisation, la recherche scientifique, l'innovation, la modernisation de l'agriculture et l'augmentation de la récolte, notamment dans les cultures stratégiques, figuraient à la liste des priorités du Gouvernement algérien pour le moyen et long termes, rappelant que l'Etat algérien a veillé, depuis le début des années 1960, à asseoir les bases de l'industrie des engrais, à travers la création de deux usines de production de l'ammoniac et des engrais.

Dans ce contexte, il a indiqué que l'Algérie comptait parmi les pays exportateurs de cette substance élémentaire avec un volume de 7 millions de tonnes/an, dont 3 millions de tonnes d'urée, 2 millions de tonnes de phosphate traité et 2 millions de tonnes d'ammoniac. Evo-

quant les mesures décidées par les pouvoirs publics dans le domaine de l'utilisation des engrais, M. Cherfa a rappelé l'octroi d'un crédit saisonnier sans intérêt pour permettre aux agriculteurs, notamment les petits exploitants, d'acheter les intrants de base pour la production agricole, dont les engrais, les semences et les pesticides, ainsi que l'affectation d'un guichet unique comprenant le financement, l'assurance et l'approvisionnement des producteurs en intrants, notamment dans les cultures stratégiques telles que les céréales et les légumineuses, outre l'augmentation du taux de subvention des engrais à 50% de leur prix de référence pour atténuer les effets sur les agriculteurs de la hausse des prix dans les marchés internationaux.

Ces mesures comprennent le renforcement des capacités des agriculteurs à travers la formation, la sensibilisation et l'orientation dans l'utilisation rationnelle des engrais pour améliorer la nutrition minérale des cultures, augmenter la production et améliorer le rendement, réduire le risque de pollution des eaux souterraines, et inclure la santé des sols dans son concept global (amélioration des propriétés

physico-chimiques et biologiques du sol) dans la priorité du programme national de recherche, a ajouté le ministre. Le ministre de l'Agriculture a également abordé les mesures exceptionnelles prévues en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse au cours de la saison agricole 2022-2023, à savoir le paiement de crédits agricoles (crédit saisonnier) pour une période de trois ans, et la prise en charge par l'Etat du taux d'intérêt, en plus de l'indemnisation des producteurs de céréales touchés par la sécheresse au cours de la saison 2022-2023 et de leur soutien avec des semences et des engrais gratuits.

Organisé par l'Union africaine et le gouvernement de la République du Kenya, ce sommet qui s'étalera jusqu'au 9 mai, intervient en application de la décision de la 37e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tenue à Addis-Abeba les 17 et 18 février 2024.

Ce sommet vise à réunir l'ensemble des parties et acteurs concernés pour mettre en lumière le rôle des engrais et de la santé des sols dans la stimulation d'une croissance durable et favorable de l'agriculture en Afrique.

## PÉTROLE

## Le Brent termine à plus de 83 dollars le baril

Les cours du pétrole ont terminé en légère baisse mais proches de l'équilibre, mardi, les opérateurs se montrant prudents dans un contexte géopolitique très incertain.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet s'est effrit de 0,20%, pour clôturer à 83,16 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en juin, a cédé 0,12%, à 78,38 dollars. Les prix de l'or noir avaient terminé en légère hausse, lundi.



## MARCHÉS BOURSIERS

## Les marchés poursuivent leur marche en avant, Wall Street reprend son souffle

Les Bourses européennes ont terminé nettement dans le vert mardi, aidées par le reflux des taux d'intérêt depuis la publication vendredi du rapport sur l'emploi aux États-Unis, et concentrées sur de nombreux résultats d'entreprises.

Londres (+1,22%) après un week-end de trois jours et Amsterdam (+1,00%) ont toutes deux battu des records en séance et en clôture. Paris (+0,99%) et Francfort (+1,40%) ont aussi progressé.

Pour ce premier jour où tous les marchés

boursiers étaient ouverts dans le monde pour la première fois depuis une semaine riche en ponts, Wall Street a, elle, fait une pause.

Le Dow Jones a grappillé 0,08% et le S&P 500 +0,13% tandis que le Nasdaq a cédé 0,10%.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt ont modéré leur détente en fin de séance, s'inscrivant à 4,45% contre 4,49% la veille, mais 4,42% en matinée, un plus bas en un mois pour les taux américains à dix ans.

Du côté du pétrole, des devises et du bitoin, les cours de cette source d'énergie ont

terminé en légère baisse dans un contexte géopolitique très incertain.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord s'est effrit de 0,20%, pour clôturer à 83,16 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a cédé 0,12%, à 78,38 dollars. Sur le marché des changes, le yen poursuit sa redescente face au dollar (-0,50%) à 154,69 yens pour un dollar. Quant à l'euro, il cédait 0,13% par rapport au dollar, à 1,0755 dollar pour un euro. Le bitcoin valait 63.001 dollars, en baisse de 0,47%.

## Les Bourses chinoises en ordre dispersé à l'ouverture

Les Bourses chinoises évoluaient sans direction claire mercredi dans les premiers échanges, dans un climat d'attentisme des investisseurs vis-à-vis des perspectives en termes de taux d'intérêt américains. A Hong Kong, l'indice

Hang Seng gagnait 0,17% à 18.510,54 points. A Shanghai, l'indice composite cédait 0,20% à 3.141,49 points, tandis que la place de Shenzhen était aussi dans le rouge, reculant de 0,32% à 1.790,97 points.

## La Bourse de Tokyo en baisse

La Bourse de Tokyo reprenait son souffle mercredi après sa poussée de la veille et une séance sans éclat à Wall Street, tandis que les investisseurs se tournaient vers les résultats de grandes entreprises nipponnes attendus cette semaine.

L'indice vedette Nikkei perdait 1,06% à

38.642,27 points vers 00H50 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 0,18% à 2.733,52 points.

Le dollar poursuivait sa progression face au yen, à raison d'un dollar pour 154,83 yens vers 00H45 GMT contre 154,69 yens mardi à 21H00 GMT. La devise européenne montait à 165,44 yens contre 166,37 yens la veille, mais

son cours par rapport au billet vert était quasi inchangé, à un euro pour 1,0750 dollar contre 1,0755 dollar mardi.

Les prix du pétrole reculaient: vers 00H40 GMT le baril de WTI américain perdait 0,22% à 78,21 dollars et celui de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,28% à 82,93 dollars.

## Ouverture atone en vue à la Bourse de Paris

La Bourse de Paris se dirige vers une ouverture autour de l'équilibre mercredi, la séance s'annonçant calme en raison d'un jour férié en France et d'un agenda quasiment vide.

Le contrat à terme de l'indice vedette CAC 40 cédait 0,07% une quarantaine de minutes avant l'ouverture de la séance. Mardi, la cote parisienne a progressé de 0,99%, signant sa troisième séance de hausse consécutive.

En raison de deux jours fériés en France, les volumes d'échanges devraient rester faibles mercredi et jeudi, voire vendredi également si les opérateurs de marchés décident de faire le pont. L'agenda français est de plus quasi vide en indicateurs macroéconomiques mercredi et jeudi. Les marchés boursiers ont enregistré des gains après la publication vendredi de chiffres sur le marché de l'emploi moins

bons qu'attendu, ce qui a conforté les investisseurs concernant une éventuelle baisse des taux cette année.

La Banque centrale européenne pourrait, selon l'avis général des économistes, baisser ses taux directeurs en juin compte tenu du recul de l'inflation et de la faible dynamique économique en Europe.

Mais pour la Réserve fédérale (Fed) américaine, la situation est

plus complexe en raison de pressions inflationnistes pas encore totalement disparues, et les observateurs peinent à savoir si la Fed va bien baisser ses taux dans l'année ou non.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt à 10 ans de l'emprunt français, l'échéance qui fait référence, a baissé mardi pour terminer autour de 2,90%, son plus bas niveau en clôture depuis le 15 avril.

## MARCHÉ DES CHANGES

## Le yen fléchit après le sursaut attribué à l'intervention du Japon

Le yen se repliait pour la deuxième journée d'affilée, mardi, après le violent sursaut de la semaine dernière, attribué à des interventions, non confirmées, des autorités japonaises. Vers 20H45 GMT, la devise nipponne rendait 0,50% face au billet vert, à 154,70 yens pour un dollar. Dimanche, elle avait conclu une rare séquence d'une semaine, durant laquelle elle s'était appréciée de plus de 5%, un tremblement de terre à l'échelle du marché des changes. Cette ruade avait été imputée par plusieurs analystes à deux actions du ministère japonais des Finances pour enrayer la dépréciation de sa monnaie, au plus bas depuis 34 ans. En l'espace, le yen avait fait volte-face immédiatement après avoir franchi les 160 yens pour un dollar.

## CHINE

## La Chine compte plus de 350 millions de vélos électriques (ministère)

Le nombre de vélos électriques a dépassé 350 millions en Chine, où 42,28 millions de vélos électriques, au total, ont été fabriqués l'année dernière, indique le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'Information. Selon le même ministère, plus de 20% de nouveaux vélos électriques fabriqués par les grandes marques du pays sont des modèles alimentés par une batterie au lithium.

A partir du 1er novembre de cette année, une série de normes de sécurité obligatoires pour les batteries au lithium utilisées sur les vélos électriques entreront en vigueur en Chine, a annoncé le ministère, qui a élaboré ces normes.

Les technologies de la batterie au lithium sûre et à haute efficacité ont été considérées comme un domaine clé pour l'amélioration de l'industrie nationale du vélo au cours des dernières années.

## ECONOMIE MONDIALE

## L'OCDE relève sa prévision de croissance mondiale pour 2024

L'OCDE a relevé jeudi sa prévision de croissance mondiale en 2024 à 3,1% contre 2,9% lors de ses dernières projections en février, soutenue en particulier par le dynamisme de la reprise aux États-Unis.

"Un optimisme prudent a commencé à gagner l'économie mondiale", a estimé l'Organisation de coopération et de développement économiques dans un rapport trimestriel, qui pointe du doigt la forte disparité entre les pays en fonction du repli de l'inflation, des baisses des taux d'intérêt pratiqués, et de "besoins d'assainissement budgétaire plus ou moins importants". Les États-Unis voient ainsi leur prévision de croissance pour 2024 relevée à 2,6% en 2024 (contre 2,1% attendus précédemment), après 2,5% l'an dernier.

Parmi les points positifs, l'OCDE note le recul de l'inflation en 2023, qui demeure sur une trajectoire à la baisse, "quoiqu'à un rythme modeste".

De son côté, la croissance chinoise demeure encore plus élevée, relevée à 4,9% en 2024 (contre 4,7% attendus précédemment), notamment via une politique budgétaire expansionniste. La situation est différente pour la zone euro. L'OCDE table sur une croissance légèrement rehaussée à 0,7% (contre 0,6% attendus auparavant), soit une progression toujours très modérée. Elle anticipe néanmoins un rebond à 1,5% en 2025 (contre 1,3% attendus lors des précédentes prévisions de février), à la faveur de la reprise de la demande intérieure. "Les revalorisations salariales sur des marchés du travail tendus et la progression des revenus réels, dans un contexte de recul de l'inflation, stimuleront la consommation privée", souligne l'OCDE. Cette dernière plaide par ailleurs pour une politique budgétaire "prudente", "nécessaire afin de reconstituer les marges de manœuvre budgétaires et de compléter l'assouplissement progressif de l'orientation de la politique monétaire à mesure que l'inflation revient vers l'objectif". Enfin, l'OCDE estime que les vives tensions géopolitiques continuent de constituer un risque pour l'économie à court terme, "surtout si les conflits en cours au Moyen-Orient devaient s'intensifier et provoquer des perturbations sur les marchés de l'énergie et financiers, accentuant l'inflation et freinant la croissance".

APR

## ÉTATS UNIS

## Le régulateur aérien (FAA) ouvre une enquête sur Boeing

L'Agence américaine de l'aviation civile (FAA) a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête sur Boeing, afin de déterminer si le constructeur aéronautique américain a effectué les inspections requises de ses avions, et si des documents n'ont pas été falsifiés par des employés. Cette investigation vise à savoir si Boeing a correctement mené les inspections obligatoires portant sur les raccords électriques des ailes au fuselage de l'appareil "sur certains avions 787 Dreamliner", a indiqué la FAA dans un courrier électronique.

L'agence précise qu'elle "enquête pour savoir si Boeing a effectué les inspections et si des employés de l'entreprise ont pu falsifier les documents liés à l'avion". Cette enquête a

été ouverte après que Boeing eut informé l'agence "en avril qu'elle n'avait peut-être pas effectué les inspections requises".

Le constructeur aéronautique "ré-inspecte tous les appareils 787 encore en production et doit également élaborer un plan pour s'occuper de la flotte en service", ajoute la FAA. Le 787 Dreamliner et le 737 MAX ont subi moult problèmes de production depuis 2023, qui ont freiné les livraisons de l'avionneur. Cela a contraint plusieurs compagnies aériennes à modifier leurs plannings de vol pour 2024.

Scott Stocker, responsable du programme 787, a envoyé le 29 avril un email à ses employés de Boeing en Caroline du Sud, où sont

fabriqués ces appareils, les informant qu'un "coéquipier a vu ce qui semblait être une irrégularité dans un test de conformité requis au niveau de la jonction du corps de l'aile".

"Il en a parlé à son manager, qui l'a portée à l'attention de la haute direction", a-t-il ajouté. "Nous avons rapidement examiné l'affaire et avons appris que plusieurs personnes avaient enfreint les politiques de l'entreprise en n'effectuant pas un test requis, mais en enregistrant le travail comme étant terminé", a encore écrit Scott Stocker.

Il a assuré que l'équipe d'ingénieurs (de Boeing) a évalué que cette faute n'avait pas créé de problème immédiat de sécurité des vols.

## SCANDALE DES "VOLS FANTÔMES"

## Amende de 66 millions de dollars pour Qantas

La compagnie aérienne australienne Qantas devrait payer une amende de 66 millions de dollars et 13 millions de dollars d'indemnisation à des passagers victimes du scandale des "vols fantômes", annulés ou mal reprogrammés, a affirmé lundi l'organisme de surveillance de la concurrence australien.

Le montant de l'amende doit encore être validé par la justice.

La compagnie "a admis avoir trompé les consommateurs en annonçant des sièges sur des dizaines de milliers de vols alors qu'ils avaient été annulés, selon la Commission australienne de la concurrence et de la consommation. Qantas devrait verser 13 mil-

lions de dollars d'indemnisation à 86.000 voyageurs touchés par les annulations ou les reprogrammations bâclées, selon cette source.

"La conduite de Qantas était inacceptable", a déclaré la présidente de cette commission, Gina Cass-Gottlieb.

"De nombreux consommateurs auront fait des projets de vacances, d'affaires et de voyage après avoir réservé un vol fantôme qui avait été annulé", a-t-elle déploré.

Qantas a admis que, dans certains cas, les clients avaient réservé des vols qui avaient été annulés "deux jours ou plus" auparavant.



## SAISON ESTIVALE Des opérateurs touristiques publics et privés s'engagent à proposer des prix promotionnels (CREA)

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a organisé, mardi à Alger, une réunion de concertation avec les opérateurs économiques publics et privés du secteur du tourisme et particulièrement des infrastructures hôtelières, et qui se sont engagés à cette occasion, à optimiser leurs offres de service en prévision de la prochaine saison estivale, à travers notamment des prix promotionnels.

Selon un communiqué du CREA, cette rencontre a réuni les groupes touristiques HTT et SIH, l'ONAT de l'ONT ainsi que la Fédération nationale des hôteliers et tourisme. L'ensemble des participants représentent plus de 1.600 hôtels répartis sur le territoire national. Les objectifs à atteindre, en faveur des familles algériennes du pays et la communauté nationale

établie à l'étranger, sont de "leur permettre de bénéficier de prix attractifs dans des hébergements hôteliers de qualité tout au long de l'année, et leur donner la possibilité de découvrir l'immense patrimoine touristique de notre pays", souligne l'organisation patronale.

Ainsi, "cette opération qui sera lancée au début de la saison estivale va permettre aux familles algé-

riennes de profiter pleinement de leurs vacances et de leurs week-end sur le territoire national", ajoute le CREA saluant "l'engagement citoyen" des opérateurs économiques qui vont être partenaires à part entière de l'opération et affirmant sa volonté de "continuer à agir en faveur de la consolidation du pouvoir d'achat de nos concitoyens".

## GHARDAIA

### Exercice de simulation de recherche et sauvetage d'un avion en détresse exécuté avec succès

Un exercice de simulation de recherche et de sauvetage d'un avion en détresse en zone saharienne a été exécuté avec succès, dans la région de Oued N'Chou à une trentaine de Km au Nord/est de Ghardaia, par le Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire, a-t-on constaté sur place.

L'exercice, baptisé "SAREX 2024" consiste en une simulation d'un avion civil en détresse avec une panne de moteur transportant une cinquantaine de passagers à son bord survolant une zone désertique avant de s'écraser, selon le synopsis de la simulation.

Une fois l'alerte signalée, les différents acteurs des modules de recherche et de sauvetage sont informés au titre du dispositif, le plan d'urgence et de gestion de crise (ORSEC) est déclenché sous l'autorité du wali, un avion de reconnaissance est envoyé pour localiser le lieu du Crash, a-t-on expliqué.

L'envoi de l'avion de reconnaissance pour la localisation du lieu du crash est

suivi par un déploiement des unités spécialisées de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile (PC) et des services de la santé militaire et civile ainsi que les éléments de la Police scientifiques pour identification des victimes et les agents des Douanes pour sécuriser leurs bagages, après un largage de kits de survie et de premiers soins sur l'endroit de cet accident aérien, a-t-on constaté.

Ce déploiement vise la sécurisation des lieux, la maîtrise des incendies, l'évacuation des victimes notamment les blessés et la recherche des boîtes noires de l'avion pour l'analyse de leurs données, a-t-on fait savoir.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de la cellule de communication du Commandement des Forces de défense aérienne du territoire, le lieutenant-colonel Amine Belabed a indiqué que cette simulation exécutée avec professionnalisme permet de vérifier le degré de préparation et le travail de coor-

dination entre les différentes forces d'intervention dans un tel sinistre.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre du programme tracé pour l'année 2024 par le Chef d'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, afin d'évaluer et tester la chaîne de Commandement et le schéma d'alerte des forces d'intervention.

De son côté, le Directeur de l'exercice SAREX 2024, le colonel Ilyès Boulaaras, a souligné que "cet exercice de simulation exécuté dans les conditions les plus proches de la réalité, a révélé la disponibilité de déploiement de nos forces, l'évacuation des victimes et les secours dans de pareil cas".

Cet exercice, qui a duré environ trois heures a permis de tester le plan ORSEC de la wilaya de Ghardaia en cas de catastrophe aérienne, la coordination et l'efficacité de l'intervention, a affirmé le wali de Ghardaia, Abdellah Abinouar.

Et d'ajouter que cette simulation théorique et pratique vise le

développement et le perfectionnement des méthodes d'intervention et des moyens techniques pour atténuer les conséquences des cas de catastrophe.

Dotées d'importants moyens logistiques et d'équipements spéciaux d'intervention, les équipes d'intervention (ANP, GN, PC, le secteur de la santé militaire et civile, ainsi que les différents responsables de la wilaya de Ghardaia) qui ont participé à cet exercice, ont démontré leur aptitude à des cas de catastrophes dans une région saharienne et désertique sous des conditions climatiques extrêmes (vent et tempête de sable).

Cet exercice de simulation s'est déroulé sous la supervision du Commandement Régional de Défense Aérienne de la 4<sup>e</sup> Région militaire (4-RM) à Ouargla et en présence de responsables et cadres de la Défense nationale ainsi que le wali de Ghardaia et les autorités civiles concernées par cet exercice de recherche et sauvetage des aéronefs en détresse.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS

### Riche programme pour la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs

La Direction générale des forêts (DGF) a tracé un riche programme, en vue de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs qui coïncide avec le 11 mai de chaque année, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué, soulignant que les festivités officielles se dérouleront samedi prochain au Parc national d'El Kala (El Tarf).

Ce programme prévoit des activités scientifiques, des excursions ornithologiques, des programmes éducatifs, des expositions artistiques et des concours en collaboration avec le Réseau national d'observateurs ornithologues algériens, et ce avec l'appui et la collaboration des Conservations des forêts, les Parcs nationaux, des Centres cynégétiques et Réserves de chasses, précise-t-on de même source.

Cette Journée sera célébrée cette année sous le slogan "les oiseaux migrateurs et les insectes", une thématique qui reflète "l'importance des insectes pour les oiseaux migrateurs et soulignera les préoccupations liées à la diminution des populations d'insectes qui constituent une source d'énergie essentielle pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs", relève la DGF.

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs est célébrée sous l'égide de la convention-cadre sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, et l'accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, deux traités internationaux sur la vie sauvage administrés par le programme des Nations unies pour l'environnement "PNUF".

Elle sera l'occasion de souligner "la nécessité de mesures de conservation proactives, dont notamment la réduction de l'utilisation de pesticides et d'engrais et, si possible, de passer à l'agriculture biologique, et de maintenir et relier les zones de végétation naturelle qui fournissent de la nourriture et des abris aux oiseaux et à d'autres espèces dans les paysages agricoles", indique la même source.

## EL TARF

### Arrestation de quatre individus sur le point de mettre le feu délibérément à la forêt adjacente à la plage de "Fertassa"

Quatre (4) individus ont été arrêtés, pour avoir délibérément mis le feu à la forêt adjacente à la plage de "Fertassa" à la commune d'Echatt dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, mardi, un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Dréan.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Dréan, informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt et la protection de la richesse forestière, et suite à l'exploitation d'informations parvenues au groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la commune de Ben M'hidi dans la wilaya d'El Tarf, faisant état d'un groupe d'individus sur le point de produire du charbon destiné à la vente pour la fête d'Aïd-El-Adha, une opération de ratissage a été effectuée à la forêt adjacente à la plage de Fertassa, qui s'est soldée par la découverte de 15 charbonnières en fosses, avec un poids total estimé à 9800 kg", selon le communiqué. Suite à quoi "quatre individus ont été arrêtés, et après parachèvement de l'enquête préliminaire, les mis en cause ont été présentés devant le parquet le 6 mai 2024, et une enquête judiciaire a été ouverte pour crime de mise à feu intentionnelle par un tiers, pour délit de transport d'un produit forestier, quelle que soit son origine, sans autorisation, exploitation de produits forestiers à l'intérieur du domaine forestier sans autorisation, des actes punis en vertu de la loi 23-21 relative aux forêts et aux richesses forestières du 23/12/2023", a relevé la même source.

"Après l'audition des accusés par le juge d'instructions, ce dernier a ordonné la mise en détention provisoire d'un accusé (1) et trois (3) autres sous contrôle judiciaire", conclut la même source.

## Appel à la création d'un observatoire national de lutte contre la falsification (Rencontre)

Les participants à une journée d'étude dédiée à l'explication de la nouvelle loi 02-24 relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux, tenue mardi à Ghardaia, ont appelé à créer un observatoire national chargé de l'élaboration d'une stratégie de lutte contre ce phénomène.

Les intervenants, des cadres de l'appareil judiciaire, des universitaires et des académiciens, ont recommandé la nécessité de vulgariser cette loi, l'ancrage de la culture juridique en milieu de la société, l'implication de la société civile dans la lutte contre les crimes de falsification, en sus de la création des laboratoires régionaux de police judiciaire chargés d'expertises, en vue de statuer d'une manière rapide dans les affaires de faux et usage de faux.

Dans ce cadre, le président de la Cour de justice de la wilaya de Ghardaia, Mustapha Semati, a souligné que cette journée d'étude, retenue au titre de la formation continue des personnels du secteur, magistrats et agents de justice, tend à expliciter la nouvelle loi 02-24 relative à la lutte contre la falsification et l'usage de faux mise en place par le législateur algérien pour lutter contre ce phénomène et la cybercriminalité au travers la prise des procédures coercitives.

Dans un exposé intitulé "Causes, objectifs et mesures conservatoires stipulées dans la loi 02-24", l'universitaire Moulay Brahim Abdelhakim, université Ghardaia, a affirmé que "cette loi vient à point nommé corroborer le système judiciaire, son harmonie en termes de lutte contre les

crimes liés à la falsification, l'escroquerie et le crime organisé, avant d'ajouter que la dite loi vise la moralisation de la vie publique, le traitement profond et dissuasif de pareils crimes".

Pour sa part, la vice-présidente de la Cour de justice de Ghardaia, Hiba Sahraoui, a fait savoir que "cette loi est susceptible d'organiser, au titre du renforcement de la sécurité judiciaire, les différentes opérations financières numériques".

De son côté, le procureur général auprès de la Cour de Ghardaia, Abdelkader Belatra, a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts pour faire face à ce phénomène en recrutant davantage eu égard au développement des nouvelles technologies.



## KENYA

**Le bilan des inondations s'alourdit à 238 morts tandis que les fortes pluies continuent**

Le nombre de personnes ayant perdu la vie dans les inondations et glissements de terrain dévastateurs déclenchés par de fortes pluies au Kenya depuis le mois de mars est passé à 238, et 75 autres sont toujours portées disparues, a annoncé mardi le gouvernement.

Selon Isaac Mwaura, le porte-parole du gouvernement, huit autres personnes ont péri dans les violentes inondations ces dernières 24 heures. Il a ajouté que 47.000 mé-

nages ont été déplacés, tandis qu'un total de 286.011 personnes ont été touchées par les fortes pluies et les inondations à travers le pays. Le porte-parole a aussi précisé que le

gouvernement s'était engagé à protéger la vie des personnes touchées et qu'il était en train de construire des logements pour accueillir les personnes déplacées.

## AFRIQUE DU SUD

**Sept morts, une quarantaine d'ouvriers piégés sous un immeuble (nouveau bilan)**

Les secouristes ont redoublé d'efforts mardi pour retrouver des dizaines d'ouvriers piégés dans les débris d'un immeuble en construction qui s'est effondré la veille à George, sur la côte sud-africaine, provoquant la mort de sept personnes, selon le dernier bilan des autorités. En soirée, 33 personnes avaient été sorties des gravats, dont sept ont succombé à leurs blessures, les autres étant pour la plupart hospitalisées. Les sauveteurs recherchaient encore 42 ouvriers, dont 11 avec lesquels un contact a pu être établi dans la journée.

"Ils sont là-dessous depuis plus de 24 heures désormais, c'est déjà long", a déclaré le chef du gouvernement provin-

cial Alan Winde, lors d'un point-pressé dans l'après-midi, rappelant que le standard international pour une opération de sauvetage s'étend sur trois jours. "Nous sommes en contact avec onze personnes", avait raconté un peu plus tôt Colin Deiner, responsable des opérations de secours, dont "quatre qui sont coincées dans un sous-sol".

Certains ont pu téléphoner pour se signaler. "On leur a demandé d'éteindre régulièrement leurs mobiles pour conserver leur batterie", a raconté M. Winde.

Ceux qui ont pu se signaler, via leurs téléphones mobiles, ou en criant et tapant pour faire du bruit, ont été identifiés sur trois sites jugés priori-

taires, a précisé M. Deiner. Mais "on ne sait pas combien de gens se trouvent" précisément dans chacun d'entre eux.

Il s'agit d'une "opération longue et complexe", nécessitant une "recherche approfondie avec des chiens", a-t-il affirmé. Il a précisé qu'il avait fallu 17 heures aux sauveteurs pour extraire l'une des personnes piégées après sa localisation initiale.

Une fois sorties les personnes localisées, "nous commencerons à déstratifier" les gravats, c'est-à-dire dégager étage par étage, car "il pourrait encore y avoir des survivants" en dessous, a expliqué M. Deiner. Les secouristes doivent "couper dans les couches de béton" qui pèsent des tonnes

"et les soulever", a rappelé M. Winde, un travail long et délicat. Le bâtiment de cinq étages, comprenant un parking souterrain, s'est effondré pour des raisons encore indéterminées. Il devait contenir 42 appartements, du studio au trois-pièces. Ses plans avaient été approuvés par la mairie en juillet 2023.

Une enquête de police a été ouverte. Un poste opérationnel coordonne les différents intervenants sur place, venus de plusieurs villes environnantes et même du Cap, à plus de 400 km à l'ouest du sinistre. George est une ville moyenne de quelque 160.000 habitants, située à proximité de la Garden Route, très touristique, qui longe la côte sud du pays.

## ARGENTINE

**Quatre morts lors d'un vol de câble électriques (police)**

Quatre corps ont été découverts dans un pick-up à Bahia Blanca (centre de l'Argentine), abandonnés après avoir été électrocutés lors d'un vol de câbles électriques, un délit en hausse, sur fond de détresse économique, ont indiqué mardi police et justice. La police de Bahia Blanca (640 km au sud de Buenos Aires) a découvert dans la nuit le véhicule avec les corps devant un hôpital de la ville. Une cinquième personne, brûlée, se trouvait dans la voiture et a été hospitalisée, avec un pronostic "réservé".

Les victimes, âgées de 18 à 32 ans, "présentaient des brûlures et signes d'électro-

cutation. Il a été établi qu'ils avaient tenté de voler des câbles d'une ligne à haute tension, et avaient subi une décharge", a indiqué en conférence de presse le directeur de la police locale Gonzalo Bezos.

Le véhicule avait été engagé peu auparavant dans une course-poursuite avec la police, avant d'être abandonné devant l'hôpital, a indiqué dans un tweet le procureur local qui a par ailleurs annoncé une interpellation. Il s'agirait du père d'une des victimes, et conducteur du pick-up, selon la police. Un talkiewalkie du type utilisé par la police a également été saisi dans le véhicule, a confirmé le commissaire Bezos.

Selon la presse, le kilo de cuivre peut atteindre 7.000 pesos (7,50 dollars) à la vente au marché noir. En l'absence de statistiques globales, la presse rapporte régulièrement des cas de décès ou graves brûlures, souvent de jeunes, survenus lors de vols de câbles : au moins quatre morts au premier trimestre, à Mendoza, Cordoba, et La Plata notamment.

En mars, la police a saisi dans la province de Corrientes (nord-est) un cargaison de plus de 28 tonnes de fils de cuivre volés ainsi que d'argent liquide à bord d'un camion, pour une valeur totale de 788 millions de pesos (plus de 850.000 dollars).

## ETATS UNIS

**Pont effondré à Baltimore: le corps de la dernière victime retrouvé**

Le corps de la dernière victime de l'effondrement d'un pont à Baltimore, qui a entraîné la mort de six personnes fin mars, a été retrouvé, ont indiqué les autorités de l'Etat du Maryland (côte est des Etats-Unis) mardi. Le "Dali", un porte-conteneurs long de 300 mètres, s'était encastré le 26 mars dans une pile du pont Francis Scott Key de Baltimore,

provoquant son effondrement. Six ouvriers qui effectuaient des travaux de réparation de la chaussée sur le pont lorsqu'il a été percuté par le navire, ont été portés disparus. Deux autres avaient pu être secourus. La victime dont le corps a été retrouvé mardi a été identifiée par les autorités comme étant Jose Mynor Lopez, un ouvrier de 37 ans originaire de Balti-

more. "Aujourd'hui, Jose Mynor Lopez, sixième et dernière victime portée disparue, a été retrouvé", a indiqué sur X le maire de Baltimore, Brandon M. Scott. Les travaux pour une réouverture complète du chenal vont se poursuivre "alors que nous clôturons le chapitre de cet effort (de récupération)", a déclaré M. Scott. L'effondrement du pont a entraîné le blo-

cage d'une partie du transport maritime dans l'un des ports les plus actifs du pays. Un couloir temporaire de navigation a été ouvert pour notamment permettre le passage de navires effectuant les opérations de secours et de déblaiement. La police fédérale américaine (FBI) et le Conseil national de la sécurité des transports ont ouvert une enquête sur l'accident.

## CLIMAT

**La planète toujours en surchauffe en avril, 11<sup>e</sup> mois d'affilée de record mensuel (Copernicus)**

Le monde a encore connu des températures "remarquables" en avril, marqué par un nouveau record mensuel de chaleur sur terre comme à la surface des océans, selon le dernier bilan de l'observatoire européen Copernicus publié mercredi.

Le phénomène climatique naturel El Niño "a continué de s'affaiblir", laissant entrevoir un possible répit plus tard dans l'année, mais sans rien changer à la tendance de fond d'un réchauffement alimenté par la combustion massive du pétrole, du charbon et du gaz fossile.

Depuis juin l'an dernier, tous les mois ont battu leur propre record mensuel de chaleur. Avril 2024 ne fait pas exception à la règle avec une température moyenne de 15,03 C, soit 1,58 C plus élevée qu'un mois

d'avril normal dans le climat de l'ère pré-industrielle (1850-1900). "Bien qu'inhabituelle, une telle série de records mensuels avait déjà été observée en 2015/2016", précise Copernicus. Sur les 12 derniers mois, la température du globe a été en moyenne 1,61 C plus élevée qu'à l'ère pré-industrielle, dépassant la limite de 1,5 C fixée par l'accord de Paris de 2015 sur le climat.

Le mois dernier a d'ailleurs été le deuxième mois d'avril le plus chaud jamais enregistré en Europe, tout comme l'avait été mars et l'ensemble de la période hivernale. La température de surface des océans a de nouveau battu un record mensuel en avril, à 21,04 C en moyenne hors zones proches des pôles, marquant un 13<sup>e</sup> record mensuel d'affilée.

Cette surchauffe menace la vie marine, entraîne plus d'humidité dans l'atmosphère et menace la capacité des océans à assurer leur rôle crucial d'absorption des émissions des gaz à effet de serre d'origine humaine.

Toutefois, la température a marqué une petite inflexion par rapport à mars et son record absolu, tous mois confondus (21,07 C). Le phénomène climatique naturel El Niño "a continué de s'affaiblir" en avril pour aller vers des "conditions neutres", estime Copernicus. Fin mars, l'ONU avait déjà averti qu'il y avait une "probabilité élevée" que 2024 affiche à son tour des températures inégalées, alors que 2023 vient conclure une décennie de chaleur record, poussant la planète "au bord du gouffre".

## ESPAGNE

**Restrictions d'eau allégées à Barcelone après les pluies récentes**

Le gouvernement régional catalan a annoncé, mardi, l'allègement des restrictions d'eau dans l'agglomération de Barcelone, qui sort ainsi de plusieurs mois d'état d'urgence sécheresse, grâce aux pluies tombées récemment dans la région.

"L'augmentation des réserves" hydriques "nous permet de modifier à la baisse les restrictions mises en place au cours des trois derniers mois", a assuré la porte-parole du gouvernement catalan, Patricia Plaça, lors d'une conférence de presse à Barcelone.

Les autorités catalanes avaient décrété l'état d'urgence le 1<sup>er</sup> février pour 6 millions de personnes, la plupart à Barcelone et dans sa ceinture métropolitaine, en raison de la sécheresse historique à laquelle est confrontée cette région du nord-est de l'Espagne depuis trois ans.

L'entrée dans la première phase de cet état d'urgence, qui en comprend trois, avait entraîné un renforcement des restrictions pour l'utilisation de l'eau, en particulier pour l'agriculture et l'industrie - des secteurs qui vont désormais pouvoir augmenter légèrement leur consommation.

Les dotations d'eau pour l'irrigation agricole seront ainsi réduites de 40% par rapport à leur niveau habituel, et non de 80% comme dans la phase précédente, selon les autorités. Le plafond de consommation pour le grand public va être, lui, porté à 230 litres par personne et par jour, contre 200 pendant l'état d'urgence.

Ces décisions ont été rendues possibles par les pluies tombées ces dernières semaines en Catalogne, qui ont permis au niveau des réservoirs catalans stockant l'eau de pluie de repasser à 23,7% de leur capacité après être tombé sous la barre des 16% en février.

## CÔTE D'IVOIRE

**10 ans de prison pour 13 personnes impliquées dans un trafic international de cocaïne**

Treize personnes impliquées dans un important trafic international de cocaïne, dont le cerveau des opérations en Côte d'Ivoire, ont été condamnées mardi à 10 ans de prison, a annoncé le juge du Pôle pénal économique et financier d'Abidjan.

En avril 2022, plus de deux tonnes de cocaïne avaient été saisies dans les villes portuaires d'Abidjan et San Pedro, un record pour ce pays, d'une valeur marchande estimée à 41 milliards de francs CFA (près de 62 millions d'euros). Une trentaine de personnes avaient été interpellées.

Mardi, après trois mois d'audiences, 13 personnes de différentes nationalités ont été condamnées pour "trafic international de drogue" et "association de malfaiteurs", et devront payer chacune 50 millions de francs CFA (76.224 euros) d'amende.

Parmi elles figure notamment l'ancien policier espagnol Miguel Angel Devesa, cerveau des opérations de ce réseau en Côte d'Ivoire.

Dans un communiqué, la procureure de la République, Nina Kamagaté, explique que "l'enquête a mis en exergue un vaste réseau de trafic de drogue (cocaïne) opérant entre le Suriname, la Colombie, l'Italie, l'Espagne et notre pays", la Côte d'Ivoire. "La drogue découverte (en 2022) tant à San Pedro qu'à Abidjan a pour origine le Suriname" et "appartient à un cartel colombien qui a décidé de faire de la Côte d'Ivoire un pays de transit dans le trafic de drogue", ajoute-t-elle. Les condamnés ont 20 jours pour faire appel.

## BEJAIA

## L'inauguration du centre de lutte contre le cancer prévue le 1<sup>er</sup> novembre

Le centre de lutte contre le cancer en cours de réalisation dans la commune d'Amizour (Bejaia) connaît un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 67%, a-t-on appris, dimanche, auprès de la wilaya.

L'inauguration de l'établissement est prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain, coïncidant avec la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, et l'effort est actuellement concentré sur les finitions et la mise en place des équipements requis, a-t-on souligné, ajoutant que tout est mis en œuvre pour la livraison, dès juillet prochain, du service de radiothérapie, dont la dotation matérielle est envisagée avec des équipements de dernière génération, a-t-on assuré.

## MOSTAGANEM

## Lancement de l'opération de réhabilitation de trois polycliniques (wilaya)

Une opération d'urgence a été lancée dans la wilaya de Mostaganem pour réhabiliter trois polycliniques, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé, mercredi, à l'installation des entreprises chargées de réaliser les travaux de réhabilitation de trois polycliniques, situées dans la commune de Mostaganem, pour un coût total estimé à 90 millions DA. Le wali a installé la première entreprise au niveau de la polyclinique de la cité "5 juillet 1962", pour laquelle il a été alloué un montant de 24 millions DA, dont l'achèvement des travaux a été fixé à 3 mois, a ajouté la même source.

A Haï "Hamou Boutlelis", le chef de l'exécutif de la wilaya a procédé à l'installation de la deuxième entreprise en charge de la réalisation des travaux de réhabilitation de la polyclinique "Abed Belkhdja", connue sous le nom de (Belalla Kheira), dans un délai de 75 jours, pour un coût financier avoisinant les 33 millions DA.

La polyclinique située à haï "Salamandre", très fréquentée pendant la saison estivale, a bénéficié d'un projet similaire visant à améliorer les services de santé et à offrir les conditions de travail idoines au personnel médical, ont précisé les services de la wilaya.

Le même responsable qui a inspecté, lors de sa visite sur le terrain, plusieurs installations et structures et a proposé le transfert, à titre provisoire, des équipements et matériels médicaux, ainsi que les différents services médicaux, jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de rénovation des trois polycliniques, a-t-on fait observer. A souligner que la wilaya de Mostaganem, suite à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) avait réhabilité et équipé 57 salles de soins, le tout pour un coût financier dépassant les 150 millions DA.

"Ces opérations ont permis de réhabiliter ces structures sanitaires, implantées à travers 28 communes sur un total de 32 communes dont dispose la wilaya, et de les doter en fournitures et équipements médicaux de pointe, afin d'offrir des prestations médicales de qualité aux populations des zones rurales et enclavées, a-t-on signalé.

## KHENCHELA

## 142 millions DA pour réaliser une polyclinique à Ain Touila (DSP)

Une enveloppe financière de 142 millions DA a été allouée à la réalisation d'une polyclinique au village Belkitane dans la commune d'Ain Touila, wilaya de Khenchela, apprend-on samedi du directeur locale de la santé. "Le coup d'envoi des travaux de réalisation de cette polyclinique dont le marché a été temporairement attribué et le délai des recours épuisé, sera prochainement donné", a précisé à l'APS Mohamed Zineddine El Okbi.

Le délai contractuel de réalisation de cette structure sanitaire n'excède pas les 12 mois, a ajouté le même responsable qui a relevé que ce projet ainsi que celui d'extension de la polyclinique d'Ain Touila-centre amélioreront la couverture sanitaire et les prestations assurées à la population de cette collectivité locale.

Le directeur de la santé a fait état de la récente affectation d'une enveloppe financière de 115,3 millions DA pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'extension de la polyclinique d'Ain Touila-centre dans un délai n'excédant pas les six mois, en plus de la restauration des salles de soins des villages de Koudiel El Gameh, Bekar-1, Bekar-2 et Bezina dans la même collectivité locale.

## ASTHME

## Le CHU de Beni-Messous abrite la célébration de la Journée mondiale

Le CHU "Issad Hassani" de Béni-Messous (Alger) a abrité mardi, une rencontre à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'asthme, ayant porté notamment sur la sensibilisation des citoyens et les progrès réalisés par l'Algérie dans la prise en charge de cette pathologie.

"Il s'agit, à travers cette célébration, de sensibiliser les citoyens sur l'asthme et d'en débattre sur les plans clinique et moléculaire, sachant que la prévalence de cette pathologie est en moyenne de 5% de la population", a déclaré, le Professeur Merzak Ghamaout, président de la Société algérienne de Pneumologie (SAP).

Il a relevé que cette pathologie est une "problématique de santé publique dont le coût de prise en charge est très", ajoutant

qu'elle touche toutes les tranches d'âges. Abordant l'aspect thérapeutique de l'asthme, le Chef de service d'Immunologie dudit CHU, Pr Réda Djidjik, a fait part, de son côté, de l'enregistrement de "2 molécules de médicaments innovants", destinées aux formes sévères de la maladie et face auxquelles le traitement traditionnel "ne répond pas".

"Nous maîtrisons de mieux en mieux la physiologie de la maladie et nous préparons à aller vers la

médecine précise à travers les biothérapies et les médicaments biologiques", a-t-il expliqué, notant que ces traitements "novateurs et sophistiqués assurent une meilleure prise en charge de cette pathologie".

Intervenant en sa qualité de chef du service de la Médecine du travail dans le même établissement, Pr Chérifa Idder, a évoqué, quant à elle, l'existence de "16 classifications de l'asthme professionnel" reconnues par la Caisse nationale des Assurances

sociales (GNAS) comme des maladies professionnelles, dont les affections dues à différents produits et matières, comme le bois, l'acide, les oxydes.

Lors de cette manifestation scientifique, nombre de thématiques ont été à l'ordre du jour, à savoir, les aspects immuno-pathologiques de l'asthme, son diagnostic différentiel, la prise en charge en réanimation de l'asthme aiguë grave, et le diagnostic de l'asthme sévère chez l'enfant.

## CONSTANTINE

## Reprise des activités de greffes rénales à l'EHS Abdelkader Bouchérit

Les activités liées à la transplantation rénale viennent d'être reprises à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en urologie-néphrologie et transplantation rénale, Abdelkader Bouchérit, situé à la cité Daksi Abdesselam (Constantine), a-t-on appris, mardi, auprès de la directrice de la santé et de la population, Lynda Bouguira. Ces opérations chirurgicales qui étaient interrompues depuis environ deux ans, sont considérées comme l'une des priorités du programme 2024, établi par les services de la santé, a précisé à l'APS la même responsable.

Des équipes pluridisciplinaires spécialisées ont été mobilisées, depuis la fin du mois d'avril dernier,

pour la relance de ces activités, selon un programme élaboré par les services de cet établissement ayant pour objectif d'offrir les meilleurs soins possibles pour les malades de l'ensemble de la région Est du pays, a fait savoir la même responsable.

Il a été procédé, a-t-elle indiqué, au lancement par l'établissement d'un cahier de charge relatif à l'acquisition, pour la première fois, des équipements d'analyses médicales performants, correspondants aux normes recommandées pour la réussite d'une transplantation rénale (analyses de la compatibilité des groupes sanguins entre donneur et receveur), et cela, a-t-elle affirmé, afin d'épargner le long déplacement

des malades vers les wilayas d'Alger et d'Annaba pour effectuer ces analyses médicales.

Mme Bouguira a ajouté, dans le même contexte, que l'initiative vise également à améliorer la prise en charge des malades en insuffisance rénale, notamment celles chroniques, qui restent tributaire d'un dépistage précoce, tout en contribuant à réduire le nombre de patients enregistrés en listes d'attente.

Couronnées de succès, deux opérations de transplantation rénale, ont été réalisées la semaine dernière au sein du même établissement de santé, en présence de spécialistes de l'Agence nationale des greffes (ANG), a-t-on conclu.

## MÉDÉA

## La nécessité de "renforcer" la réglementation relative à la gestion des médicaments périmés soulignée (Rencontre)

Les participants à une Journée d'information et de sensibilisation sur la gestion des produits pharmaceutiques périmés, organisée mardi au pôle universitaire de Médéa, ont souligné la nécessité de "renforcer" le cadre réglementaire régissant ce volet afin de "mieux protéger" la santé du citoyen et "préserver durablement l'environnement".

"Une avancée notable a été enregistrée durant les dernières années en matière de traitement et d'élimination des produits pharmaceutiques périmés grâce aux dispositions prises par les ministères de l'Environnement et de la Santé qui ont permis de mieux organiser cette activité, mais des efforts supplémentaires doivent être fournis pour optimiser la gestion de ces produits", a indiqué le président du syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), Karim Merghemi.

Il a précisé que "le traitement des médicaments périmés se fait de manière régulière et organisée" à la faveur de l'avènement

d'entreprises spécialisées dans leur collecte et élimination", ajoutant que "ces mesures ont incité les pharmaciens d'officine à adhérer pleinement à la démarche adoptée par l'Etat dans le domaine de la gestion des déchets pharmaceutiques et hospitaliers".

Le Président du Snapo a mis l'accent, lors de cette journée, sur la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire pour la gestion et l'élimination de produits pharmaceutiques périmés spécifiques, en particulier les médicaments réservés au traitement des maladies neurologiques et les problèmes psychiatriques, classés comme "psychotropes", de sorte qu'ils ne puissent être détournés à d'autres fins", a-t-il affirmé.

M. Merghemi estime qu'un "renforcement du contrôle", depuis l'étape de la collecte jusqu'à l'incinération de ces psychotropes, "peut réduire le risque de détournement de ces produits et protéger, aussi bien le pharmacien

que les éventuels consommateurs de ces médicaments".

Il a, en outre, souhaité l'adhésion des producteurs de médicaments, importateurs et grossistes, à la démarche adoptée par les pouvoirs publics en matière de gestion des médicaments périmés et des déchets hospitaliers.

Le Président du Snapo a assuré que "l'implication de ces opérateurs économiques contribuera grandement à la maîtrise de la gestion des médicaments, périmés ou non utilisés, avec la possibilité de leur valorisation dans des domaines d'activités écologiques", tel que la fabrication de méthane, comme il se fait actuellement en Inde, l'un des plus grands producteurs pharmaceutiques au monde.

De son côté, l'inspectrice centrale au niveau du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Karima Dafi, a appelé à la conjugaison des efforts de l'ensemble des parties concernées par cette question (pharmaciens, établissements

de santé) afin d'aboutir à la mise en place d'un plan de gestion et de traitement efficace de ces produits.

Elle a indiqué que son département ministériel a fait de cette question l'une des priorités de son plan d'action et suit de près l'évolution de l'application des textes de loi qui régissent cette activité, ajoutant que le secteur de l'environnement reste ouvert aux suggestions et propositions émanant de ses partenaires et qui sont capables de donner davantage d'impact à la démarche actuelle.

Des questions relatives, notamment, à l'organisation du circuit de collecte et d'incinération des médicaments périmés, les frais de collecte, la solution à la problématique des médicaments non utilisés en possession des citoyens ont été abordées lors de cette journée d'information et de sensibilisation, organisée conjointement par les secteurs de l'environnement et la santé et le syndicat national des pharmaciens d'officine.



## SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE

### La pénurie de personnel aggrave les situations d'urgence

Une grave pénurie de personnel de santé en Afrique a exacerbé les impacts des urgences de santé publique récurrentes sur le continent, a déclaré un haut responsable du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

"Alors que l'Afrique subsaharienne représente environ 24% du fardeau total des maladies dans le monde, elle ne compte que 3% du personnel de santé mondial", a déclaré Jean Kaseya, directeur général du CDC Afrique, lors du Forum sur l'investissement dans le personnel de santé en Afrique qui se

tient actuellement à Windhoek, du 6 au 8 mai, selon un communiqué du CDC Afrique.

Pour la seule année 2023, le continent africain a enregistré 166 épidémies, une tendance qui devrait se poursuivre en 2024, selon CDC Afrique.

La pénurie de personnel de santé en Afrique devrait

atteindre environ 6,1 millions de personnes d'ici 2030, d'après le communiqué.

M. Kaseya a exhorté les pays africains à unir leurs forces pour concrétiser la décision de l'Union africaine de 2017 qui appelait au recrutement, à la formation et au déploiement sans délai de deux millions

d'agents de santé communautaires institutionnalisés d'ici 2030.

Notant que les investissements dans le secteur de la santé auraient des retombées économiques substantielles, M. Kaseya a averti que l'Afrique "n'ira nulle part si nous ne disposons pas d'un personnel de santé approprié".

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### L'actuelle épidémie de variole du singe est "gravement préoccupante" (OMS)

Un total de 25 318 cas suspects, dont 1 204 décès, ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC) depuis la déclaration de l'épidémie de variole du singe en décembre 2022, a déclaré, mardi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avertissant que la situation actuelle était "gravement préoccupante".

Selon le dernier rapport publié, mardi, l'épidémie, qui avait été déclarée par le ministère de la Santé du RD Congo le 16 décembre 2022, a été provoquée par une augmentation notable des cas et des décès associés à la variole du singe ainsi que par une propagation rapide à des provinces non endémiques.

Depuis le début de l'année 2024, un total de 5 133 cas suspects, dont 321 décès, ont été signalés, indique le rapport de l'OMS, avertissant que la situa-

tion actuelle de l'épidémie de variole du singe en RDC est "gravement préoccupante", en raison de l'augmentation soutenue des cas suspects par rapport aux années précédentes, avec une charge importante parmi les populations plus jeunes, en particulier les enfants de moins de 15 ans, qui constituent la majorité des cas suspects et des décès.

En avril 2024, une réunion régionale d'urgence de haut niveau sur la variole du singe en Afrique a été convoquée à Kinshasa, capitale de la RDC, rassemblant douze ministres de la Santé de la région africaine, dans le but d'élaborer des stratégies communes pour prévenir et intervenir efficacement face à la variole du singe en Afrique.

"Nous devons empêcher la RDC de devenir la source de transmission

transfrontalière, et notre partenariat doit donner la priorité à la santé des personnes touchées", a déclaré le directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kaseya.

"Au fil des années, la variole du singe est devenue un véritable problème de santé publique pour nos communautés en RDC, une menace régionale et in fine un problème mondial. Nous devons maintenant nous mobiliser pour résoudre cette crise", a déclaré Roger Kamba, ministre congolais de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévention.

La variole du singe, détectée pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958, est censée se transmettre d'animaux sauvages tels que les rongeurs aux humains, ou d'homme à homme.

## KENYA

### Les inondations augmentent le risque de maladies d'origine hydrique, prévient MSF

L'Organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a prévenu, mardi, que les inondations qui ont fait des dizaines de morts au Kenya augmentent le risque de maladies d'origine hydrique.

Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées à Nairobi et au moins 200 ont été tuées, alors que de fortes pluies continuent de provoquer des inondations à travers le Kenya, selon MSF.

Hajir Elyas, chef de mission de l'ONG au Kenya, a

indiqué qu'"au cours des deux dernières semaines, les inondations ont gravement touché environ 30 comtés, entraînant des pertes de vies humaines, des dégâts aux infrastructures et une perturbation des activités quotidiennes".

Le responsable de MSF a affirmé que "les besoins immédiats comprennent un abri, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'accès aux soins de santé, les besoins en matière de santé mentale, l'accès aux médicaments pour les personnes

atteintes de maladies chroniques et l'accès à la nourriture".

Il a averti que les risques liés aux inondations "vont au-delà des blessures immédiates et des déplacements. Les maladies d'origine hydrique, comme le choléra et les maladies transmises par les moustiques comme le paludisme, sont des sujets de préoccupation majeurs".

Pour lui, "les risques sanitaires liés aux inondations sont nombreux, notamment les infections

respiratoires, les crises d'asthme et les complications liées à l'interruption des traitements médicaux pour les maladies chroniques. Les risques de maladies d'origine hydrique, comme le choléra, ont augmenté depuis que le Kenya compte des régions, comme Nairobi, où le choléra est saisonnier". Il a signalé aussi une augmentation des sites de reproduction des moustiques qui pourrait conduire à des épidémies de paludisme.

## PANDEMIES DANS LE MONDE

### Le chef de l'OMS exhorte les pays à finaliser l'accord sur les futures pandémies

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exhorté vendredi les pays à conclure un accord pour aider à lutter contre les futures pandémies, alors que les négociations approchent de leur date limite ce mois-ci.

Le nouveau pacte et une série de mises à jour des règles existantes sur la lutte contre les pandémies visent à "renforcer les dé-

fenses mondiales" contre les nouveaux agents pathogènes après que la pandémie de COVID-19 a tué des millions de personnes, selon l'OMS.

Les pays devraient finaliser les négociations sur l'accord le 10 mai, en vue de son adoption lors de la réunion annuelle de l'OMS plus tard ce mois-ci, mais les sources impliquées citées par des médias, affirment que "de grandes divergences subsistent".

"Donnez aux peuples du monde, aux peuples de vos pays, aux peuples que vous représentez, un avenir plus sûr", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion à Genève.

"J'ai donc une demande simple : s'il vous plaît, faites cela, pour eux", a-t-il déclaré. Il a encouragé les pays qui ne sont pas entièrement d'accord avec le texte à "s'abstenir au moins de bloquer le

consensus entre les 194 Etats membres de l'OMS".

Selon des médias, l'un des principaux points de désaccord entre les pays riches et les pays en développement est la question épineuse du partage équitable des médicaments et des vaccins pour éviter une répétition des échecs de l'ère COVID. Tedros a affirmé que l'accord "aiderait les pays à mieux se prémunir contre les épidémies".

## NIGERIA

### Au moins 42 morts d'une épidémie de rougeole dans le nord-est (autorités sanitaires)

Au moins 42 décès ont été enregistrés suite à une épidémie de rougeole en un peu plus d'une semaine dans l'Etat d'Adamawa, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé vendredi le commissaire à la santé de l'Etat.

Felix Tangwami, commissaire à la santé d'Adamawa, a déclaré que l'épidémie de rougeole avait principalement touché deux zones de l'Etat, où 42 décès ont été enregistrés sur près de 200 cas suspects".

"Des vaccins contre la rougeole ont été distribués dans ces zones et nos équipes sur le terrain maîtrisent la situation", a-t-il déclaré lors d'un point de presse.

La rougeole est un virus aéroporté très contagieux qui touche principalement les enfants de moins de 5 ans. Elle peut être évitée par deux doses de vaccin et plus de 50 millions de décès ont été évités depuis 2000, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## SOUDAN

### MSF met en garde contre une aggravation de la malnutrition dans le camp de Zamzam au Darfour Nord

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a mis en garde jeudi contre une aggravation rapide de la malnutrition sévère dans le camp de Zamzam, au Nord Darfour au Soudan, expliquant que le camp est témoin d'une "crise grave d'une ampleur catastrophique".

Claire Nicolet, responsable des interventions d'urgence de l'organisation, a déclaré dans un communiqué que le camp de Zamzam connaît "une crise aiguë d'une ampleur catastrophique. La situation est critique et le niveau de souffrance est énorme".

"Même si cette situation est connue depuis près de trois mois, rien n'a été fait pour aider ceux qui luttent pour survivre", a-t-elle ajouté. Depuis début avril, la ville d'El Fasher, au Darfour Nord, est le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). El Fasher comprend un grand nombre de camps de déplacés, dont les plus grands sont les camps de Zamzam et Naivasha, en plus des abris où se sont réfugiés les déplacés.

"A l'approche de la saison sèche, nous craignons que la crise de malnutrition, déjà grave, ne s'aggrave rapidement dans les semaines à venir", a noté Nicolet. Elle a souligné qu'il y avait "un besoin urgent de renforcer et d'augmenter rapidement la réponse humanitaire".

## NIGER

### L'OMS lance une campagne de vaccination massive à Niamey pour lutter contre la méningite

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé une campagne de vaccination massive, à Niamey au Niger, en réponse à une épidémie de méningite mortelle en cours dans la capitale de ce pays, rapportent des médias.

L'OMS a déclaré récemment que plus de 2 000 cas de méningite ont été enregistrés en une semaine seulement, le mois dernier et que 123 personnes sont décédées à Niamey.

Selon un communiqué publié sur le site Internet des Nations unies, le Niger est considéré comme l'un des 26 pays africains où la maladie est endémique et constitue constamment une menace majeure dans ce qu'on appelle "la ceinture africaine de la méningite". L'épicentre de l'épidémie se situe dans la région de Niamey, où le taux d'infection est supérieur à 52 cas pour 100 000 habitants, a-t-on précisé.

L'OMS a déclaré que d'autres régions, comme Agadez, Zinder et Dosso, ont également besoin d'une intervention urgente pour faire face à des taux d'infection élevés. Pour aider à protéger les communautés vulnérables, l'OMS collabore avec plusieurs partenaires techniques et financiers pour lutter contre la pandémie avec un nouveau vaccin. Contrairement aux doses précédentes, le nouveau vaccin contre la méningite est une dose unique et protège contre cinq souches d'infection.

# GINGIVITE ET PARODONTITE Êtes-vous à risque ?

**A l'occasion de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, le 20 mars, faites le point sur votre hygiène dentaire et vérifiez si vous êtes à risque (ou non) de maladie parodontale. Allez-vous souffrir de gingivite ou de parodontite ? Répondez aux questions suivantes.**

Les deux plus grandes menaces pour notre bouche, ce sont les caries et les maladies parodontales. La carie dentaire apparaît lorsque les bactéries qui sont présentes dans la plaque dentaire (celle qui se constitue au fur et à mesure des repas) transforment les sucres, contenus dans les aliments et les boissons, en acides qui attaquent les dents. A long terme et en l'absence d'une bonne hygiène bucco-dentaire, la structure de la dent se fragilise... ce qui entraîne des douleurs.

Les maladies parodontales, quant à elles, atteignent les tissus de soutien des dents : la gencive, l'os et le ligament. Caractérisées par des douleurs, un gonflement et/ou un saignement des gencives, elles sont réversibles lorsqu'elles sont prises en charge suffisamment tôt - au stade de la gingivite. Dans les formes les plus graves (parodontite), cela peut évoluer jusqu'à la chute des dents.

## GINGIVITE : QUEL TRAITEMENT ?

Cette inflammation due à l'accumulation de biofilm sous la gencive touche près d'1 Français sur 2. La gingivite se manifeste par un gonflement de la gencive et des saignements. Si elle n'est pas soignée, cette gencive malade constitue une véritable porte d'entrée pour les

bactéries ou les toxines qui, à terme, peuvent provoquer la chute de la dent, voire coloniser d'autres organes à distance.

Heureusement, la gingivite est réversible et peut être facilement traitée par un brossage régulier des dents et de la gencive (du rouge vers le blanc) qui va éliminer le biofilm. Si cela ne suffit pas, au contact de la salive, ce biofilm se transforme progressivement en tartre, impossible à déloger avec une simple brosse à dents. Il faudra alors l'intervention du chirurgien-dentiste qui, grâce à des ultrasons, va retirer le tartre collé sur la couronne (partie visible de la dent) et la racine de la dent (sous la gencive). Ce détartrage peut se pratiquer sous anesthésie locale en cas de sensibilité dentaire. Il permet de diminuer l'inflammation des gencives et de préserver l'os qui soutient la dent, et donc de maintenir un environnement sain pour la dent.

## PARODONTITE: QUEL TRAITEMENT ?

La parodontite fait suite à une gingivite non soignée : les bactéries qui se sont développées sous la gencive forment alors une ou plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents



deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodont (gencive, os, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber.

L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents,

mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire ; sous anesthésie locale, on passe autour des dents des mini-instruments afin de nettoyer les poches parodontales. Une à quatre séances sont nécessaires, parfois associées à un traitement antibiotique par voie orale pendant 8 jours. On peut utiliser certains biomatériaux (co-rail, os de synthèse) pour reconstruire de l'os ponctuellement et combler un espace vertical entre deux dents, par exemple. Le résultat dépend pour moitié de l'intervention du chirurgien dentiste, pour l'autre moitié du patient qui doit 'entretenir' ce travail : se brosser les dents deux à trois fois par jour, utiliser des brossettes interdentaires pour déloger les bactéries, se faire aider si besoin pour arrêter de fumer, s'assurer que son diabète est équilibré... Un suivi chez le dentiste est nécessaire plusieurs fois par an, sinon la parodontite récidive.

Les contrôles réguliers sont importants même si vous ne remarquez pas de problème. Au moment où vous vous apercevez que quelque chose ne va pas ou que vous avez mal, il sera peut-être trop tard !

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire pousser

de nouveau os). Les personnes souffrant de parodontite auraient ainsi 25 % de risques supplémentaires de présenter une atteinte cardio-vasculaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire pousser

## Gingivite : comment éviter qu'elle revienne

Un détartrage régulier est le meilleur moyen de soigner une gingivite chronique. Mais certains remèdes naturels permettent de réduire l'inflammation des gencives.

Les gencives sont souvent le siège d'inflammations accompagnées de saignements : on appelle cela une gingivite. Mal soignée, elle peut évoluer vers une parodontite, c'est pourquoi il est important de se rendre chez le dentiste au moins tous les six mois pour un détartrage. Mais pour éviter que votre gingivite ne devienne chronique, il est possible de renforcer les défenses de vos gencives.

- Mangez au moins un légume cru par jour. Le fait de mastiquer les fibres qui l'ont contenu a un grand pouvoir de nettoyage des dents (et vous en profitez pour faire le plein d'antioxydants).

- Deux fois par semaine, brossez-vous les dents avec du jus de citron.

## EN CAS DE CRISE DE GINGIVITE

- La vitamine E (prise sous forme de germe de blé) et la vitamine C (prise sous forme d'acrola) permettent de lutter contre la surinfection.

- Les tisanes de sauge sont un excellent désinfectant : faites infuser 20 g de feuilles et fleurs de sauge dans un litre d'eau. A boire au cours de la journée.

- Avant le brossage des dents, rincez-vous la bouche avec une gorgée d'eau oxygénée à cinq volumes. Crachez, brossez-vous les dents et rincez abondamment. Le bain de bouche peut être utile en phase aiguë, mais au-delà de quelques semaines, il risque de déstabiliser la flore buccale.

- En homéopathie, deux remèdes permettent de restaurer les gencives : Mercurius solubilis 7CH et Phosphorus 9CH. 1 granule de chaque 6 fois par jour jusqu'à amélioration puis 3 fois par jour.

Illustration: B. Br...

# Bouche sèche : causes et solutions

**Avoir la bouche sèche la nuit, au réveil ou pendant la journée peut devenir invalidant ou provoquer d'autres troubles. Alors comment réduire voire soigner la bouche sèche ? Répondez avec Christophe Lequart, chirurgien dentiste et porte parole de l'Union Française pour la santé bucco dentaire.**

Le rôle de la salive, les symptômes et les traitements médicamenteux. C'est l'un des effets secondaires que les médecins ou pharmaciens ne précisent pas forcément au moment de l'ordonnance. La mastication des aliments peut devenir pénible et entraîner des difficultés à avaler. La perception du goût peut être modifiée et les appareils dentaires deviennent difficiles à supporter. Dans la liste des médicaments qui peuvent occasionner ces troubles, figurent les anti-dépresseurs, les anti-histaminiques, les anti-inflammatoires ou encore les hypertenseurs, ou les amphétamines. A noter aussi que la radiothérapie, ou la chimiothérapie assèchent aussi énormément la cavité buccale.

C'est le cas du diabète. D'atteintes chroniques au niveau des reins. Il existe aussi une affection appelée le syndrome de Gougerot-Sjögren qui provoque ce problème. Il fait savoir aussi que le stress et l'angoisse peuvent entraîner une sensation de bouche sèche. L'usage du tabac aussi. L'habitude de respirer par la bouche. Un diabète mal contrôlé, ou une insuffisance rénale chronique, par exemple constituent des facteurs de risque.

## Certaines maladies font office d'élément déclencheur.

Les solutions et remèdes contre la bouche sèche S'il n'y a pas de traitement contre la bouche sèche, les solutions existent, mais elles demandent des réflexes à inclure au quotidien. D'abord, il faut garder à proximité une bouteille d'eau et la transporter partout. L'idée est de boire régulièrement de petites gorgées à température ambiante, jamais d'eau glacée ou bouillante. On peut également boire au cours du repas. Cela ne vous aucun problème. Autre solution, le chewing gum sans sucre. En mastiquant, on va stimuler le flux salivaire et garder la cavité buccale bien humidifiée. Des bonbons sans sucre peuvent également faire l'affaire. Si vous



indiquent aux glandes salivaires de produire de la salive. Les solutions et remèdes contre la bouche sèche S'il n'y a pas de traitement contre la bouche sèche, les solutions existent, mais elles demandent des réflexes à inclure au quotidien. D'abord, il faut garder à proximité une bouteille d'eau et la transporter partout. L'idée est de boire régulièrement de petites gorgées à température ambiante, jamais d'eau glacée ou bouillante. On peut également boire au cours du repas. Cela ne vous aucun problème. Autre solution, le chewing gum sans sucre. En mastiquant, on va stimuler le flux salivaire et garder la cavité buccale bien humidifiée. Des bonbons sans sucre peuvent également faire l'affaire. Si vous

utilisez des bains de bouche, choisissez les sans alcool. Vérifiez bien la liste des ingrédients ou demandez conseil au pharmacien. Sinon, il est impératif d'éliminer les boissons alcoolisées et le tabac qui aggravent le phénomène.

## Quand consulter en cas de bouche sèche

Attention car un manque de salive persistant peut occasionner des dépôts de plaque dentaire qui vont augmenter le risque de gingivite et de carie ou d'autres infections de la bouche comme les mycoses buccales. En tout état de cause, si cette sécheresse se prolonge et devient gênante, il ne faut pas hésiter à opter pour un suivi médical car elle peut, sur le long terme, affecter la qualité de vie.

# 10 questions sur la maladie parodontale

## 1 - QUAND S'INQUIÉTER ?

Dès l'apparition de saignements lors du brossage. Car si une blessure liée au passage de la brosse à dents est toujours possible, dans la très grande majorité des cas, ces saignements reflètent une maladie parodontale. Doivent également donner l'alerte une gencive rouge ou gonflée, l'apparition de petits "trous noirs" entre les dents, une sensibilité dentaire, une mauvaise haleine et... des dents qui bougent.

## 2 - LE RECUL DES GENCIVES EST-IL INÉVITABLE ?

Oui, il se produit de manière inexorable avec l'âge. Mais la surface des racines dentaires mise à nu à cause du vieillissement de la gencive ne dépasse généralement pas 2 millimètres. Les lésions plus importantes sont dues soit à une usure de la gencive en raison d'un brossage trop appuyé, soit - situation plus fréquente - à une maladie parodontite, explique le Dr Marjolaine Gosset, chercheuse et parodontiste à l'hôpital Charles-Foix (Ivry-sur-Seine).

## 3 - DE QUOI DÉPEND LA FRAGILITÉ DES GENCIVES ?

Notamment de la génétique. Ainsi, "si la plupart des parodontites débütent entre 30 et 40 ans, le terrain génétique peut favoriser l'apparition de formes très sévères chez des jeunes de moins de 25 ans", précise le Dr Duffau. La maladie est également favorisée par le tabac, un diabète non stabilisé, l'obésité, un stress important, une carence en vitamine C ou D, ou certains traitements anticancéreux.

## 4 - QUELS GESTES ADOPTER AU QUOTIDIEN ?

"Une bonne hygiène bucco-dentaire est la meilleure arme", répond le Pr Gosset. Pour cela, réaliser au moins deux brossages par jour, matin et soir, pendant deux minutes, utiliser

chaque soir des brossettes interdentaires ou du fil dentaire. Prévoir aussi un contrôle annuel chez le dentiste. "Ne pas hésiter à lui demander des séances pour apprendre à se brosser les dents", conseille le Dr Duffau, chirurgien-dentiste et parodontiste à Paris.

## 5 - LE FLUOR SEKT-IL À QUELQUE CHOSE ?

Pas vraiment... Cet élément minéral présent dans la plupart des dentifrices, mais aussi dans l'eau, le sel, et l'alimentation (poissons de mer, etc.) vise surtout à renforcer l'émail pour protéger les caries. Contre les bactéries agglutinées en plaque dentaire, seule l'action mécanique du brossage est efficace.

## 6 - D'AUTRES SOINS BONS POUR LES GENCIVES ?

Selon des études indiennes, des cures de propolis - un antibiotique, dentifrice, rince-bouche ou dans le miel - pendant deux ou trois semaines, améliorent les résultats du surfaçage. Le bain de bouche Gandush quotidien à Thuile de séSAME est une pratique ayurvédique pour débarrasser la bouche de ses déchets. Mastiquer un chewing-gum sans sucre est aussi conseillé quand on ne peut pas se laver les dents. Et surtout, conserver un mode de vie sain, sans tabac.

## 7 - QUID DU VAIN SAIN ?

Il est indispensable et complémentaire du brossage. Il permet d'éliminer, via des curettes manuelles, des appareils à ultrasons ou un laser, le tartre qui ne peut pas être enlevé par le brossage et qui augmente le risque de parodontite. "En l'absence de parodontite et de risques, un contrôle éventuellement associé à un détartrage une ou deux fois par an suffit. En cas d'antécédents ou de risque élevé, prévoir un détartrage tous les trois à six mois", précise le Dr Duffau.

## 8 - FRUIT-ON AVOIR DES PROBLÈMES MÊME AVEC TOUS LES BONS GESTES ?

Hélas, oui. "C'est notamment le cas chez les personnes pré-disposées génétiquement à développer des parodontites agressives", indique le Pr Gosset. Mais sont également concernés les patients qui se brossent les dents... de façon non optimale.

"En France, où les brossettes interdentaires restent fréquemment méconnues et où le brossage n'est pas toujours maîtrisé, beaucoup pensent, à tort, bien se nettoyer les dents", constate le Dr Duffau.

## 9 - QUE FAIRE QUAND ON COMMENCE À PERDRE DES DENTS ?

Deux solutions : les prothèses amovibles (dentier) ou les implants dentaires. Les premières sont moins onéreuses ; les seconds, plus confortables, car fixes. Mais si la maladie parodontale a détruit l'os de soutien de la dent, une chirurgie reconstructrice de l'os (non remboursée) est nécessaire au préalable.

Dans 22 % des cas peut survenir une inflammation au niveau de l'implant pouvant induire sa perte.

## 10 - QUELLES SOLUTIONS QUAND LA MALADIE EST LÀ ?

Si du tartre s'est déposé sous la gencive, le dentiste pratiquera un surfaçage radiculaire. Non remboursé (150-300 €), ce soin réalise en une ou deux séances sous anesthésie locale permet d'éliminer le tartre et les bactéries au niveau des racines dentaires avec des curettes ou un appareil à ultrasons. "Un surfaçage complété par un brossage efficace, un contrôle des facteurs de risque et un bon suivi stabiliseront une parodontite pour toute la vie".



## UNION AFRICAINE

## L'UA "condamne avec fermeté" l'incursion des forces sionistes à Rafah

L'Union africaine a condamné mercredi l'incursion de l'armée d'occupation sioniste à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, et appelé la communauté internationale à "stopper l'escalade meurtrière", dans un communiqué.

Le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat a "exprimé son extrême préoccupation devant la guerre entreprise par l'entité Sioniste à Ghaza qui entraîne, à chaque instant, des martyrs et des destructions

systématiques des conditions de la vie humaine". Il a condamné avec fermeté l'extension de cette guerre au passage de Rafah, unique couloir pour l'aide humanitaire", indique l'organisation dans un communiqué après que l'armée d'occupation sioniste a déployé des chars mardi dans Rafah et pris le contrôle du passage frontalier avec l'Egypte. Il a appelé "l'ensemble de la Communauté internationale à coordonner efficacement l'action collective pour stopper cette escalade meurtrière".

Le parti au pouvoir du Togo, l'Union pour la République (UNIR), a remporté 137 des 179 sièges de conseillers régionaux lors des élections régionales du 29 avril, selon les résultats provisoires publiés lundi soir par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

## TOGO

## Le parti au pouvoir remporte les élections régionales

Les 42 sièges restants sont répartis entre 13 partis d'opposition, regroupements de partis politiques et listes des candidats indépendants. Ces résultats seront transmis à la Cour suprême qui se chargera de proclamer les résultats définitifs.

Un peu plus de 4,2 millions d'électeurs inscrits étaient appelés à voter le 29 avril dernier pour élire les 113 députés devant constituer la nouvelle Assemblée nationale du Togo. Ce scrutin était couplé avec les élections régionales pour l'élection de 179 conseillers régionaux. Le taux de participation a été de 61%, selon la CENI.

## AFRIQUE DE L'EST

## Les inondations ont fait près de 750.000 sinistrés (ONU)

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a indiqué que les inondations en Afrique de l'Est ont touché près de 750 000 personnes, entraînant le déplacement de 234 000 individus et causant plus de 236 décès.

Selon les estimations de l'OCHA, en Somalie, plus de 160 000 personnes ont été touchées et sept enfants tués depuis le 19 avril. Ce sont les Etats d'Hirshabelle, de Jubaland et du sud-ouest qui sont les plus touchés.

Les pluies et les inondations pourraient toucher au moins 770 000 personnes en Somalie. Les pluies vont probablement aggraver l'épidémie de choléra dans le pays, prévient l'agence onusienne.

Au Kenya, au moins 229 personnes ont perdu la vie et plus de 285 000 autres sont touchées dans tout le pays, selon les autorités locales. L'ONU et ses partenaires, qui contribuent à la réponse du gouvernement, ont distribué de l'eau et une aide à l'assainissement à

plus de 126 000 personnes, des vivres et de l'argent liquide à 31 000 personnes, des soins médicaux à plus de 5 000 et un appui au logement à 26 000 personnes.

Au Burundi, d'après le bureau onusien, les pluies torrentielles et la montée des eaux du lac Tanganyika ont touché près de 180 000 personnes depuis le mois de janvier. Le secteur agricole est lourdement touché. Un plan de réponse aux inondations visant la collecte d'une somme de 25 millions de dollars est en cours de fina-

lisations pour apporter de l'aide à 300 000 personnes".

En Tanzanie, le gouvernement et les partenaires de l'ONU ont déployé des équipes de secours et de recherche et distribué des vivres, des matelas, des moustiquaires et des tentes aux gens touchés par les inondations. Enfin au Rwanda, les fortes pluies et les inondations ont tué et blessé des dizaines de personnes et endommagé des routes, des ponts et des centaines d'habitations, d'après l'OCHA.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
Bombardement des camps de déplacés : le bilan passe à 18 morts (OCHA)

Le bilan du bombardement contre des camps de déplacés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), s'est alourdi à 18 morts, a indiqué mardi le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Selon un communiqué relayé par des médias, 18 morts ont été signalés après la chute d'au moins cinq roquettes vendredi aux environs des sites de déplacés situés à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est).

Trente-deux déplacés ont été blessés, dont certains grièvement, en majorité des femmes et des enfants, a

précisé l'OCHA, citant la division provinciale de santé du Nord-Kivu, soulignant que les activités des humanitaires ont repris le lendemain sur le terrain à la suite d'une suspension quasi généralisée.

Un précédent bilan faisait état d'au moins 14 morts et 35 blessés. Cependant, a ajouté l'OCHA, le risque de nouvelles explosions d'obus "n'est pas à exclure", avec l'un des obus tombés restant encore non explosés au sol, et l'escalade des hostilités qui ont lieu aux environs des camps de déplacés. "Plusieurs personnes déplacées dans les

sites sur l'axe Goma-Sake sont ainsi exposées à des risques élevés d'insécurité et de protection", a alerté le Bureau des affaires humanitaires onusien. Vendredi, une dizaine de bombes sont tombées sur des sites de déplacés dans les quartiers du Lac Vert, de Lushagala et de Mugunga à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est). Le gouvernement de la RDC a imputé ces attaques aux rebelles du M23, qui se sont engagés dans des combats contre l'armée de la RDC et ont pris le contrôle des territoires de la province du Nord-Kivu.

## Plus de 80.000 nouveaux déplacés en quelques jours de combats au Nord-Kivu (ONU)

Les derniers combats dans la ville de Nyanzale, dans la province du Nord-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont entraîné le déplacement de plus de 80.000 personnes vers le territoire de Kalehe au Sud-Kivu, a indiqué mardi le bureau de coordination humanitaire de l'ONU.

Entre le 1er et le 5 mai, plusieurs vagues de nouveaux déplacés en provenance du territoire de Masisi, estimée à plus de

15.000 ménages, soit plus de 80.000 personnes, auraient été accueillies par des familles dans le Haut Plateau de Lumbishi, Numbi, Shanje, Bihovu et Chambombo, ainsi que vers le groupement de Mbinga Nord (à Nyabibwe) dans le territoire de Kalehe au Sud-Kivu", a détaillé dans son dernier rapport de situation, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Des sources humanitaires rapportent que depuis le 1er mai, des localités proches de Minova ont été le théâtre de violents affrontements, notamment les localités de Ngunu et Bitonga où de lourdes détonations ont été entendues jusque dans la matinée du 5 mai, a souligné l'OCHA.

Vendredi, une dizaine de bombes sont tombées sur des sites de déplacés dans les quartiers du Lac Vert, de Lushagala et de Mugunga à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est),

causant la mort d'au moins 18 personnes, selon l'ONU.

"L'accès humanitaire risque de se restreindre davantage que la persistance des combats, et ce malgré les multiples rappels au respect des principes humanitaires et du droit international humanitaire", a rappelé l'OCHA.

Selon l'ONU, près de sept millions de personnes sont déplacées en RDC, dont 5,7 millions dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri.

causant la mort d'au moins 18 personnes, selon l'ONU.

"L'accès humanitaire risque de se restreindre davantage que la persistance des combats, et ce malgré les multiples rappels au respect des principes humanitaires et du droit international humanitaire", a rappelé l'OCHA.

Selon l'ONU, près de sept millions de personnes sont déplacées en RDC, dont 5,7 millions dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri.

Les inondations provoquent une catastrophe humanitaire dans les provinces du Sud-Kivu et du Tanganyika en République démocratique du Congo (RDC), indique mardi le programme alimentaire mondial (PAM).

"Tout autour du lac Tanganyika et dans les zones situées en amont du bassin du fleuve Congo, les populations ont perdu leurs maisons, leurs champs et leurs moyens de subsistance", selon le PAM.

D'après l'agence onusienne, "le débordement du lac Tanganyika per-

turbe la vie quotidienne depuis janvier, les routes inondées coupant les villes les unes des autres et limitant le passage de la nourriture et d'autres produits essentiels. La route entre Bujumbura (Burundi) et Uvira (RDC) notamment est submergée par des eaux, obligeant les commerçants, y compris les petits commerçants dont les moyens de subsistance dépendent de ce trajet quotidien sur cette route commerciale majeure vers la RDC, à patagner dans les eaux sales du lac, avec leurs marchandises". "Les per-

sonnes vivant dans les zones inondées ont besoin de nourriture, d'un abri, d'eau potable, d'un soutien en matière de santé et d'assainissement, ainsi que d'un soutien pour rétablir leurs moyens de subsistance", prévient le PAM. Cependant, le programme des Nations unies affirme disposer de ressources "très limitées" pour répondre à la crise des inondations en raison des niveaux de financement actuels et de la situation de l'approvisionnement en aide alimentaire.

## SÉNÉGAL

## Le FMI abaisse à 7,1% sa prévision de croissance 2024

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé sa prévision de croissance 2024 au Sénégal à 7,1%, a-t-il annoncé vendredi à l'issue d'une mission à Dakar.

"La croissance économique pour 2024 est maintenant projetée à 7,1 % contre 8,3 % auparavant, reflétant une activité économique impactée au premier trimestre par le contexte électoral et un démarrage retardé de la production de gaz jusqu'en décembre 2024", dit le Fonds dans un communiqué, citant Edward Gemayel, chef de la mission entamée au Sénégal le 25 avril et achevée vendredi.

Le président Bassirou Diomaye Faye a succédé début avril au président Macky Sall (2012-2024) après sa victoire au premier tour sur le candidat du pouvoir, l'ex-Premier ministre Amadou Bâ. La mise en exploitation des gisements de gaz off shore partagés avec la Mauritanie et développés par le britannique BP avec l'américain Kosmos Energy, la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) et Petrosen, initialement prévue fin 2023, est désormais attendue cette année.

La croissance a été de 4,6% en 2023, année durant laquelle "l'économie sénégalaise a fait preuve de résilience en dépit d'un contexte difficile". Selon le FMI, le nouveau pouvoir sénégalais a réaffirmé l'engagement à poursuivre le programme actuel soutenu par l'institution financière dont les piliers visent notamment à "réduire les vulnérabilités de la dette".

## PALESTINE

# Ghaza: inquiétude et indignation à l'international après l'annonce d'une offensive sioniste contre Rafah

La menace d'une offensive sioniste de grande envergure contre la population civile à Rafah, au sud de Ghaza, mais aussi les opérations militaires déjà en cours dans cette ville ont suscité de nombreuses réactions d'indignation et d'inquiétude à travers le monde.

L'Algérie a condamné dans les termes les plus fermes les opérations militaires menées par les forces d'occupation sioniste dans la ville de Rafah en préparation à une offensive terrestre dans cette zone palestinienne, indique, mardi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Cette escalade extrêmement dangereuse qui augure d'un bilan meurtrier sans précédent et d'une catastrophe humanitaire de grande ampleur, confirme que l'occupation coloniale israélienne compte poursuivre l'exécution de ses plans visant à l'extermination du peuple palestinien et au déplacement forcé de ceux qui restent", souligne le communiqué.

"L'occupation démontre, ainsi, ajoute la même source, qu'elle rejette l'appel de la communauté internationale à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Ghaza et de lancer un processus politique garantissant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien".

"L'Algérie appelle la communauté internationale à agir en urgence, immédiatement et fermement pour faire pression sur la force coloniale et à cesser de lui fournir les moyens de poursuivre sa tyrannie et ses agressions contre les Palestiniens innocents depuis plus de sept mois".

"L'Algérie met en garde contre la poursuite de l'agression israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza et l'éventualité d'assister à une forte escalade avec l'offensive militaire terrestre sur la ville palestinienne de Rafah, qui risquent d'avoir

de graves répercussions de nature à compromettre, pour des décennies encore, l'avenir de la paix et de la sécurité dans la région tout entière", conclut le document. De son côté, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exprimé sa profonde préoccupation quant à une éventuelle offensive terrestre à grande échelle contre la ville de Rafah. Il a appelé l'entité sioniste à prendre des mesures décisives pour mettre fin aux souffrances actuelles au Moyen-Orient. "Nous assistons déjà à des mouvements de personnes — beaucoup d'entre elles vivent dans des conditions humanitaires pénibles et sont déplacées à plusieurs reprises. Elles recherchent la sécurité qui leur a été maintes fois refusée", a-t-il déploré.

Les points de passage de Rafah et de Karam Abu Salem, au sud de la bande de Ghaza, fermés par l'entité sioniste, doivent être rouverts "immédiatement", a-t-il martelé, appelant l'occupant à "arrêter l'escalade".

Karam Abu Salem, principal point de passage de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza, a été fermé dimanche par l'entité sioniste, et l'armée d'occupation a pris le contrôle mardi de celui de Rafah, à la frontière égyptienne, coupant l'accès de l'aide humanitaire au territoire palestinien assiégé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti, quant à elle, qu'une offensive militaire sioniste dans la ville de Rafah aggraverait la catastrophe humanitaire et que les nouveaux déplacements doubleraient les niveaux de faim.

Pour sa part, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a affirmé que l'interruption de l'approvisionnement en aide au passage de

Rafah affecterait la réponse humanitaire dans la bande de Ghaza assiégée.

Selon le bureau humanitaire des Nations unies (OCHA), une attaque sioniste à Rafah mettrait en danger la vie de centaines de milliers de personnes et porterait un coup dur aux opérations humanitaires de l'ensemble de l'enclave.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a mis en garde, lui aussi, contre une "catastrophe" dans la bande de Ghaza si l'entité sioniste menait une opération militaire à grande échelle dans la ville de Rafah.

D'autre part, le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a qualifié d'"inacceptable l'ordre donné par l'entité sioniste aux Palestiniens, vivant dans l'est de Rafah, de se déplacer en prévision d'une attaque terrestre".

L'Afrique du Sud a été prompt à réagir en se déclarant "horrible" et "surprise" par l'annonce des forces sionistes "de la nécessité d'évacuer Rafah immédiatement par la force" en prévision d'une nouvelle agression.

Le ministre néo-zélandais des Affaires étrangères, Winston Peters, a appelé, mardi, à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza pour éviter une nouvelle "catastrophe humanitaire".

"Les immenses souffrances à Ghaza ne peuvent pas s'aggraver davantage. Les deux parties ont la responsabilité de mettre fin au conflit", a déclaré Peters. Depuis le 7 octobre, l'entité sioniste mène une agression barbare ayant fait environ 113.000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et environ 10.000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine.

## Les Bahamas annoncent qu'elles reconnaissent officiellement la Palestine comme Etat

Le ministère des Affaires étrangères des Bahamas a annoncé qu'il avait décidé de reconnaître officiellement la Palestine en tant qu'Etat, a rapporté mercredi l'agence Wafa.

Dans un communiqué publié mardi, cité par Wafa, "le gouvernement des Bahamas estime que la reconnaissance de l'Etat de Palestine démontre clairement l'engagement des Bahamas envers les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au droit à l'autodétermination des peuples tel qu'énoncé dans le Pacte international relatif aux droits civils et poli-

tiques (PIDCP) et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)".

"Les Bahamas sont devenues une nation indépendante en 1973 dans le cadre d'un acte d'autodétermination. Par conséquent, les Bahamas soutiennent le droit légal du peuple palestinien à l'autodétermination + de déterminer librement son statut politique et de poursuivre librement son développement économique, social et culturel". (Article 1 commun au PIDCP et au PIDESC), a-t-on poursuivi.

Les Bahamas "ont, dans le passé, soutenu la solution à deux Etats, clairement exprimée dans la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur un règlement pacifique et accepté de la situation au Moyen-Orient", a-t-on ajouté, soulignant que les Bahamas "se joignent au consensus de la Communauté des Caraïbes sur cette question".

Le Bahamas devient le quatorzième membre indépendants de la CARICOM à reconnaître la Palestine en tant qu'Etat.

Il convient de mentionner que le gouvernement de

la République de Trinité-et-Tobago a décidé le 2 de ce mois de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine. En avril dernier, la Jamaïque et la Barbade ont également annoncé la reconnaissance de l'Etat de Palestine. Dans ses précédentes déclarations du mois dernier, le Représentant permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Riyad Mansour, avait déclaré que de nouveaux pays des Caraïbes et d'Amérique latine reconnaîtraient bientôt l'Etat de Palestine après la reconnaissance de la Jamaïque et de la Barbade.

## RUSSIE

# Vladimir Poutine prête serment pour un nouveau mandat présidentiel

Le président russe, Vladimir Poutine, a prêté serment mardi pour un nouveau mandat présidentiel lors d'une cérémonie d'investiture qui s'est tenue dans la capitale Moscou, selon des médias sur place.

La cérémonie, qui s'est déroulée au Kremlin, marque le début d'un nouveau mandat de six ans pour Poutine, qui a remporté 87,28% des suffrages lors de l'élection présidentielle organisée en mars.

Dans son discours prononcé après avoir prêté serment, Poutine "a remercié les citoyens et les troupes russes qui se battent pour le pays", affirmant que "les intérêts et la sécurité de son peuple demeureront au-dessus de tout".

Affirmant que "les Russes détermineront eux-mêmes le sort de la Russie", Poutine a souligné que "le peuple russe est uni et un grand peuple et il va surmonter tous les obstacles".

Il a également déclaré que les citoyens russes avaient confirmé la "justesse" de la voie du pays lors de l'élection présidentielle, qui, selon lui, revêtait une grande importance sur fond de "graves défis" auxquels son pays est actuellement confronté.

"J'y vois une profonde compréhension de nos objectifs historiques communs, une détermination à défendre résolument notre choix, nos valeurs, la liberté et les intérêts nationaux de la Russie", a-t-il affirmé. Poutine s'est dit d'ailleurs confiant qu'ils "traverseront dignement cette période difficile", ajoutant qu'ils mettront en œuvre des plans à long terme et des projets à grande échelle visant à atteindre les objectifs de développement du pays.

Selon le président russe, la Russie était disposée à renforcer ses relations avec "tous les pays qui considèrent la Russie comme un partenaire fiable et honnête", qu'il a qualifié de "majorité mondiale".

"Nous ne refusons pas le dialogue avec les Etats occidentaux. Le choix leur appartient : entendent-ils continuer à essayer de freiner le développement de la Russie, poursuivre la politique d'agression et la pression continue sur notre pays depuis des années, ou chercher une voie vers la coopération et la paix", a-t-il déclaré. Le président russe a ajouté que la Russie continuera à travailler avec ses partenaires pour former un ordre mondial multipolaire et un "système de sécurité égal et indivisible".

## ROYAUME UNI

# John Swinney élu comme Premier ministre écossais

Les législateurs écossais ont élu mardi le dirigeant du Parti national écossais (SNP), John Swinney, au poste de nouveau Premier ministre écossais, en remplacement de Humza Yousaf qui a officiellement démissionné plus tôt le même jour.

M. Swinney a remporté 64 voix, ce qui lui garantit la majorité requise en raison des sept abstentions du Parti écologiste écossais. M. Swinney, 60 ans, est devenu lundi le nouveau dirigeant du SNP, parti au pouvoir. Il avait déjà assuré la direction entre 2000 et 2004. Son prédécesseur, M. Yousaf, a annoncé la semaine dernière sa démission après avoir perdu le soutien du Parti écologiste écossais, après la fin de l'accord de partage de pouvoir entre les deux partis qui permettait au SNP de disposer d'une majorité au Parlement. Le SNP et les verts écossais ont mis fin à leur alliance suite à des tensions sur des sujets tels que l'abandon par le gouvernement de son objectif de réduction des émissions de carbone de 75 % d'ici à 2030.

## HAÏTI

# L'armée américaine prépare le terrain au déploiement d'une force de sécurité

L'armée américaine a indiqué mardi avoir commencé à déployer en Haïti des éléments précurseurs à l'envoi d'une force multinationale de sécurité sous leadership kenyan dans ce pays en proie à la violence des gangs et une grave crise humanitaire.

"L'US Southern Command (le Commandement sud de l'armée américaine) a coordonné plusieurs vols d'avions militaires américains transportant du personnel civil sous contrat, du matériel et des fournitures à l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince,

selon un communiqué. "Ce personnel travaillera aux côtés des responsables de l'aéroport haïtien pour sécuriser l'équipement et les fournitures qui sont arrivés en Haïti", a-t-on ajouté de même source. "Cette mission est rendue possible grâce à la coordination et au soutien continus des parties prenantes haïtiennes qui s'efforcent de maintenir l'aéroport ouvert et de poursuivre les opérations", a encore souligné l'armée américaine.

Ces éléments d'avant-garde doivent préparer le terrain à l'arrivée d'une force multinationale de sécurité dirigée par le

Kenya, lequel avait mis son déploiement en suspens dans l'attente de l'entrée en fonctions d'un conseil de transition, ce qui a été fait la semaine dernière.

Interrogé sur le déploiement de cette force, le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller, a indiqué qu'aucune date n'a été rendue publique pour des raisons de "sécurité opérationnelle", "mais c'est quelque chose que nous nous efforçons de réaliser dès que possible". Les Etats-Unis entendent contribuer financièrement et en équipements à cette force mais sans y participer avec des

troupes ou policiers. Haïti pâtit depuis des dizaines d'années d'une instabilité sécuritaire et politique chronique. Mais depuis fin février, les gangs, dont la violence ravageait déjà des pans entiers du territoire, ont lancé des attaques coordonnées contre des sites stratégiques dans la capitale, disant vouloir renverser Ariel Henry, alors Premier ministre. Il a officiellement quitté ses fonctions et c'est désormais un conseil de transition qui gouverne Haïti, avec pour tâche de tenter de rétablir l'ordre public.



## JOURNÉES INTERNATIONALES DU CINÉMA À SÉTIF L'Epi d'Or pour le court-métrage "Coup de pouce" d'Abdelkader Guidoum

Le court-métrage "Coup de pouce", du réalisateur algérien Abdelkader Guidoum a décroché l'Epi d'Or (1er prix) des 5<sup>è</sup> Journées internationales du cinéma de Sétif, clôturées mardi soir en présence des autorités locales et de personnalités du cinéma, algériennes et étrangères.

Ce court-métrage de 25 minutes relate l'histoire d'un architecte rêveur, Zeddani, qui se retrouve devant un dilemme : sacrifier son emploi et devenir chômeur, ou abandonner l'esprit péruil qui le caractérise pour plaire à son directeur. Le réalisateur, Abdelkader Guidoum, a fait part, après avoir reçu son Epi d'Or en compagnie de l'acteur Mohamed Bendaoud, de "l'immense joie" que lui procure ce couronnement, avant de saluer l'initiative d'organiser ces journées du cinéma dans la capitale des Hauts plateaux. Les courts-métrages "Palestine 87" et "32", réalisés, respectivement, par Bilal Al-Khatib (Palestine) et Aya Aouni (Tunisie), se sont vus décerner l'Epi d'Argent et l'Epi de bronze à l'issue de cette manifestation organisée dans le cadre du 79<sup>ème</sup> anniversaire des Massacres du 8-Mai 1945, en présence d'artistes et de réalisateurs de 10 pays : Algérie, Tunisie, Palestine, Égypte, Liban, Syrie, Chypre, Sultanat d'Oman, République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Iran.

Le prix spécial du jury est revenu au film "Laalam" du réalisateur algérien Ahmed Aggoun qui raconte l'histoire de deux enfants qui rejoignent la Révolution après avoir été exclus de l'école. Lors d'une conférence de presse tenue avant le début de la céré-

monie de clôture, le président du jury, le réalisateur algérien de cinéma et de télévision Djaffar Kacem, a affirmé que le choix des courts-métrages récompensés a été "difficile", tout en soulignant que la participation arabe et étrangère à cette compétition accompagnant les journées internationales du cinéma, est "édifiante quant à l'importance que commence à prendre cet événement qui a permis à des cinéastes de faire montre de leur talent et de leurs capacités avec des budgets limités". M. Kacem a également fait savoir que les 5 critères ayant présidé au choix des lauréats avaient trait à l'écriture, au jeu d'acteurs, aux techniques de l'image et du son, au décor et à la réalisation. La cérémonie de clôture de cet événement culturel et artistique, organisé sous le slogan "Un film pour demain", a été marquée par une affluence record d'amoureux du septième art, dont des jeunes et des familles qui ont copieusement garni la salle du dôme, au Park Mall de Sétif.

De nombreux cinéastes et de stars participant à ces journées ont été honorés, ainsi que le jury, dont son président, Djaffar Kacem, en plus du réalisateur Mohamed Ali Darwish (Sultanat d'Oman), de l'artiste Kaouther El Bardi (Tunisie) et des artistes algériens Mohamed Reghis, Mourad

Saouli et Salim Kharchi, entre autres.

Une vidéo mettant en lumière des artistes ayant participé à cette manifestation culturelle et artistique, a également été projetée, dans les laquelle des vœux de prompt rétablissement de l'artiste Bahja Rachdi ont été formulés, avant que la chanteuse syrienne Myriam Atallah et l'artiste algérien Yacine Tigher ne gratifient l'assistance de chansons à la gloire de l'Algérie, intitulées "Ya Djazaïr" et "Bilad Echouhada".

Il est à noter que les Journées internationales du cinéma de Sétif, qui ont débuté samedi dernier, ont donné lieu à la projection de 21 courts métrages, en lice pour les différentes distinctions. Le public a également été convié à apprécier plusieurs longs-métrages, dont des productions palestiniennes, ce pays étant l'invité d'honneur de cet événement. "Tayara Safra" de l'algérienne Hadjer Sebata, "Oversized Coat" du palestinien Nawras Abu Saleh et "Jusqu'à la fin des temps" de l'algérienne Yasmine Chouikh, ont été ainsi projetés. Il reste, cependant, que le "clou" de la soirée de clôture a été la première projection à Sétif, aussitôt après la remise des prix, du film révolutionnaire de Bachir Derrais, "Ben M'hidi", devant un public record.

## MOSTAGANEM 36 textes théâtraux en compétition pour le Prix national "Le Kaki d'or" (organisateurs)

Trente-six textes théâtraux seront en compétition devant consacrer les trois premières places du Concours national "Le Kaki d'or", dont la 7<sup>ème</sup> édition aura lieu, les 10 et 11 juin prochain à Mostaganem, a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

Le président de l'association culturelle nationale "Le Kaki d'or", Mohamed Boudene a déclaré à l'APS que "l'association a reçu 36 textes de théâtre qui ont exprimé leur participation à cette manifestation nationale, dont 16 textes concernent le théâtre pour enfants ayant amené les organisateurs à créer un prix dédié exclusivement à cette catégorie".

Par ailleurs, une conférence nationale intitulée "les mutations du théâtre en Afrique à l'ombre des nouveaux médias: les expressions, les discours et les pratiques" sera organisée, lors de cette édition, à laquelle prendront part des enseignants-chercheurs de différentes universités, de professionnels du théâtre et des comédiens du 4<sup>e</sup> Art du pays, a fait savoir la même source.

D'autre part, le programme élaboré à l'occasion de cette manifestation comprend aussi un atelier d'écriture dramaturgique et la création d'une médaille de distinction appelée la "Médaille d'or" devant honorer une personnalité nationale de la scène culturelle et théâtrale pour sa contribution à la promotion et au rayonnement, à l'échelle nationale et internationale du 4<sup>e</sup> Art, a-t-on indiqué.

Il a, en outre, déclaré que son association demeure fidèle à ses engagements relatifs à l'archivage et à la documentation théâtrale, soulignant dans cet ordre d'idées qu'elle procédera à la publication des textes qui se sont distingués, lors de l'édition précédente (6<sup>ème</sup>), de même qu'un ouvrage compilant des études consacrées au défunt dramaturge Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995) intitulé "Ould Abderrahmane Kaki : une école du Théâtre algérien".

S'agissant de la 8<sup>ème</sup> édition, la même source a ajouté qu'elle "sera spéciale", précisant qu'elle aura lieu, durant le mois de novembre prochain, à l'occasion des festivités commémoratives du 79<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, dont la thématique sera consacrée aux textes révolutionnaires, dont les meilleurs seront récompensés par l'attribution d'un prix spécial. Le programme prévoit aussi l'organisation d'un colloque international sur le défunt dramaturge Ould Abderrahmane Abdelkader, dit "Kaki", a-t-on conclu.

## ANNABA

### Un spectacle théâtral intitulé "Terre immaculée" ouvre les journées du théâtre révolutionnaire

Un spectacle théâtral, réalisé sous forme d'épopée, intitulé "Terre immaculée", a ouvert, mardi après-midi à Annaba, les Journées du théâtre révolutionnaire organisées en commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire des Massacres du 8-Mai 1945. Produit par l'association "El Mouthleth El Waki" (le triangle protecteur), ce spectacle est consacré aux événements douloureux du 8-Mai 1945 vécus il y a 79 ans par la wilaya de Guelma et d'autres régions du pays. Pas moins

de 13 comédiennes et comédiens se partagent l'interprétation de cette œuvre artistique qui reflète, selon son metteur en scène, Abdelouahab Saïdi, "les énormes sacrifices d'algériens innocents et la puissance du lien des enfants de la patrie avec leur terre, abreuvée du sang des Martyrs". L'ouverture de cette manifestation culturelle, organisée par l'association des arts du spectacle "Perle de l'Orient" d'Annaba, en coordination avec la direction de la Culture et des arts, a été marquée par

le vernissage d'une exposition de photographies historiques et la présentation d'un tableau théâtral dédié à la Chahida Kaâbar Adra, tombée au champ d'honneur à la fleur de l'âge, en 1961 à Annaba, après avoir rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Cet événement culturel de trois jours permettra au public annabi d'assister aux pièces "Le détenu" et "El watani" produites, respectivement, par l'association des "Trésors Naturels", d'El Tarf, et la coopérative "En-

Nahdha" de Boumerdès, ainsi qu'à des spectacles chorégraphiques présentés par les élèves du conservatoire communal de musique d'Annaba, et à des ateliers de formation aux techniques du théâtre pour enfants. Les journées du théâtre révolutionnaire sont organisées au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de la Mémoire qui coïncide avec l'anniversaire des Massacres du 8 mai 1945.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

### La 13<sup>ème</sup> édition du 16 au 22 mai, la Chine invitée d'honneur

Le Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS), prévu initialement en octobre dernier, se tiendra du 16 au 22 mai à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, avec des orchestres et ensembles issus de plusieurs pays dont la Chine en invitée d'honneur, a annoncé mardi son commissaire, Abdelkader Bouazzara.

Outre l'Algérie, pays hôte représenté par l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, des ensembles venant de treize pays, notamment d'Allemagne, France, Italie, Autriche, Égypte, Syrie, Tunisie, Angola, République Tchèque, Russie et du Venezuela, qui marque sa première participation à cet événement, animeront la 13<sup>ème</sup> édition de cet événement dédié à la musique savante.

Une fusion des Orchestres symphoniques de l'Opéra d'Alger et de Suzhou (Chine), sous la direction, en alternance, des maestros, Lotfi Saïdi et Chen Xieyang, animeront la cérémonie d'ou-

verture, avec une prestation du chanteur du Malouf, Abbes Righi.

Le choix de la Chine, invitée d'honneur pour la deuxième fois à ce festival, s'explique par les relations culturelles et historiques "exceptionnelles" qui unissent la Chine avec l'Algérie, a rappelé le commissaire du festival lors d'une rencontre avec les médias.

Outre la soirée inaugurale, l'orchestre chinois Suzhou, avec ses 80 musiciens sur scène, se produira également le lendemain (vendredi) à l'Opéra d'Alger. Les orchestres symphoniques des pays participants se succéderont, sept jours durant, à l'Opéra d'Alger, en proposant des répertoires variés de la musique et de l'opéra universels.

Pour sa première participation à ce festival, le Venezuela, sera représenté par l'orchestre de chambre Simon Bolivar, dirigé par le maestro Joshua Dos Santos.

En plus des concerts présentés à l'Opéra d'Alger, des ensembles musicaux

se produiront sur les scènes des théâtres d'Oran, de Bejaïa et de Tizi Ouzou ainsi que le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi qui accueillera l'orchestre de chambre Simon Bolivar.

Le Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula accueillera les orchestres de Syrie et de Tchèque (Trio Bohémo), celui de Tizi Ouzou l'ensemble vénézuélien "Simon Bolivar", alors que l'orchestre italien "World Youth" est programmé au Théâtre régional de Bejaïa Abdelmalek-Bouguermouh.

Parallèlement aux concerts, des conférences et des master-class consacrées notamment à la réparation d'instruments de musique et au chant lyrique seront animées par des professionnels algériens et étrangers participants.

En réponse à une question sur le budget du festival, M. Bouazzara a précisé qu'un montant de "35 millions de dinars a été alloué pour ce festival, saluant à ce titre "la contribution des mécènes et sponsors publics et privés" qui, a-t-il dit,

ont rendu "possible" la tenue de cette 13<sup>ème</sup> édition qualifiée d' "exceptionnelle".

Pour sa part, le directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique (DODPCA) au ministère de la Culture et des Arts, Smail Inzarene, a relevé que 13<sup>ème</sup> FCims compte parmi les "138 festivals programmés pour l'année 2024".

Prévu initialement du 19 au 26 octobre dernier, le 13<sup>ème</sup> FCims a avait été reporté suite à la suspension de toutes les activités à caractère festif par le ministère de la Culture et des Arts, et ce en solidarité avec le peuple palestinien et les familles des martyrs suite aux agressions barbares de l'entité sioniste contre Gaza et la Cisjordanie. Organisé depuis 2009, le Festival culturel international de musique symphonique est organisé en collaboration avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda).

## UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI-BOUMEDIENE

### Visite d'une délégation de la NASA

Une délégation de l'Agence gouvernementale américaine NASA (National Aeronautics and Space Administration), a effectué mardi, une visite à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB), en prévision d'une collaboration entre les scientifiques et chercheurs des deux pays dans différents domaines.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme NASA-Land-Cover and Land-Use Change (LCLUC) qui porte, entre autres, sur l'urbanisation, la désertification, l'expansion agricole, la déforestation, la détection et la surveillance des incendies actifs et l'impact de ces changements sur la pollution de l'air et de l'eau, la perte de carbone dans l'atmo-

sphère, les problèmes de sécurité alimentaire, la pénurie d'eau, la perte de terres productives, les tempêtes de poussière, la santé et la migration. A ce propos, le chef scientifique de la délégation de la NASA, le Dr Sid Ahmed Boukabar, scientifique principal du programme de stratégie de la Division des sciences de la terre, a souligné que

l'objectif de cette visite est "d'abord l'exploration, puis prévoir une collaboration entre les scientifiques et chercheurs des deux pays dans les domaines du changement climatique et leur impact, entre autres, sur l'énergie, l'eau et l'agriculture". De son côté, le recteur de l'USTHB, le Pr Djamel-Eddine Akretche, a exprimé le souhait que ces

échanges auront des "retombées positives" sur le développement des technologies spatiales en ce qui concerne notamment le changement climatique, l'eau et l'agriculture. "Ces rencontres permettront à nos chercheurs et nos doctorants de bénéficier d'expertises et développer leur connaissance pour le bien du pays", a-t-il estimé.

## ESPACE

### La sonde lunaire chinoise Chang'e-6 entre en orbite circumlunaire après un freinage près de la Lune

La sonde lunaire chinoise Chang'e-6 est entrée avec succès en orbite circumlunaire, a indiqué mercredi l'Administration nationale de l'espace de Chine (ANEC). "Mercredi à 10h12 (heure de Pékin), la sonde a effectué avec

succès un freinage à proximité de la Lune avant d'entrer en orbite circumlunaire", selon l'ANEC. Le freinage proche de la Lune est une action de contrôle orbital crucial pour la sonde durant son vol, lui permettant de maintenir une vi-

tesse relative inférieure à la vitesse de libération de la Lune, de sorte qu'elle puisse être capturée par la force gravitationnelle de la Lune et tourner autour d'elle. Avec le soutien du satellite relais, Queqiao-2, Chang'e-6 ajustera plus

tard l'altitude et l'inclinaison de son orbite autour de la Lune pour effectuer la séparation entre la combinaison orbiteur-capsule de retour et la combinaison de l'atterrisseur et du module d'ascension. Après cela, la combinaison de l'at-

terrisseur et du module d'ascension effectuera un atterrissage en douceur dans le bassin pôle Sud-Aitken afin de collecter des échantillons sur la face cachée de la Lune et d'assurer la mission de retour comme prévu.

### Le décollage du vaisseau Starliner de Boeing repoussé au 17 mai (Nasa)

Le premier vol avec équipage du vaisseau Starliner de Boeing a été repoussé au 17 mai, a annoncé mardi la Nasa, au lendemain d'un report décidé juste avant le décollage en raison d'un problème technique.

Une tentative de décollage pourrait avoir lieu "pas avant 18h16, le vendredi 17 mai", le temps de faire une réparation, a écrit l'agence spatiale américaine dans un communiqué. Lundi, le vaisseau Starliner de Boeing devait, enfin et pour

la première fois, décoller avec des astronautes à bord, direction la Station spatiale internationale, et ainsi rejoindre le club très privé des vaisseaux spatiaux ayant transporté des humains.

Mais environ deux heures avant l'heure prévue de lancement, et alors que les deux astronautes américains étaient installés dans la capsule, le décollage a été annulé: une anomalie a été identifiée sur une valve de la fusée Atlas V qui doit propulser la capsule Starliner

en orbite. Dans la soirée, la date du vendredi 10 mai a été évoquée pour un décollage. Mais des analyses supplémentaires ont montré que la valve en question doit en fait être remplacée, un travail qui nécessite que la fusée soit ramenée dans son hangar. Les deux astronautes, Butch Wilmore et Suni Williams, vont rester isolés en attendant, a précisé la Nasa. Boeing joue gros sur cette ultime mission test, qui doit lui permettre de démontrer que son vaisseau

est sûr avant de commencer les missions régulières vers la Station spatiale (ISS) -- avec quatre ans de retard sur SpaceX.

Pour la Nasa, qui a commandé ce véhicule il y a dix ans, l'enjeu aussi est grand: avoir un deuxième véhicule en plus de celui de SpaceX pour transporter les astronautes américains devra permettre de mieux répondre à "différents scénarios" d'urgence, par exemple en cas de problème sur l'un des vaisseaux.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA  
DAIRA DE MILIANA  
COMMUNE DE MILIANA  
N° DE FISCALE : 096344029000337

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N° 05/2024

- \*. La commune de Miliana lance un Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale pour l'opération suivante :
- Lot n 01: Entretien De La Route reliant de C.W n 165 et le quartier sud de wadi al rayhane, en passant par le cimetière de kodiat el ghorab a une distance de 1250 ML.
  - Lot n 02: Aménagement et dallage en béton armé des couloirs du quartier anasser sud a partir de la route national RN04B sur une distance de 950 ML.
  - les entreprises qualifiées et classifiées dans le domaine des travaux publics comme activité principale 03 ° et plus.pour Lot n 01.
  - les entreprises qualifiées et classifiées dans le domaine des travaux publics ou travaux bâtiment comme activité principale 02 ° et plus.pour Lot n 02.
  - Deux attestations de bonnes exécutions similaires .
  - Chiffre d'affaires moyen des années 2020-2021-2022 d'un montant égal ou supérieur a 12.000.000.00 D.A.
  - Les entreprises qualifiées, peuvent retirer le cahier des charges de l'opération auprès du bureau du secrétariat générale contre un paiement de 3.000,00 DA au compte de la trésorerie communale N° : 306427/31.
- Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

#### Dossier de Candidature :

- Déclaration de probité remplie, datée, visée et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de candidature remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
- Offre Technique:
- Déclaration de souscrire remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificative remplie, datée, visée et signée par le soumissionnaire.
- La liste sommaire des pièces exigées avec un renvoi à l'article n° 06 du cahier des charges.

#### Offre financière :

- Lettre de soumission remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
  - Bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et en lettres, daté, visé et signé par le soumissionnaire.
  - Détail estimatif et quantitatif rempli, daté, visé et signé par le soumissionnaire.
- Les offres (Candidatures, techniques et financières) doivent être chacune dans une enveloppe indépendante fermée, visée et contenant l'objet de l'appel d'offre et l'expression «Dossier de Candidature » « Offre technique » ou « Offre financière » selon le contenu ; les trois enveloppes sont ensuite mises dans une autre enveloppe fermée et strictement anonyme portant l'expression « Appel d'offres ouvert » N°05/2024 à ne pas ouvrir » en citant le titre d'appel d'offres adressé à Monsieur le Président de l'APC de Miliana.

h du matin au bureau du secrétariat générale.

En cas de jours fériés ou de repos la durée du dépôt des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis (Dossier de candidature-offre technique -offre financière) aura lieu le dernier jour du dépôt des offres à 10h00 du matin. Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui sera publique au siège de L'A.P.C (Salle de Délibération) à 10h00 du matin. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 Mois + le délai de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 2416015227 du 09/05/2024

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de BISKRA  
Daira de BISKRA  
Commune de BISKRA  
Direction Des Finances Et Patrimoines  
Service des marchés public

#### AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE ET L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE PUBLIC N° Fiscal: 096207019069519

Conformément l'article N° 49 et 56 du loi n° 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Le président de l'apc de biskra lance un avis d'annulation de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°= 61-2024 publié dans le journal «AL-JAZIR» le 06-02-2024 relative aux : Services De Balayage A Travers La Ville De Biskra La Zone Centre Ville . et l'attribution Provisoire Du Marché public publié dans le journal «AL-JAZIR» le 26-03-2024 attribuer à l'entreprise Sokara-Net pour un montant minimum: 41.818.802,00 DA, et maximum : 46.000.882,00 DA et un délai de une année. A cause d'une erreur dans les procédures. Les soumissionnaire qui conteste l'annulation de la procédure dans le cadre d'un appel d'offres peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis de l'annulation de la procédure, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2416015116 du 09/05/2024

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

#### MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

#### OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DJELFA

#### CITÉ BERRBIH B.P 267 DJELFA

#### N° 1437/DMO/DG/2024

### Deuxième mise en demeure

L'entreprise Khaider Khaled domiciliée à cité Didouche mourad à Ain Ouassara, titulaire du marché N° 31/2023 du 13/06/2023 relatif à la réalisation de 30 Logement Public Locatif (30 F3) + Aménagement extérieur et les réseaux divers (lot N° 02) à Ain Ouassara ( programme 2022 ), est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires pour rattraper le retard enregistré, et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise.

DK NEWS

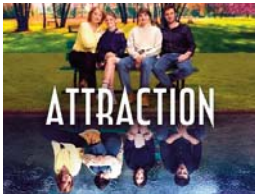
Anep : 2416015115 du 09/05/2024



# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

**Attraction**  
Saison 1 - Épisode 3



Agathe est décidée à quitter Fred. Elle visite des appartements. En rentrant à son domicile, la police l'attend pour lui annoncer une mauvaise nouvelle. Sa mère, victime d'une agression a été retrouvée sans vie dans son appartement. Interrogée au commissariat, Agathe se trouve être la première suspecte. En effet, lors de la visite d'un appartement quelques jours plus tôt, elle s'était violemment disputée avec sa mère. Prise de panique, elle raconte aux inspecteurs ce que Fred a fait lors de son dernier déplacement.

**France 2 20:10**

**L'Europe face à la guerre**



Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la paix et l'unité en Europe. Cette date anniversaire commémore la déclaration historique de Robert Schuman, considérée comme le texte fondateur de la construction européenne. Alors ministre des affaires étrangères, l'homme politique visionnaire en appelait à une nouvelle forme de coopération politique et économique, garante de relations pacifiques. A l'occasion des élections européennes du 9 juin prochain, cette soirée spéciale revient sur la genèse de l'Union Européenne, son historique et ses enjeux.

**France 3 20:10**

**L'archer noir**



Au cœur du massif de la Sainte-Victoire, en Provence, un corps criblé de flèches est découvert par des soldats lors d'un entraînement militaire. Diane Giraud, lieutenant de gendarmerie, doit enquêter avec le capitaine Alex Lançon, un officier juriste envoyé par l'armée de terre. Le tandem découvre rapidement que les flèches sont des reproductions de celles que décochait le légendaire Archer noir. Ce personnage de la culture locale aurait sévi dans la région en l'an 975, défendant les habitants face à la piraterie de l'époque.

**CANAL+ 20:06**

**Football : Ligue Europa**  
Atalanta Bergame / Marseille



Une semaine après le match aller au Stade Vélodrome, Pierre-Emerick Aubameyang et les Marseillais défient l'Atalanta Bergame dans son ancre du Gewiss Stadium pour tenter de décrocher une victoire synonyme de qualification pour la finale de la Ligue Europa prévue le 22 mai prochain à Dublin. Les Phocéens ne partent pas avec la faveur des pronostics face à l'Atalanta qui a sorti Liverpool au tour précédent. Emmenés par Charles De Ketelaere et Gianluca Scamacca, les Bergamasques possèdent un collectif qui semble plus expérimenté et plus technique que la formation phocéenne.

**6 22:05**

**Enquête exclusive**



En France, le coût de la fraude aux assurances est évalué à 2,5 milliards d'euros par an, entraînant notamment un surcoût des polices. L'enjeu financier est tel que les compagnies font désormais appel à des détectives indépendants. Ces enquêteurs doivent faire preuve de patience et de flair pour déjouer les escroqueries, car les ruses employées par les fraudeurs sont de plus en plus sophistiquées et leur imagination sans bornes. Ainsi, au-delà de la mise en scène d'accident, de vols de véhicules ou de cambriolages, certains vont même jusqu'à s'amputer volontairement.

## Jeux

### Samourai-Sudoku N°2737

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

				5	9		6													
				6			1													
			1		3															
			7				8			3										
		4					6													
5		6				4														
1			7		2															
	6			5																
3		2	4																	
								5		8										
								8		6										
								1		9										
2		4	6							9						1	4			7
	5			3												8			6	
3			7		9					2					7		6			5
9		3													6					8
	8														1					
		1																		5
			9		3															4
					1															3



*"Les hommes sont conduits plutôt par le désir aveugle que par la raison."*

Baruch Spinoza

### Mots croisés N°2737

Horizontalement:

- Licence
- Bien placé dans le mystère - Se caser pour un rapace
- Copine du titi - Prudence dans la conduite
- Mélanges du produit des pontes - Mot d'utopie
- Etablie à nourrir - Grave question avec son contraire - Dans
- De la même façon - Exceptionnel
- Gibier de gaulois - Musique d'Algérie - Ca-lanque
- Deuxième degré - Profila agréablement - Mine
- Chambre d'esclave - Renfort de oui
- Tenue d'indienne - Extirperais

Verticalement:

- Personnes archaïques
- Eprouvé un doux sentiment (s')
- Riche en alcool - Tout petit grade
- Exhibes - Jovial
- Pris du plaisir - Conduiras
- Mouvement - Grand violon
- Particularité
- Portera des vêtements trop grands - Blonde de pub
- Haussera la note - Désinence verbale
- Point de jonction de poitrail et des pattes - Académie d'encadrement
- Pois de senteur - Monsieur maghrébin
- Démolira

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Zerreaux





## NATATION - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ANGOLA-2024 Bilan positif pour l'équipe nationale à Luanda (Fédération)



Le président de Fédération algérienne de natation (FAN) Nacer eddine Zahafi, a qualifié mardi de "positif" le bilan de l'équipe nationale au vu "du nombre de médailles" décrochées aux Championnats d'Afrique disputés à Luanda (Angola) du 30 avril au 5 mai 2024.

"Les nageurs de la sélection algérienne ont réalisé une participation honorable au rendez-vous de Luanda au vu du nombre de médailles décrochées, avec une moisson de 25 breloques (9 or, 5 argent, 11 bronze), malgré quelques défections à l'image d'Abdallah Ardjoune et Oussama Sahnoune", a-t-il déclaré à l'APS.

L'équipe nationale a terminé à la 3e place au classement général mixte, derrière l'Egypte qui a rafalé 47 médailles (15 or, 19 argent, 13 bronze), et l'Afrique du Sud avec 38 médailles (13 or, 14 argent, 11 bronze).

"Nous sommes fiers de nos nageurs qui se sont bien comportés lors de cette compétition, en parvenant à faire mieux que lors des Jeux africains d'Accra (Ghana) disputés du 8 au 23 mars dernier, où nous avions décroché 23 médailles. C'est un indice positif, surtout avec l'éclosion de jeunes nageurs à l'image de Lilia Midouni (19 ans) et la confirmation des anciens comme Rania Nefsi et Amel Melih", a-t-il ajouté.

La sélection algérienne (messieurs/dames) a pris part aux Championnats d'Afrique avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka et Elyès Nefsi, en l'absence du trio : Abdallah Ardjoune, Moncef Belamane, et Oussama Sahnoune.

### Les chances de qualification aux JO-2024 restent intactes

Concernant l'échec des nageurs algériens à réaliser jusque-là les minimas qualificatifs aux JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), le président de l'instance fédérale s'est dit "optimiste".

"Le délai des qualifications arrive à terme le 23 juin prochain, les chances de nos athlètes restent intactes d'autant que la plupart d'entre eux vont participer à des meetings qualificatifs au rendez-vous olympique prévus en Europe, à l'image du circuit annuel "Mare Nostrum" en juin (regroupant trois meetings, NDLR)."

La meilleure performance algérienne aux championnats d'Afrique Open remonte au rendez-vous de Tunisie en août 2022, qui a vu les messieurs remporter le titre pour la première fois de l'histoire, en plus de la deuxième place décrochée au classement général mixte.

Le président de la FAN a profité de sa présence dans la capitale angolaise pour s'entretenir avec ses homologues présidents de fédérations africaines et arabes pour renforcer les relations et échanger les expertises.

Le premier responsable de la FAN s'est réuni également avec le président de la Fédération internationale (World Aquatics) le Koweïtien Hussein Al-Musallam "qui nous a proposé de l'aide et a accepté la proposition de l'Algérie de se porter candidate à l'organisation des championnats arabe et d'Afrique prévus en 2025 et 2026", a-t-il conclu.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS ARABES U20 (1<sup>RE</sup> JOURNÉE) Médaille d'argent pour Anes Chaouati au 10.000 m marche

L'Algérien Anes Chaouati s'est adjugé la médaille d'argent du 10.000 m marche (garçon), mercredi matin pour le compte de la première journée des Championnats arabes d'athlétisme (garçons et filles) des moins de 20 ans (U20) qui se déroulent à Ismaïlia en Egypte (8-11 mai).

Pour la première finale inscrite au programme de la première journée du rendez-vous arabe d'Ismaïlia, Chaouati a pris la deuxième place, parcourant la course en 43:30.50, derrière le Tunisien Ryan Al Sharni (43:16.74), médaillé d'or et devant le Marocain Ayoub Al Ghazrani (43:35.97), médaillé de bronze.

Cette performance a permis à l'Algérien de composer son billet pour les Championnats du monde des U20 qui se dérouleront du 26 au 31 août 2024 à Lima au Pérou.

La sélection algérienne d'athlétisme prend part aux Championnats arabes des U20 avec un effectif composé de 29 athlètes (21 garçons et 8 filles).

Les représentants algériens chez les garçons sont : Adem Abdelkader Benyache (100 m et 200 m), Ahmed Rached Rahab (200 m, 400 m), Youcef Chérif Abderrahmane Morceli ((400 m), Seïfeddine Mouloud Hafesi (800 m), Anes Jaïhi (1500 m, 3000 m steeple), Ab-



dallah Mohamed Islam Harek (1500 m, 3000 m), Mohamed Boutagia (3000 m, 5000 m), Zahreddine Gasmî (110 m haies), Abdennour Bourmaki (400 m haies), Abdeljalil Alhegari (400 m haies), Abdelalali Bensaad (3000 m steeple), Anes Chaouati (10.000 m marche), Yasser Radaouia (10.000 m marche), Abderraouf Merah (hauteur), Younes Ayachi (hauteur), Abderrahmane Jaber (hauteur et longueur), Louai Al

Amraoui (longueur), Mazigh Soukri (triple saut), Ayoub Guelati (lancer disque), Younes Khetal (lancer marteau), Walid Touati (décathlon, 100 m haies, relais 4x100m et relais 4x400m).

Chez les filles, l'Algérie est représentée par : Nari-mene Defnune (100 m et 100 m haies), Lina Maria Kedal (800 m, 200 m), Hayat Anfal Azaidj (800 m et 1500 m), Nesrine Abed (1500 m), Malak Belhadi (100 m haies), Wissal Her-

kas (longueur et triple saut), Chaïma Aoudia (heptathlon), Manel Kehlouche (heptathlon, javelot, relais 4x100 m).

Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), le rendez-vous arabe d'Ismaïlia enregistre la participation de 14 pays : Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes Unis, Bahreïn, Qatar, Soudan, Sultanat d'Oman, Irak, Yémen, Libye, Maroc, Liban, Djibouti et Tunisie.

## NATATION

### Possible forfait du Tunisien Hafnaoui, blessé (presse)

Le nageur tunisien Ahmed Ayoub Hafnaoui, champion olympique en titre du 400 m nage libre, pourrait déclarer forfait aux JO-2024 de Paris en raison d'une blessure, rapportent mercredi des agences de presse.

"Je suis actuellement blessé et je ne sais pas si je vais pouvoir participer aux Jeux ou pas", a déclaré le nageur âgé de 21 ans.

Le président du Comité olympique et sportif tunisien, Mehrez Bous-sayene, a pour sa part indiqué que "rien n'était encore sûr" concernant la participation de Hafnaoui aux Jeux (26 juillet-11 août). "Il pourrait être prêt et il pourrait ne pas l'être", a-t-il dit.

"Plus que les médailles, nous cherchons avant tout le bien-être de ce jeune homme qui nous a apporté tant de joie. Il aura d'autres compétitions mondiales devant lui", a-t-il ajouté.

Champion olympique sur 400 m



nage libre en 2021 à Tokyo et double champion du monde sur 800 et 1500 m en 2023 à Fukuoka (Japon), le nageur caressait le rêve de devenir à Paris le Tunisien le plus médaillé de

l'histoire des Jeux. Ce record est détenu par le coureur de fond Mohammed Gammoudi, qui était monté quatre fois sur le podium entre 1964 et 1972.

## RALLYE MOTO

### "Découverte de l'Algérie" arrive à Jijel

Les coureurs du rallye moto "découverte de l'Algérie" sont arrivés à Jijel, mardi après-midi, en provenance de la wilaya voisine de Bejaïa, dans le cadre de la 2ème étape de cette course à laquelle participent huit pays arabes et étrangers.

Le président du club "Vis pour conduire une moto", El Ghaffour Khati, qui supervise ce rallye, en coordination avec la Fédé-

ration algérienne, a indiqué à l'APS que ce rallye, dont c'est la 3ème édition, réunit près de cinquante (50) motocyclistes venus de huit pays arabes et étrangers (Tunisie, Libye, Palestine, Arabie Saoudite, France et Etats-Unis d'Amérique).

Il a estimé que le parcours Boumerdes-Béjaïa-Jijel-Sétif, puis Alger, permettra aux partici-

pants de découvrir d'autres paysages de l'Algérie, après avoir admiré, lors de la précédente édition, l'ouest algérien.

Quelque 1.500 motocyclistes algériens attendront le rallye, à l'issue de la dernière étape, au village Africain, à Alger, où des exhibitions spéciales sont prévues pour les amateurs de moto.

Quelques-uns parmi les participants à ce rallye ont

fait part de leur "fascination" devant la beauté de la côte de Saphir, entre les villes de Bejaïa et Jijel, où la verdure de la forêt se marie avec le bleu de la mer, offrant des panoramas à couper le souffle.

Mercredi, les participants au rallye courront pour la troisième et avant-dernière entre les villes d'El-Milia (Jijel) et de Sétif.

## LIGUE 1 MOBILIS (25E J) Le leader en appel à Khenchela, duel à distance pour le maintien

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le MC Alger sera en appel à Khenchela pour se rapprocher un peu plus du titre, alors que l'ES Ben Aknoun et le MC Oran livreront un duel à distance dans la course au maintien, à l'occasion de la 25e journée, prévue vendredi et samedi.



Le MC Alger (1e, 56 pts), sur sa lancée, se rendra à l'Est pour défier l'USMK (10e, 31 pts) avec l'intention de conforter sa position de leader et se rapprocher du 8e titre de son histoire.

Le "Doyen" qui compte provisoirement 13 longueurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine, aura à cœur de remporter le gain du match face à une équipe khenchelie qui espère faire un pas supplémentaire pour le maintien.

Les gars de Khenchela, qui restent sur un succès samedi à domicile face au CR Belouizdad (2-1), en mise à jour de la 19e journée, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de confirmer leur réveil.

Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées à Khenchela le 30 mars dernier en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, un duel remporté par le Mouloudia (2-1).

Le CSC (2e, 43 pts) cherchera à conserver sa position de dauphin, qualificative à la Ligue des champions, à l'occasion de son périlleux déplacement à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie (7e, 34 pts).

Les "Canaris", sur une courbe ascendante après une belle série de deux victoires et un nul lors des trois derniers matchs, ne jurent que par la victoire dans l'objectif de se rapprocher du podium.

### Le MCO et l'ESBA, malheur au vaincu

L'ES Sétif (4e, 38 pts), auteur d'un nul en déplacement lors

de la précédente journée à Biskra (2-2), évoluera sur du velours à domicile (à huis clos), face à la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts). Une nouvelle défaite de l'équipe d'El-Oued scellerait officiellement sa descente en Ligue 2 amateur.

L'USM Alger et le Paradou AC, logés ensemble à la 6e position avec 36 points chacun, bénéficieront de la faveur des pronostics à la maison face respectivement au MC El-Bayadh (10e, 31 pts) et l'ASO Chlef (12e, 28 pts).

Impuissante lors des deux derniers matchs, toutes compétitions confondues, l'USMA n'aura plus droit à l'erreur si elle veut se relancer pour une place continentale, idem pour le PAC, qui espère se racheter après la défaite concédée sur la pelouse du leader (1-0).

Dans le bas du tableau, le NC Magra jouera gros dans sa lutte pour le maintien, en recevant la JS Saoura (8e, 33 pts). Le "Nedjm", qui reste sur deux nuls de rang, est condamné à vaincre, d'autant qu'un autre faux-pas serait lourd de conséquences.

La JSS, qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison, se rendra à Magra avec comme objectif de confirmer son éclatante victoire décrochée à Béchar face à l'US Souf (6-0).

L'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts) et le MC Oran (15e, 22 pts) livreront un duel passionnant pour le maintien, en se rendant respectivement chez le CR Belouizdad (3e, 42 pts) et l'US

Biskra (9e, 32 pts). Le MCO effectuera le voyage aux "Ziban" avec l'intention de confirmer son succès décroché à domicile face au CRB (1-0). En revanche, la mission de l'ESBA s'annonce difficile face au Chabab qui aspire à reprendre sa position de dauphin.

### LE PROGRAMME

Programme des rencontres de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi et samedi :

#### Vendredi, 10 mai :

USM Alger- MC El-Bayadh 17h00

ES Sétif - US Souf 18h00 Huis clos

#### Samedi, 11 mai (17h00) :

USM Khenchela - MC Alger

Paradou AC - ASO Chlef

NC Magra - JS Saoura

JS Kabylie - CS Constantine

CR Belouizdad - ES Ben Aknoun

US Biskra - MC Oran

#### Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	56	24
2). CS Constantine	43	23
3). CR Belouizdad	42	24
4). ES Sétif	38	24
5). USM Alger	36	21
→). Paradou AC	36	24
7). JS Kabylie	34	24
8). JS Saoura	33	24
9). US Biskra	32	24
10). MC El Bayadh	31	24
→). USM Khenchela	31	24
12). ASO Chlef	28	24
13). NC Magra	27	24
14). ES B. Aknoun	23	23
15). MC Oran	22	23
16). US Souf	7	24.

## EUROPE

### Bensebaini, troisième joueur algérien à atteindre la finale de la Ligue des champions



Le défenseur international du Borussia Dortmund Ramy Bensebaini, est devenu le troisième Algérien à atteindre la finale de la Ligue des champions d'Europe de football, au lendemain de la qualification du club allemand après sa victoire en déplacement face au Paris SG (1-0), en demi-finale (retour) disputée mardi soir au Parc des Princes.

Indisponible depuis mars dernier en raison d'une blessure au genou, et forfait pour le reste de la saison, Bensebaini a suivi cette seconde manche dans les tribunes. " C'est une très belle soirée. On savait que le match allait être compliqué, mais de là croire qu'on allait venir gagner à Paris, je ne le pensais pas. On était sûr de ce qu'on a fait à l'entraînement pendant la semaine, surtout après avoir gagné le match aller (1-0, NDLR). Atteindre la finale de cette édition est un véritable exploit", a réagi le défenseur algérien au micro de BeIn Sports.

Le club de la Ruhr parvient ainsi à se qualifier pour la troisième finale de son histoire. Les "Jaune et Noir" ont remporté leur première finale en 1997 face aux Italiens de la Juventus de Turin (3-1), avant de s'incliner en 2013 face au Bayern Munich (1-2).

" Le plan était de bien défendre et de procéder par contres, nous avons marqué sur coup de pied arrêté, et nous avons réussi ensuite à préserver notre précieux avantage jusqu'à la sifflet final", ajouté Bensebaini, qui a disputé cinq des six matchs de la phase de poules.

Et d'enchaîner : " Le travail de l'entraîneur (Edin Terzic, NDLR) a été remarquable depuis le début de cette édition, nous n'avons concédé qu'une seule défaite (en phase de poules face au PSG, NDLR) en Ligue des champions. Les joueurs sont à saluer, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, on mérite d'être présents en finale."

Avec cette qualification pour la finale de la prestigieuse compétition européenne, l'enfant de Constantine emboîte le pas à l'ancien joueur vedette des "Verts" Rabah Madjer, finaliste et vainqueur en 1987 sous le maillot du FC Porto (2-1), et à son coéquipier en sélection Riyad Mahrez, finaliste à deux reprises : 2021 et 2023, alors qu'il portait les couleurs de Manchester City, avant de rejoindre l'été dernier Al-Ahli Djeddah (Arabie saoudite).

Madjer était devenu le premier Algérien à soulever la Coupe aux grandes oreilles le soir du 27 mai 1987 au stade du Prater à Vienne (Autriche). Une rencontre qui a permis à Madjer d'entrer dans la légende du football mondial en marquant le premier but de son équipe d'une belle talonnade, devenue depuis cette année une marque déposée.

34 ans plus tard, le capitaine de l'équipe nationale Mahrez a disputé la finale avec Manchester City, perdue face à Chelsea (0-1) au stade Dragao à Porto, avant de devenir le deuxième Algérien à remporter le trophée en 2023 avec Man City, vainqueur en finale face aux Italiens de l'Inter Milan (1-0).

Le Borussia Dortmund sera fixé sur son adversaire en finale, prévue le samedi 11 juin au stade de Wembley de Londres, ce mercredi soir à l'occasion de la seconde demi-finale entre le Real Madrid et le Bayern Munich, au stade Santiago Bernabeu (zohoo). Lors du match aller, les deux équipes se sont neutralisées (2-2) à l'Allianz Arena de Munich.

## FIFA-FAF Atelier sur la mise en œuvre de la VAR en Algérie

Un atelier sur la mise en œuvre de la VAR en Algérie, a débuté mardi au Centre technique national de Sidi Moussa entre le groupe de travail VAR de la FAF et les représentants de la FIEA Michael Bailey, chef de projet VAR et Bhaveshan Moorghen, responsable principal de la stratégie technologique du football, a indiqué mercredi la Fédération algérienne (FAF).

L'objectif principal de cette réunion

est de partager les connaissances sur la mise en œuvre de la VAR avec l'équipe du projet VAR en Algérie, avec notamment une délégation de l'Entreprise Publique de Télévision (EPTV), précise la même source.

L'ordre du jour a été principalement axé sur le programme d'aide et d'approbation concernant la mise en place de l'assistance vidéo à l'arbitrage (IAAP). Cette rencontre représente une étape

importante dans le processus visant à introduire la technologie VAR dans le football algérien, en vue de son adoption dès la saison 2024-2025, souligne la FAF.

Pour rappel, la Fédération algérienne de football (FAF) avait lancé le 25 mars dernier, un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) tout équipés, en vue d'utiliser cette technologie en championnat de

Ligue 1 Mobilis à partir de la saison prochaine 2024-2025. Le Bureau fédéral de la FAF, réuni le mercredi 21 février dernier au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avait approuvé le cadre stratégique du programme Forward 2023-2026, qui comprend notamment l'acquisition des stations VAR. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) a été utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024.



## LIGUE 2 AMATEUR (26<sup>E</sup> JOURNÉE) RC Kouba - ES Mostaganem éclipse tout

L'électrique empoignade opposant le RC Kouba (2e, 57 pts) à l'ES Mostaganem (1ere, 62 pts), constituera l'affiche de la 26e journée de la poule Centre-Ouest de Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), au moment où le leader du groupe Centre-Est, l'Olympique Akbou tentera d'acter officiellement son accession en Ligue 1, lors de la réception du NRB Telegma (9e, 32 pts).

Dans ce duel au sommet dans la course à l'accession, les joueurs du RCK qui surfent sur une série de six matchs sans défaites (5 victoires, 1 nul), auront à cœur de faire chuter les gars de Mostaganem, vainqueurs le week-end dernier contre le WA Boufarik (1-0). En cas de succès, le Raed reviendrait à deux points de l'ESM et ainsi relancer complètement la course à l'accession à quatre journées de la fin de saison. Pour leur part, les joueurs de l'Espérance tenteront de revenir avec un résultat positif qui leur permettrait de creuser l'écart en tête du classement et confirmer leur statut de solide candidat à l'accession en ligue 1. Cette 26e journée sera également marquée par plusieurs duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par l'opposition entre le WA Boufarik et NA Hussein-Dey, qui occupent conjointement la



12e place avec 28 points, soit une unité de

### LE PROGRAMME DE LA 26<sup>E</sup> JOURNÉE

#### Groupe centre-Ouest

Programme de la 28e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, prévue samedi à 15h00 :

GC Mascara - ESM Koléa  
WA Boufarik - NA Hussein-Dey  
RC Arbaâ - JSM Tiaret (Huis clos)  
MCB Oued Sly - SKAF Khemis Miliana  
RC Kouba - ES Mostaganem  
WA Mostaganem - JS Guir Abadla  
SC Mecheria - CR Témouchent  
ASM Oran - O Médéa

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	62	25
2). RC Kouba	57	25
3). WA Mostaganem	43	25
4). GC Mascara	42	25
5). CR Témouchent	40	25
6). SKAF El Khemis	36	25
7). ESM Koléa	34	25
8). MCB Oued Sly	32	25
→). JSM Tiaret	32	25
10). SC Mecheria	31	25
11). RC Arbaâ	29	25
12). NA Hussein-Dey	28	25
→). WA Boufarik	28	25
14). ASM Oran	27	25
15). O. Médéa	15	25
16). JS Guir Abadla	12	25

#### Groupe centre-Est

Programme de la 26e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, prévue samedi à 15h00 :

Olympique Magrane - MSP Batna  
E Sour Ghozlane - USM El Harrach (Huis clos)  
HB Chelghoum Laid - AS Ain M'lila  
JS Bordj Menaél - IB Khemis El Khechna  
CA Batna - AS Khroub  
MO Constantine - MC El Eulma  
Olympique Akbou - NRB Telegma  
USM Annaba - IRB Ouargla

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	61	25
2). MSP Batna	48	25
3). CA Batna	41	25
4). MO Constantine	38	25
5). JS Bordj Menaél	36	25
6). IB Khemis Khechna	35	25
7). IRB Ouargla	34	25
8). AS Khroub	33	25
9). NRB Telegma	32	25
→). O. Magrane	32	25
11). AS Ain M'lila	30	25
12). USM El Harrach	29	25
13). HB Chelghoum Laid	27	25
→). USM Annaba	27	25
15). ES Ghozlane	25	25
16). MC El Eulma	16	25

plus que le premier reléguable, l'ASM Oran qui accueillera l'O Médéa (15e, 15 pts). Egalement concerné par la lutte pour le maintien, le RC Arbaâ (11e, 29 pts) recevra à huis clos la JSM Tiaret (8e, 32 pts), alors que la JS Guir Abadla, lanterne rouge avec 12 points, sera en déplacement chez le WA Mostaganem (3e, 43 pts). Les autres rencontres du groupe Centre-Ouest opposeront le GC Mascara (4e, 42 pts) à l'ESM Koléa (7e, 34 pts), le MCB Oued Sly (8e, 32 pts) au SKAF Khemis Miliana (6e, 36 pts), et le SC Mecheria (10, 31 pts) au CR Témouchent (5e, 40 pts).

#### Groupe Centre-Est : l'Olympique Akbou pour acter l'accession devant son public

Dans la poule Centre-Est, dont les rencontres sont également program-

mées samedi (15h00), l'Olympique Akbou (1er, 61 pts) accueillera le NRB Telegma (9e, 32 pts) avec la ferme détermination de composer son billet en Ligue 1 professionnelle devant son public, une semaine après l'avoir raté en concédant une défaite surprise chez l'AS Ain M'lila (0-1). Avec 13 points d'avance, les Olympiens ont besoin d'un petit succès pour réussir une accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936. Distanté dans la course à l'accession, le MSP Batna (2e, 48 pts) évoluera en déplacement chez l'Olympique Magrane (9e, 32 pts), alors que le CA Batna (3e, 41 pts) accueillera l'AS Khroub (8e, 33 pts). Dans la bataille pour le maintien, cette 26e journée sera marquée par la confrontation très attendue entre l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts) à l'USM El Harrach (12e, 29 pts). La formation de Sour Ghozlane est dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour sortir de la zone de relégation à quatre journées de l'épilogue de la compétition. Coïncé dans la zone rouge, le HB Chelghoum Laid (13e, 27 pts) recevra l'AS Ain M'lila (11e, 30 pts) avec l'ambition de l'emporter, tout comme l'USM Annaba également treizième, qui accueillera l'IRB Ouargla (7e, 34 pts). Les deux dernières rencontres de cette 26e journée opposeront la JS Bordj Menaél (5e, 36 pts) à l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts) et le MO Constantine (4e, 38 pts) au MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà les deux pieds en palier inférieur.

#### PUBLICITÉ



EURL THERMOSANIT Capital social: 137 300 000.00DA Siège Social: Ilot N°97 Palm Beach Staoueli-Alger N° de compte: 00100632030000034019 Tel: 0770 11 19 03/0770 94 96 20 Fax: 020 34 62 50 Email: thermo\_sanit@hotmail.fr/R/C: 16/00-1008867 B14 NIF: 001416100886736

N° d'ordre : 260/DG/2024

A Monsieur le Président de l'Assemblée  
Communale de Djasr Kasantina

**Objet : A/S Votre Mise en demeure N°01  
paru sur le Quotidien Journal d'Algérie Sous  
le N°6148 Marché N°01/2023 DA19.693.786,-  
Rénovation et réfection des Réseaux  
d'Assainissement et des Eaux Pluviales**

Monsieur,

Nous sommes vraiment étonnés de la parution d'une première mise en demeure adressée par vos services à l'encontre de notre entreprise.

Nous vous rappelons dans ce sens et consécutivement aux différentes réunions; nos équipes sont intervenus au niveau de divers points suivant vos recommandations. La dernière intervention a eu lieu en date du 27 et du 28 Avril soit cinq jours avant la parution de cette mise en demeure.

Ainsi nos équipes sont intervenues au niveau du marché de **Ain Naadja** et à la **Cité Hayet** suite et ce en présence du technicien de la subdivision de l'hydraulique et de la chef de service des entretiens des routes et de l'hygiène. Ainsi votre mise en demeure n'a pas lieu d'être sachant que notre entreprise a honoré ses engagements contractuels.

Veillez agréer, Monsieur nos respects.

**Copie : Mr le Wali Délégué de la Circonscription Administrative de Bir Mourad Rais**

DK NEWS le 09/05/2024

## LIGUE 2 AMATEUR (GR: CENTRE-OUEST) 25 JOURNÉE

### Le NA Hussein-Dey écope de deux matchs à huis clos (LNFA)

Le NA Hussein-Dey a été sanctionné de deux matchs à huis clos, suite aux incidents ayant émaillé le match des "Sang et Or" contre le RC Kouba (1-2) disputé samedi dernier au stade 20-Août 55 (Alger), pour le compte de la 25e journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Ouest, a indiqué, mardi, la Ligue nationale de football amateur (LNFA)

Le premier match à huis clos a été infligé au NAHD en raison de "jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique à la 9', 16', 24' et 79e minutes de jeu par leurs supporters, 3e infraction. (Art 49 - Décision de la FAF du 07/12/2019).

Le deuxième match à huis a été décidé par la commission de discipline pour "envahissement du terrain par le public entraînant un arrêt momentané de la rencontre" (Art 47 Chapitre II), précise l'instance chargée de la gestion de la compétition.

Outre les deux matchs à huis clos, le NA Hussein-Dey devra s'acquitter de trois amendes. La première (10.000 DA) "pour utilisation des fumigènes dans les tribunes à la 37 minutes de jeu par leurs supporters", la deuxième de 60.000 DA pour "jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique à la 9', 16', 24' et 79e minutes de jeu par leurs supporters", et la troi-

sième de 40.000 DA pour "envahissement du terrain parle le public entraînant un arrêt momentané de la rencontre" (Art 47 Chapitre II).

Ces décisions ont été prises après étude de la feuille du match, la lecture des rapports des officiels de match, ainsi que l'audition du secrétaire de l'équipe du NAHD, selon la même source.

Pour rappel, le RC Kouba occupe la 2e place du classement du groupe Centre Ouest avec 57 points, à cinq longueurs du leader l'ES Mostaganem. De son côté, le NA Hussein-déy est logé à la 12e position avec 28 points à l'issue de la 25e journée de compétition.

**SPORTING  
GYÖKERES, PAS PRESSÉ  
DE PARTIR**

Auteur d'une saison exceptionnelle avec le Sporting Portugal, l'attaquant Viktor Gyökeres (25 ans, 31 matchs et 27 buts en championnat cette saison) est logiquement convoité par des formations plus huppées, dont le Paris Saint-Germain. Pour autant, le Suédois, sous contrat jusqu'en juin 2028, n'envisage pas un départ dans l'immédiat. "J'adore jouer ici au Sporting. Nous verrons ce qu'il se passera, je ne peux rien promettre pour le moment... Je suis très heureux ici, je suis sous contrat, mais dans le football les choses vont toujours vite, il faut s'adapter", a confié l'ancien joueur de Coventry en marge des célébrations du titre du club lisboète.

**REAL MADRID**

**LES GARDIENS,  
ANCELOTTI  
PERSISTE**

Malgré le retour de blessure du gardien Thibaut Courtois, excellent contre Cadix (3-0) samedi en Liga, l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti va maintenir sa confiance en Andriy Lunin (25 ans, 7 matchs en LdC cette saison) pour défier le Bayern Munich ce soir, mercredi, en demi-finale retour de la Ligue des Champions. Une gestion expliquée par le technicien italien. "Lunin jouera demain (aujourd'hui) si je ne change pas d'avis cette nuit. Oui, Lunin jouera. Le plan pour un joueur qui revient d'une blessure comme celle de Courtois n'évolue pas selon les événements. Thibaut a joué (samedi) parce qu'il était très bien et il a maintenant besoin de temps pour retrouver son meilleur niveau. Le match ne change pas le plan. Il a fait un bon match mais doit revenir à son top", a jugé le coach madrilène en conférence de presse ce mardi.

**MAN CITY  
SILVA, SA DEADLINE  
POUR LE BARÇA**

Le milieu offensif de Manchester City Bernardo Silva (29 ans, 30 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) est considéré comme l'une des priorités de l'entraîneur du FC Barcelone Xavi pour le prochain mercato d'été. Disponible contre un chèque estimé à 58 millions d'euros via sa clause libératoire, l'international portugais souhaite également rejoindre les Blaugrana pour des raisons sportives et familiales, d'après le quotidien Sport ce mardi. Mais conscient des limites financières du club catalan, l'ancien Monégasque n'a pas l'intention d'attendre et a fixé une deadline : la fin de l'Euro le 14 juillet. Après cette date, Silva va ouvrir la porte à ses autres prétendants, à savoir le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich. Le Barça va vite devoir trouver les liquidités pour réaliser cette opération.



**DORTMUND  
REUS EN  
PARTANCE  
POUR LA  
MLS**

À la fin de son aventure avec le Borussia Dortmund en juin, le milieu offensif Marco Reus (34 ans, 39 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison) devrait rejoindre les États-Unis. Sur Canal+ mardi soir, Samir Nasri a révélé que l'international allemand l'a informé de son départ imminent pour la MLS, sans en dire plus sur le nom de la franchise. Une nouvelle recrue de prestige en perspective pour le championnat américain.

**BAYERN  
PAS DE MACHINE  
ARRIÈRE POUR  
TUCHEL**

En février, le Bayern Munich a annoncé s'être mis d'accord avec son entraîneur Thomas Tuchel pour mettre fin à leur collaboration en juin. À l'heure où les Bavarois cherchent leur nouveau coach et enchaînent les refus (Ralf Rangnick est le dernier en date), l'Allemand a quasiment écarté l'hypothèse de finalement continuer avec le Rekordmeister. "Où je serai la saison prochaine ? C'est très, très, très improbable que ce soit au Bayern. Nous avons pris cette décision et il y a un pacte dont nous ne doutons pas, l'initiative est venue du club et cela me convient", a assuré Tuchel au micro de TNT Sports. Ce dernier se voit bien prendre les rênes de Manchester United la saison prochaine



**MAN UTD  
LE BAYERN ÉCARTE  
LA PISTE TEN  
HAG**

Malgré un contrat jusqu'en juin 2025, le manager de Manchester United Erik ten Hag dispose d'un avenir incertain en raison de ses résultats décevants. Potentiellement libre au terme de la saison dans l'hypothèse d'un licenciement, le technicien néerlandais a été annoncé dans le viseur du Bayern Munich, toujours à la recherche d'un entraîneur pour l'exercice 2024-2025 après le départ acté de Thomas Tuchel. Mais selon les informations du média Bild ce mardi, l'ancien coach de l'Ajax Amsterdam ne sera pas le prochain tacticien du Bayern, qui n'envisage pas d'approfondir cette piste. Dans le même temps, les dirigeants munichois ont également calmé le rumeur concernant un éventuel retour de Hans-Dieter Flick, actuellement libre.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL <b>DK NEWS</b> Gérant <b>Fayçal Laouer</b> Directeur de publication <b>Smaïl Oulebsir</b>	Directeur de la rédaction <b>Smaïl Oulebsir</b> « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.orange@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
--	--



## ALGÉRIE - CONGO

### Le président de la République reçoit le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, qui lui a remis un message du président congolais.

L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.



## SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### Nouvelles mesures au profit de la communauté nationale à l'étranger

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a pris des dispositions et des mesures pour permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de bénéficier, au mieux, des services consulaires, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

"En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères a mis en place, au niveau de la Direction générale des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger, une série de mesures et de dispositions en vue d'améliorer les services consulaires et de permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de bénéficier, au mieux, de ces services", lit-on dans le communiqué.

"En concrétisation de cette démarche, la Direction générale des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger, a donné, conformément aux directives de M.

le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, des instructions et des orientations pratiques qui auront un impact positif sur la qualité des services", a ajouté la même source.

"Dans ce cadre, une importance majeure a été accordée, au niveau de nos représentations diplomatiques et consulaires, aux services chargés de la délivrance des passeports, en renforçant leurs effectifs afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs missions dans les meilleures conditions", précise le document.

Entre autres mesures, figurent également "l'amélioration des services d'accueil, la prolongation des heures et des journées de travail du lundi au samedi, l'introduction d'un service d'accueil sur rendez-vous, outre le déplacement d'équipes biométriques dans les zones à forte concentration de la communauté et éloignées des sièges des ambassades et des consulats", ajoute le communiqué. Dans ce cadre, "il a été décidé de permettre aux enfants de la communauté nationale à l'étranger, exceptionnellement

pendant la période estivale qui connaît une forte affluence des membres de la communauté aux ambassades et consulats pour obtenir les documents de voyage, d'entrer au territoire national avec une pièce d'identité biométrique et un passeport, autrement dit sans visa", souligne le document.

"Cette autorisation est applicable durant la période allant du 1<sup>er</sup> mai jusqu'à fin octobre 2024", précise le communiqué, ajoutant que "le ministère tend à introduire des facilités et à améliorer la procédure de renouvellement des documents de voyage sans déplacement aux sièges des missions diplomatiques et consulaires".

"Ces mesures seront appliquées également au niveau national en vue d'alléger les procédures au niveau des services d'état civil relevant du ministère des Affaires étrangères en attendant l'annonce prochaine du nouveau système, concernant la structuration et le fonctionnement du service d'état civil ou les mécanismes de travail pour faciliter les prestations et fournir un service de qualité".

## OPÉRATIONS MILITAIRES DE L'OCCUPANT SIONISTE DANS LA VILLE DE RAFAH À GHAZA

### L'Algérie condamne dans les termes les plus fermes



L'Algérie a condamné dans les termes les plus fermes les opérations militaires menées par les forces d'occupation sioniste dans la ville de Rafah au sud de la bande de Gaza, en préparation à une offensive terrestre dans cette zone palestinienne, indique, mardi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Cette escalade extrêmement dangereuse qui augure d'un bilan meurtrier sans précédent et d'une catastrophe humanitaire de grande ampleur, confirme que l'occupation coloniale israélienne compte poursuivre l'exécution de ses plans visant à l'extermination du peuple palestinien et au déplacement forcé de ceux qui restent", souligne le communiqué.

"L'occupation démontre, ainsi, ajoute la même source, qu'elle rejette l'appel de la communauté internationale à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Gaza et de lancer un processus politique garantissant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien".

"L'Algérie appelle la communauté internationale à agir en urgence, immédiatement et fermement pour faire pression sur la force coloniale et à cesser de lui fournir les moyens de poursuivre sa tyrannie et ses agressions contre les Palestiniens innocents depuis plus de sept mois".

"L'Algérie met en garde contre la poursuite de l'agression israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Gaza et l'éventualité d'assister à une forte escalade avec l'offensive militaire terrestre sur la ville palestinienne de Rafah, qui risquent d'avoir de graves répercussions de nature à compromettre, pour des décennies encore, l'avenir de la paix et de la sécurité dans la région tout entière", conclut le document.

## CIRCULATION DES CITOYENS ALGÉRIENS

### Possibilité d'entrée sur le territoire national en présentant la pièce d'identité nationale

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger porte à la connaissance des citoyens algériens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides qu'ils peuvent, jusqu'au 31 octobre 2024, entrer et sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national, sans l'obtention préalable d'un visa, et ce sur instructions du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune. Dans le cadre des efforts fournis en vue de prendre en charge les membres de la communauté nationale résidant à l'étranger, de faciliter leur entrée sur le territoire national et leur retour à leur résidence habituelle, à l'occasion de la saison estivale de cette année et sur instructions de Monsieur le président de la République, le ministère des Affaires étrangères et de la

Communauté nationale à l'étranger porte à la connaissance des citoyens algériens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides qu'ils peuvent, jusqu'au 31 octobre 2024, entrer et sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national sans l'obtention préalable d'un visa, dans les deux cas suivants : la présentation d'un passeport étranger valide, avec une pièce

d'identité nationale biométrique, même si elle n'est plus valide, ou la présentation d'un passeport étranger valide, avec un passeport biométrique algérien expiré.

Pour assurer le bon déroulement de cette opération, les enfants de la communauté nationale à l'étranger bénéficiant de ces facilitations, doivent présenter les mêmes documents à l'entrée et à la sortie du territoire national.

## 13<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL DES JEUNES ARCHITECTES

### Safia Mokrani remporte le Premier prix

Le Premier prix de la 13<sup>e</sup> édition du Concours national des jeunes architectes, organisé par le magazine spécialisé "Vie de Villes" et accompagné par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a été attribué à la jeune architecte Safia Mokrani de Tizi Ouzou.

La cérémonie de remise de ce prix s'est déroulée à la salle Ali-Maâchi du Palais des expositions (Pins maritimes) de la Safex, en marge de la 26<sup>e</sup> édition du

Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), qui se tient du 5 au 9 mai.

La jeune architecte a remporté ce prix parmi huit projets finalistes qui étaient en lice pour ce concours national dont la thématique portait sur "Repenser les espaces communs dans les cités d'habitat".

Le deuxième prix de cette compétition a été attribué au jeune architecte Youcef Fares Belhadid d'Alger, tandis que le troisième prix a été remis à Nadir Madjoudj de Boumerdes. Ces trois lauréats ont reçu des chèques de 400.000 DA pour le premier et une "Charrette d'Or", de 200.000 DA et

une médaille d'argent pour le deuxième, et 100.000 DA et une médaille de bronze pour le troisième.

Cette compétition, accompagnée et sponsorisée par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et les entreprises algériennes Ayman Promotion, Sika Algérie et la société "Algal +", a permis aux architectes participants de proposer des solutions innovantes et durables pour transformer des espaces extérieurs et des terrasses d'immeubles dans la grande cité urbaine Ali Mandjeli de la wilaya de Constantine.

Les trois lauréats ont pris en considération, selon les membres du jury, les problématiques de l'économie de l'eau, la valorisation de la végétation et la promotion des énergies renouvelables, ainsi que les aspects et les spécificités de la société algérienne (traditions, la convivialité et les événements telles que les fêtes de mariages).

Dans le cadre de leurs projets, ces candidats finalistes ont proposé des idées d'aménagements extérieurs des cours et artères de manière à créer des opportunités d'échanges, de rencontres et des espaces pour les enfants et les femmes, en

intégrant des dimensions écologiques, esthétiques et sociétales. Intervenant à cette occasion, Akli Amrouche, architecte urbaniste, directeur de la revue "Vie de Villes", a affirmé que les trois finalistes de cette 13<sup>e</sup> édition ont été choisis parmi les 438 candidats qui étaient inscrits au départ à ce concours national.

M. Amrouche a également souligné que ce concours national d'architecture tend à devenir "une véritable tradition permettant aux jeunes participants de s'engager dans la réflexion et l'édification d'un nouveau type d'habitat qui est le reflet de la culture et de la civilisation algérienne".

Dans ce sillage, il a fait observer que l'ensemble des projets d'aménagements proposés par les candidats, qui ont eu recours aux nouvelles technologies de conception et matériaux innovants, sont réalisables et peuvent être soutenus par les maîtres d'ouvrages, tout en motonnant que le jury qui a veillé à la sélection de ces trois finalistes est composé de professionnels et des architectes seniors ayant accumulé une longue expérience dans ce domaine.